



Assemblée générale

Distr. générale
11 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 130 de l'ordre du jour
Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, dont le montant total net s'élève à 196 231 400 dollars (montant brut : 209 246 000 dollars).

Pour 2012, les dépenses prévues de la Mission devraient s'élever à un montant net de 241 033 500 dollars.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Historique et rôle futur de la Mission	3
II. Mandat et résultats attendus	16
III. Ressources nécessaires	40
A. Montant total des ressources nécessaires	40
B. Dépenses de personnel	43
1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan	51
2. Bureau du Chef de cabinet	54
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)	57
4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)	60
5. Appui à la mission	67
6. Bureau de Koweït	79
7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces	80
IV. Analyse des ressources nécessaires	95
A. Militaires et personnel de police	95
B. Personnel civil	97
C. Dépenses opérationnelles	101
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	113
Annexes	
I. Organigrammes	115
A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	115
B. Bureaux régionaux et bureaux provinciaux	116
C. Appui à la mission (Kaboul)	117
D. Bureau du Koweït	118
II. Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2013	119
III. Renseignements concernant les activités de fond menées en 2012 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la MANUA sur des questions ayant trait aux programmes (intégrées, le cas échéant)	120
IV. Améliorations et gains d'efficacité obtenus en 2012	125

I. Historique et rôle futur de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1401 (2002) pour une période initiale de 12 mois. Le Conseil a ensuite prorogé le mandat de la Mission par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010) et 1974 (2011). Par sa résolution 2041 (2012), le Conseil a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 23 mars 2013.

2. Tout au long de l'année 2012, un certain nombre d'initiatives et de manifestations ont soutenu la poursuite d'un processus de transition vers un Afghanistan qui assume pleinement la direction et la responsabilité de la sécurité, de la gouvernance et du développement à l'échéance de 2014, avec l'appui de ses partenaires internationaux. La prise en charge par les Forces nationales de sécurité afghanes de la totalité des responsabilités relatives à la sécurité de la population s'est poursuivie, avec l'annonce de la troisième tranche des zones d'*inteqal* (transition) par le Président Karzaï en mai 2012, deux autres tranches étant à suivre d'ici à juillet 2013. L'achèvement du processus à l'échéance de 2014 a été réaffirmé lors du Sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) qui s'est tenu à Chicago les 20 et 21 mai 2012.

3. Sur le plan politique, le Président Karzaï a souligné en janvier que le dialogue pour la paix et la réconciliation devait demeurer sous la direction des Afghans. Par conséquent, le Gouvernement afghan a confirmé ses échanges avec plusieurs factions insurgées. Le Haut Conseil pour la paix a poursuivi ses activités de communication, de concert avec les propres démarches du Président en ce sens, après que son rôle eut été réaffirmé lors de la loya jirga traditionnelle de novembre 2011. Pour renforcer la confiance et la coopération régionale à l'appui de ses efforts de réconciliation, et avec le soutien de la MANUA, le Gouvernement afghan a mené le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et élaboré sept mesures de confiance qui ont été validées aux fins de mise en œuvre lors de la première conférence ministérielle tenue à Kaboul le 14 juin 2012. Les délibérations relatives à la teneur éventuelle d'une réforme électorale en cours d'élaboration pour le scrutin présidentiel prévu en 2014 ont commencé. L'examen du cadre juridique, sous la forme notamment d'une série de consultations et de discussions aux niveaux national et provincial entre les acteurs afghans, est au cœur des échanges.

4. Dans le domaine du développement, il sera porté une attention accrue à la promotion d'une assistance à long terme plus cohérente de la part de la communauté internationale au profit de l'Afghanistan, dans l'optique de l'autosuffisance du pays, au cours de la « décennie de la transformation » (2015-2024), comme prévu lors de la Conférence internationale des ministres des affaires étrangères sur l'Afghanistan qui s'est déroulée à Bonn en décembre 2011. À la Conférence de Tokyo, organisée en juillet 2012, de nouveaux engagements mutuels ont été pris entre l'Afghanistan et la communauté internationale pour donner au Gouvernement les moyens d'élaborer des modèles de développement économique et social autonome et faire progresser le renforcement des institutions et des structures de gouvernance, et un mécanisme de suivi a été établi pour contrôler et évaluer le respect de ces engagements sur la base de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Auparavant, cinq programmes prioritaires nationaux supplémentaires, sur les 22 proposés pendant la Conférence de Kaboul en juillet 2010, ont été entérinés à la

réunion du Conseil commun de coordination et de suivi tenue le 26 juin 2012, dont des programmes clefs pour améliorer la gouvernance. Cinq autres programmes prioritaires nationaux devraient être approuvés dans les six prochains mois; par ailleurs, le Gouvernement afghan et les donateurs réévalueront les programmes en cours d'exécution pour garantir, dans un esprit de consensus, la cohérence des politiques, des plans de mise en œuvre et des mécanismes de financement, de manière à gérer le financement budgétaire de l'exécution des programmes. La MANUA, soutenue par l'ensemble des organismes des Nations Unies, apporte activement sa contribution et son appui à ces initiatives et continue de faciliter les démarches qui les sous-tendent, notamment en sa qualité de Coprésidente du Conseil commun de coordination et de suivi.

5. En application de son mandat, la Mission s'efforce de favoriser la direction et l'appropriation des efforts de réconciliation nationale par le Gouvernement afghan, ainsi que le dialogue régional, la croissance économique et la bonne gouvernance, tout en promouvant les droits de la population afghane et le rôle de la société civile en matière de droits fondamentaux (en particulier ceux des femmes et des enfants) et d'état de droit.

6. Conformément aux priorités définies par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2041 (2012), la MANUA et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, agissant dans la limite de leur mandat et guidés par l'idée de renforcer la souveraineté et la prise en main et la direction du pays par les Afghans, continueront de piloter et coordonner les activités civiles internationales, conformément aux communiqués des Conférences de Londres et de Kaboul et aux conclusions de la Conférence de Bonn et en s'attachant particulièrement à réaliser les priorités suivantes :

a) Promouvoir, à la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, une plus grande cohérence au niveau de l'appui offert par la communauté internationale à la poursuite des priorités du Gouvernement afghan en matière de développement et de gouvernance, notamment en apportant un soutien à l'élaboration et à l'ordonnancement actuellement en cours des nouveaux programmes prioritaires nationaux, en mobilisant des moyens, en coordonnant l'action des donateurs et organismes internationaux et en orientant les contributions des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en particulier pour ce qui est de la lutte contre les stupéfiants et des activités de reconstruction et de développement; en même temps, appuyer les efforts déployés pour accroître la part de l'aide au développement qui est fournie par l'intermédiaire du Gouvernement afghan, dans le droit fil des engagements pris à la Conférence de Kaboul, ainsi que ceux déployés pour accroître la transparence et l'efficacité de l'utilisation par le Gouvernement des ressources en question;

b) Renforcer la coopération avec la Force internationale d'assistance à la sécurité et le Haut-Représentant civil de l'OTAN, à tous les niveaux et dans tout le pays, à l'appui de la transition en cours vers la direction et l'appropriation totales des affaires du pays par les Afghans, comme convenu aux Conférences de Kaboul et de Londres et au Sommet de Lisbonne, et le faire d'une manière durable qui assure la protection et la promotion des droits de tous les Afghans, conformément à leur mandat actuel, afin d'optimiser la coordination entre civils et militaires, de faciliter l'échange rapide d'informations et d'assurer la cohérence entre les activités menées par les forces de sécurité nationales et internationales et les intervenants civils à

l'appui d'un processus de développement et de stabilisation mené par les Afghans, notamment en nouant des rapports avec les équipes de reconstruction de province et avec les organisations non gouvernementales, en particulier en participant en qualité d'observateur aux travaux de la Commission conjointe Afghanistan-OTAN pour l'*inteqal*;

c) Apporter une aide sous forme de communication aussi bien que de bons offices, si le Gouvernement afghan le demande, au processus de paix et de réconciliation dirigé et assumé par les Afghans, notamment pour ce qui est de la mise en œuvre du Programme afghan pour la paix et la réintégration, et en proposant et en facilitant l'application de mesures de confiance, dans le cadre posé par la Constitution afghane et dans le respect total de l'application des mesures et procédures définies dans les résolutions 1267 (1999), 1988 (2011) et 1989 (2011) et les autres résolutions pertinentes que le Conseil de sécurité a adoptées sur la question;

d) Apporter un appui, à la demande des autorités afghanes, à l'organisation des élections à venir en Afghanistan, ainsi qu'au renforcement des efforts déployés par le Gouvernement afghan pour assurer la pérennité, l'intégrité et l'ouverture du processus électoral, comme convenu aux Conférences de Londres, de Kaboul et de Bonn; et offrir aux institutions afghanes participant au processus une aide en matière de renforcement des capacités et une assistance technique;

e) Soutenir la coopération régionale, en vue d'aider l'Afghanistan à utiliser son rôle au cœur de l'Asie pour promouvoir la coopération régionale, et s'appuyer sur ce qui a déjà été réalisé, pour progresser vers un Afghanistan stable et prospère.

7. En outre, le Conseil de sécurité a réaffirmé que la MANUA et le Représentant spécial, forts des compétences de l'équipe de pays des Nations Unies et compte tenu du processus de transition, continueraient de piloter les efforts civils internationaux en accordant une attention particulière à la nécessité de renforcer le rôle des institutions afghanes afin qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités principales dans les domaines prioritaires suivants :

a) Moyennant une présence adéquate de la Mission, à déterminer en pleine consultation et en étroite coopération avec le Gouvernement afghan, promotion, à l'appui de l'action qu'il mène, de la mise en œuvre du Processus de Kaboul dans tout le pays, notamment grâce au renforcement de la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et action visant à ce que les politiques gouvernementales favorisent l'ouverture et soient mieux comprises;

b) Appui à l'action menée par le Gouvernement afghan au titre du respect de ses engagements, tels qu'ils ont été énoncés lors des Conférences de Londres, de Kaboul et de Bonn, pour améliorer la gouvernance et renforcer l'état de droit, y compris la justice transitionnelle, l'exécution du budget et la lutte contre la corruption, dans tout le pays, conformément au Processus de Kaboul, le but étant d'apporter les bienfaits de la paix et d'assurer des services de façon opportune et durable;

c) Poursuite, avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, de la coopération avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan et du renforcement de ses capacités ainsi que de la coopération avec le Gouvernement afghan et les organisations non gouvernementales étrangères et afghanes concernées dans les domaines du suivi de

la situation des civils, de la coordination de l'action menée pour assurer la protection de ces civils, pour promouvoir l'application du principe de responsabilité et pour aider à réaliser intégralement les libertés fondamentales et les dispositions relatives aux droits de l'homme figurant dans la Constitution afghane et dans les traités internationaux auxquels l'Afghanistan est partie, en particulier ceux qui concernent le plein exercice des droits fondamentaux des femmes;

d) Coordination et facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire, à l'appui du Gouvernement afghan et dans le respect des principes humanitaires, dans le but de donner au Gouvernement les capacités nécessaires pour pouvoir assumer à l'avenir son rôle central et de coordination, notamment en offrant un appui efficace aux autorités nationales et locales en matière d'assistance et de protection des déplacés et dans le but également de créer des conditions propices au retour volontaire et durable, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés et des déplacés des pays voisins et autres.

Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et intégration des missions

8. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan est officiellement chargé de gérer tous les aspects de la situation dans le pays. Il veille à ce que la Mission et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies soutiennent les représentants et les envoyés du Secrétaire général qui ont des mandats portant sur des domaines spécifiques des activités de l'Organisation, par exemple les droits de l'homme pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les enfants en temps de conflit armé pour le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et les drogues et la criminalité organisée pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et coordonnent leur action avec eux.

9. La coordination des activités d'aide humanitaire et de développement de la Mission et des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies est dirigée par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, y compris le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement relatif à l'Afghanistan pour la période 2010-2014, qui permet actuellement aux organismes des Nations Unies de mieux organiser et coordonner leur programmation avec le Gouvernement afghan. Le plan-cadre, le cadre stratégique intégré des Nations Unies pour l'Afghanistan et la stratégie de cohérence des Nations Unies ont pour objet de répondre à l'attente du Gouvernement afghan que le système des Nations Unies se montrera « uni dans l'action » durant la période de transition et au-delà. Par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur résident, ils forment la base nécessaire à la mise en œuvre d'un ensemble commun de priorités pour les programmes, de plans d'activités et d'opérations et d'une stratégie de communication à l'échelle des Nations Unies.

10. Au niveau régional, la MANUA soutient les mesures de confiance, facilite le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et les autres acteurs et coopère également avec divers organismes et initiatives, notamment l'Organisation de la coopération islamique et d'autres organisations de la région, ainsi qu'avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, de manière à encourager une concertation qui soit de nature à aider l'Afghanistan dans

ses efforts de réconciliation, de lutte contre les stupéfiants et de développement socioéconomique.

11. La Cellule de mission intégrée pour l'Afghanistan veille pour sa part à ce que les orientations et l'appui fournis à la MANUA le soient de façon cohérente. Elle favorise la coordination, la collaboration et l'échange d'informations entre le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, le Département de la sûreté et de la sécurité et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies sur les questions liées à l'exécution du mandat de la Mission et la mise en œuvre des grandes orientations des Nations Unies.

12. En ce qui concerne la gestion commune de la sécurité et les services de sécurité intégrés, une équipe de gestion de la sécurité regroupant la MANUA, le Département de la sûreté et de la sécurité et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies coordonne les mesures de sécurité sur la base du partage des coûts sur tous les sites hébergeant plusieurs organismes où la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies ont conclu des accords sur les services communs.

13. L'annexe III contient des informations sur les activités de fond que mèneront les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant sur les questions de programmation (de façon intégrée, s'il y a lieu) en collaboration avec la MANUA.

Priorités pour 2013

14. Pour accentuer les effets du rôle de la Mission, trois domaines auront rang de priorité en 2013. Ils reflètent les engagements actuels de la MANUA, qui consistent à appuyer le Gouvernement et le peuple afghans, et posent en même temps les bases de partenariats futurs et de l'action à mener après 2014. Les priorités fixées pour 2013 sont les suivantes :

a) Effectuer des missions de bons offices et fournir des services de sensibilisation à l'appui des efforts déployés sous direction afghane, notamment pour faciliter les initiatives de paix et de réconciliation menées et gérées par les Afghans, à la demande du Gouvernement; promouvoir des processus politiques ouverts afin de parvenir à un consensus national et de garantir la stabilité du pays; aider le Gouvernement à renforcer la viabilité et l'intégrité du processus électoral et à faire en sorte que chacun puisse y participer; soutenir les entreprises de coopération régionale menées par les Afghans, en particulier le processus d'Istanbul « cœur de l'Asie », qui a pour but d'intensifier les échanges régionaux dans les domaines de la sécurité et des affaires économiques;

b) Continuer de promouvoir les droits de l'homme; contribuer à la protection des civils et des droits des femmes et des enfants, en particulier ceux qui sont touchés par le conflit, en mettant l'accent sur la protection des civils et les mécanismes de détermination des responsabilités; défendre et soutenir la réalisation des droits fondamentaux de tous les citoyens et la promotion de la société civile, de manière à encourager un dialogue mutuellement porteur au sein d'une société ouverte et réactive;

c) Contribuer, en tirant avantage de la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, à rendre plus cohérente l'aide apportée par la communauté

internationale au profit des programmes prioritaires nationaux du Gouvernement et des efforts qu'il déploie pour parvenir à l'autonomie fiscale et économique. Pour cela, il sera essentiel de renforcer les moyens dont l'Afghanistan dispose aux niveaux national et sous-national pour assurer une bonne gouvernance et instaurer l'état de droit en vue de bâtir des institutions légitimes et responsables.

15. On part du principe que les Forces nationales de sécurité afghanes conserveront durablement les responsabilités qui leur ont été transférées en matière de sécurité. Jusqu'à présent, aucune détérioration notable des conditions de sécurité n'a été constatée dans les zones où il a été procédé à cette transition. De manière générale, durant la première partie de l'année 2012, le nombre d'incidents de sécurité répertoriés par les Nations Unies a baissé par rapport à ses niveaux records de 2011, pour se rapprocher des niveaux observés en 2010. Cela tient vraisemblablement à plusieurs facteurs, notamment les progrès accomplis par les forces de sécurité afghanes et internationales et les tendances liées aux saisons. On a également noté une baisse des pertes civiles, mais pas dans les mêmes proportions que pour le nombre d'incidents de sécurité. Aucune solution politique à l'insurrection n'a recueilli un large consensus, et la consolidation des avancées enregistrées dans le domaine de la sécurité risque de rester précaire et incertaine.

16. En 2013, les difficultés rencontrées par les opérations des Nations Unies dans ce contexte devraient globalement continuer de refléter la hausse des niveaux de menace observée au cours des dernières années. Le renforcement potentiel de la présence et des activités des Nations Unies à l'appui des aspects politiques et socioéconomiques durant la période de transition constituera un défi supplémentaire. Les menaces dont le bureau régional de la MANUA à Konduz a fait l'objet en février illustrent une nouvelle fois les risques liés à la mise en balance de l'exécution des activités prescrites avec les préoccupations de sécurité dans un contexte politique extrêmement chargé.

17. L'évolution la plus notable de l'environnement dans lequel opère la Mission sera la réduction des contingents militaires internationaux devant mener à terme au retrait total des effectifs combattants d'ici à la fin de 2014. En outre, on s'attend à une diminution de l'afflux d'aide internationale pour l'Afghanistan après 2014. Beaucoup craignent que les conditions de sécurité dans le pays demeurent hautement volatiles avec le retrait des contingents militaires internationaux.

18. Occupant une place centrale dans le partenariat entre l'ONU et le Gouvernement afghan, les efforts constants qui sont actuellement déployés seront maintenus pour veiller à ce que la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan reçoive un appui cohérent de la part des Nations Unies. À cet égard, il a été décidé que le prochain plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement serait programmé de manière à commencer en 2015 avec le prochain cycle de la Stratégie, au début de la « décennie de la transformation » (2015-2024). En ce sens, les activités constituant le bilan commun de pays ont déjà débuté, en liaison avec les évaluations à mi-parcours des actuels plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et cadre stratégique intégré des Nations Unies. À eux tous, ces processus formeront la base des discussions qui seront menées en 2013 afin de répondre à la demande adressée par le Gouvernement afghan au système des Nations Unies pour qu'il se montre « uni dans l'action » et que la stratégie de cohérence des Nations Unies telle qu'elle a été convenue appuie plus efficacement les mécanismes d'alignement des programmes.

Considérations relatives à la sécurité pour 2013

19. La MANUA continuera de prendre les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité de son personnel et de ses biens dans tout le pays. En coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Siège à New York, elle poursuivra la mise en œuvre d'un large éventail de mesures de sécurité et maintiendra son soutien à un examen de l'importance relative des programmes en vue d'élaborer des stratégies d'atténuation des risques adaptées. Ces efforts permettront à la fois de maintenir la conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile qui s'imposent à l'engagement de l'Organisation en Afghanistan et de concourir à la planification des futures stratégies de sécurité de la Mission. Le coût des mesures prévues pour assurer la sécurité de la Mission en 2013 est indiqué à l'annexe II.

Changements structurels proposés et réallocation des ressources en fonction des nouvelles priorités

20. Suite à la prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 23 mars 2013 par la résolution 2041 (2012) du Conseil de sécurité et aux discussions tenues à ce sujet entre le Gouvernement afghan et les États Membres, la MANUA a mené un examen stratégique interne destiné à étudier les possibilités d'exécuter son mandat dans sa nouvelle formulation. Dans cette optique, elle a répertorié plusieurs possibilités de réallocation stratégique des ressources compte tenu du climat politique actuel, des priorités en matière de développement, des questions relatives aux droits de l'homme et des conditions de sécurité.

21. Dans son rapport au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (A/66/855-S/2012/462), le Secrétaire général a présenté les changements qu'il se proposait d'apporter à la MANUA en 2013. L'objectif de la nouvelle stratégie proposée est de mettre en place un ensemble de structures opérationnelles et d'appui optimisées, destinées à faciliter le travail de sensibilisation de la Mission en 2013, tout en jetant les bases du rôle qu'elle devra jouer à l'avenir lorsque le processus de transition laissera la place à la « Décennie de la transformation » (2015-2024).

22. Il a été procédé à un examen approfondi des effectifs de la Mission, afin de faire en sorte qu'ils soient suffisants pour que la Mission puisse s'acquitter de façon optimale des fonctions que requiert la mise en œuvre des stratégies prévues pour 2013, compte tenu du mandat de la Mission, ainsi que des problèmes qui se posent et de la situation qui prévaut actuellement sur le terrain en Afghanistan. La Mission s'est efforcée de trouver des moyens de mener à bien ses missions et d'exécuter ses programmes de façon plus économique et efficace. Ainsi, le tableau d'effectifs proposé doit permettre de limiter les doubles emplois, de définir de façon rationnelle les rôles et responsabilités afin de renforcer les synergies dans l'articulation des tâches en tirant parti des investissements réalisés précédemment dans le domaine des technologies de l'information et des communications, et de redistribuer les tâches à l'intérieur du tableau d'effectifs existant lorsque c'est possible, sans que cela nuise à l'exécution du mandat.

23. On prévoit que la réduction de la présence de la Mission et la diminution de ses ressources pour 2013 qui sont proposées dans le présent rapport modifieront le fonctionnement de la Mission et la façon dont elle exécute son mandat, ce qui l'oblige à se recentrer sur ses principaux objectifs stratégiques. De nouvelles

modalités de travail, plus souples, sont donc en cours d'élaboration pour atténuer ces conséquences et faire en sorte que la Mission s'acquitte des principales tâches relevant de son mandat.

24. Dans le cadre de ce nouveau dispositif, il est proposé ce qui suit :

a) Une redéfinition des priorités en ce qui concerne l'utilisation des ressources et moyens de la Mission, comme indiqué dans le présent rapport;

b) La fermeture de neuf bureaux de province, selon le calendrier suivant :

i) Le 30 juin 2012, les bureaux provinciaux de Zabol (Qalat) et Ghor (Tchaghtcharan) ont été transférés au Gouvernement afghan et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Les bureaux provinciaux de Nimroz (Zarandj) et Badghis (Qalan i Nao) ont été fermés;

ii) Deuxième phase : il est prévu de fermer les bureaux provinciaux de Deykandi (Nili), Orozgan (Tarin Kot), Takhar (Taloqan), Sar-e Pol (Sar-e Pol) et Kounar (Assadabad) à la fin de 2012;

c) Une redéfinition des priorités en matière de ressources humaines, qui passe par une nette réduction des effectifs, comme indiqué dans le tableau 4, selon les modalités ci-après :

i) Suite à la proposition de fermer des bureaux provinciaux et à l'examen de la structure organisationnelle de la Mission et de ses effectifs en vue de réaliser des économies et des gains d'efficacité, et pour faire face aux conditions de sécurité dans lesquelles la Mission opère, il est proposé de supprimer 631 postes temporaires, dont 81 postes faisant l'objet d'un recrutement international (1 D-1, 1 P-5, 19 P-4, 26 P-3, 20 P-2 et 14 postes du Service mobile) et 550 postes faisant l'objet d'un recrutement national (78 administrateurs recrutés sur le plan national et 472 agents locaux);

ii) Ces suppressions seraient en partie compensées par la création de trois postes temporaires de recrutés locaux au bureau de Koweït comme indiqué dans le tableau 5, dont les titulaires exerceraient des fonctions dans les domaines de la déontologie et de la discipline, de l'audit et de la gestion de l'information, respectivement, ce qui ramènerait le nombre net à 628;

iii) Les postes temporaires que la Mission propose de supprimer sont des postes qui sont vacants depuis un certain temps ou le sont devenus récemment, que les directeurs de programme n'ont pas cherché à pourvoir, ou pour lesquels les recrutements ont été différés en raison de la dangerosité du lieu d'affectation. La Mission a ainsi recensé 631 postes;

d) Redéploiement de 50 postes temporaires déjà approuvés, comme indiqué dans le tableau 6, selon les modalités ci-après :

i) Trente-deux postes temporaires faisant l'objet d'un recrutement international (22 postes d'administrateur et 10 postes d'agent du Service mobile) et 18 postes d'agent recruté sur le plan national (5 administrateurs recrutés sur le plan national et 13 agents locaux) redéployés dans plusieurs sites de la Mission en Afghanistan et à Koweït;

ii) L'objectif de redéploiement est de renforcer le Groupe des affaires civiles et le Centre d'opérations civilo-militaires, deux entités dont la création est proposée pour 2013, ainsi que le bureau de Koweït;

iii) Dans le cas des postes qu'il est prévu de transférer vers d'autres services, les fonctions qui leur étaient attachées seront exercées par le personnel restant des unités administratives concernées. Les transferts proposés ne nuiront donc pas à l'exécution des programmes par les services visés.

25. Les autres changements structurels proposés pour 2013 sont les suivants :

a) *Regroupement des fonctions relatives à la cohérence de l'aide et de celles relatives à la gouvernance au sein d'une nouvelle entité chargée des affaires civiles.* Les changements structurels proposés pour rationaliser la composante II de la Mission compte tenu de l'évolution de la situation devraient produire des gains d'efficacité en favorisant l'intégration verticale et horizontale des deux entités. Consciente du fait que les questions de cohérence du développement et de gouvernance sont de plus en plus étroitement liées, la Mission propose donc de fusionner le Groupe de la cohérence de l'aide et le Groupe de la gouvernance pour créer un Groupe des affaires civiles. On attend de cette fusion les résultats suivants :

i) En ce qui concerne les mesures politiques prises au niveau national, l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo présenté à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, qui s'est tenue le 8 juillet 2012, et les efforts déployés par le Comité conjoint de suivi et d'évaluation sont des exemples de la convergence de vues qui existe sur ces questions entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. La MANUA comptant rester mobilisée pour appuyer ces efforts, la fusion proposée permettra de renforcer son rôle de médiation et d'appui aux politiques et de créer des synergies;

ii) Au niveau infranational, un schéma similaire a été mis en place en ce qui concerne les liens entre le renforcement des structures de gouvernance locale et la cohérence au niveau des plans de développement des provinces. La fusion proposée de ces groupes sur le terrain offrira donc un cadre plus intégré pour l'application des politiques nationales à l'échelon provincial et permettra à la Mission de rationaliser l'utilisation qu'elle fait de ses ressources, en réduisant le nombre des fonctions redondantes dans la structure intégrée tout en conservant les capacités essentielles à l'exécution de son mandat;

b) *Repositionnement de la fonction de protection de l'enfance.* Il est également proposé que le Groupe de la protection de l'enfance, qui relève actuellement de la composante II, soit incorporé au Groupe des droits de l'homme du Bureau du Représentant spécial pour l'Afghanistan afin : a) de mieux intégrer les principaux mécanismes de surveillance et de communication de l'information dans le domaine des droits de l'homme, dont la gestion de la base de données relative à la protection des civils et aux détentions; b) d'augmenter le montant des ressources affectées à la protection de l'enfance, pour permettre le suivi de l'application du plan d'action national au niveau provincial; c) d'améliorer la visibilité des activités prescrite en relevant le niveau de compétence du personnel et en renforçant les effectifs au niveau national.

Appui à la mission

26. Les responsables de l'appui à la mission demeurent résolus à fournir un appui administratif et logistique efficace à la MANUA dans son ensemble. Par ailleurs, dans toute la mesure possible, ils continueront de s'employer à réduire les coûts opérationnels en concluant des accords de services communs avec d'autres entités des Nations Unies. Les complexes regroupant plusieurs organismes des Nations Unies à Hérat, Gardez, Kandahar, Konduz, Islamabad et Téhéran, le Bureau du Coordonnateur des programmes d'assistance humanitaire et économique des Nations Unies pour l'Afghanistan à Kaboul et le Bureau d'appui commun de Koweït, qui partage des locaux avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), témoignent du succès des mesures prises dans ce sens. En 2013, la MANUA continuera à explorer toutes les possibilités de réduction des coûts.

27. Les domaines de travail prioritaires pour 2013 sont les suivants :

a) *Parc automobile.* Le parc serait composé de 423 véhicules, à savoir 57 véhicules légers, 14 véhicules de taille moyenne, 3 véhicules lourds, 319 véhicules blindés pour le transport de civils, 11 engins de manutention, 2 camionnettes blindées, 5 remorques, 1 véhicule d'aéroport, 10 ambulances blindées et 1 véhicule blindé pour le transport de personnalités. Pour l'avenir proche, la MANUA entend rester en mesure d'assurer elle-même l'entretien et la réparation du parc automobile, car les moyens de l'Afghanistan sont encore insuffisants pour que lui soient confiées la maintenance et la réparation des véhicules;

b) *Flotte aérienne.* La flotte serait composée de quatre avions et de trois hélicoptères pour le transport aérien du personnel et du fret depuis et vers les régions et provinces d'Afghanistan. Cette proposition tient compte de la suspension des services de deux hélicoptères et d'un avion suite à l'analyse critique des moyens aériens autorisés menée par la Mission en vue d'optimiser ses opérations compte tenu des mauvaises conditions de sécurité dans le pays;

c) *Bureaux et logements.* Les fonctionnaires chargés de l'appui à la mission resteront déterminés à appliquer la politique de priorité au terrain adoptée en 2007 ainsi que le principe du devoir de vigilance introduit en 2010, qui vise à améliorer les conditions de vie et de travail du personnel déployé en Afghanistan;

d) *Approvisionnement en énergie et en eau.* L'Afghanistan n'a pas encore atteint un niveau de développement suffisant pour assurer une alimentation fiable et stable en électricité. C'est pourquoi toutes les installations de la MANUA doivent pouvoir produire et distribuer l'électricité de façon autonome, assurer l'approvisionnement en eau et disposer de réserves de carburant pour les groupes électrogènes, les véhicules automobiles et les aéronefs. Autrement dit, dans la pratique, tous les sites doivent être équipés d'un groupe électrogène principal, d'un groupe d'appoint ainsi que de toutes les pièces de rechange et de tout le carburant nécessaires. Ils doivent également disposer de leur propre source indépendante d'eau salubre et des moyens de la distribuer dans tout le complexe. Conscients du coût élevé que représente la production d'électricité à partir de groupes électrogènes, les responsables de l'appui à la mission continueront d'étudier la possibilité d'utiliser les réseaux électriques locaux, qui sont relativement plus économiques, lorsque ceux-ci auront gagné en fiabilité;

e) *Effectifs*. Il est proposé de supprimer 52 postes au titre de l'appui à la mission (4 agents recrutés sur le plan international et 48 agents recrutés sur le plan national) : cette suppression découlerait essentiellement de la proposition de fermer neuf bureaux provinciaux et de l'examen mené par la Mission pour repérer les domaines où la transversalité pourrait être renforcée et déterminer les fonctions pouvant être transférées au Koweït. Le tableau d'effectifs proposé au titre de l'appui à la mission à Kaboul pour 2013 comporterait donc 418 postes, dont 59 pourvus sur le plan international, 305 sur le plan national et 54 volontaires des Nations Unies;

f) *Formation du personnel*. Il est proposé d'organiser en interne une vaste gamme de cours et de séminaires en 2013. La formation continuera d'avoir un effet direct sur l'exécution du mandat de la Mission, ainsi que sur le moral, le bien-être, l'épanouissement personnel et les perspectives de carrière du personnel. Dans ce domaine, l'accent continuera d'être mis sur des solutions peu coûteuses, comme celles mises en œuvre en 2012, notamment le recours à des services de consultants en interne, à des cours dispensés dans la région par le personnel du centre de formation de la MANUA, à des cours en ligne et à des stages de formation assurés dans le cadre de partenariats avec des établissements d'enseignement locaux;

g) *Services médicaux*. Les responsables de l'appui à la mission continueront de gérer et d'appuyer la présence et le fonctionnement de la principale clinique de la Mission, située à Kaboul, des cliniques annexes situées dans les complexes A et B ainsi que des sept cliniques situées dans les bureaux régionaux;

h) *Appui logistique aux bureaux de la Mission*. Les responsables de l'appui à la mission continueront d'appuyer les activités de la MANUA dans les 14 bureaux répartis en Afghanistan (8 bureaux régionaux et 6 bureaux provinciaux) ainsi qu'au quartier général à Kaboul, qui est réparti sur six sites.

Taux de vacance de postes

28. La Mission continuera de s'attacher à surveiller de près le niveau des effectifs sur tous ses sites. À cet égard, les taux de vacance de postes proposés pour 2013 sont les suivants :

- a) 5 % pour le personnel militaire;
- b) 30 % pour la Police des Nations Unies;
- c) 12 % pour le personnel recruté sur le plan international;
- d) 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et 8 % pour les agents locaux;
- e) 11 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Bureau de Koweït

29. Le Bureau de Koweït, qui a été créé le 1^{er} janvier 2011, partage actuellement des locaux avec la MANUI. Il continuera à s'acquitter des tâches décrites aux paragraphes 141 à 144 du document A/66/354/Add.4.

30. Aux paragraphes 10 et 13 de la partie XIII de sa résolution 65/259, l'Assemblée générale a invité les missions d'une même zone géographique à coopérer davantage afin d'exploiter plus efficacement les ressources; elle a noté que le Secrétaire général comptait créer un bureau d'appui au Koweït pour la MANUA,

et l'a prié d'étudier les possibilités de partage des coûts entre cette mission et la MANUI et de lui faire rapport à ce sujet dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013.

31. Pour faire suite à cette demande, les deux Missions ont étudié ensemble les possibilités de créer des synergies, notamment en mettant leurs ressources en commun. En outre, suite à la nomination en octobre 2011 d'un responsable de projet, qui rend compte aux deux chefs de l'appui à la mission – celui de la MANUA et celui de la MANUI –, elles ont commencé à élaborer un plan détaillé pour l'établissement du bureau de Koweït.

32. Le maintien d'un bureau à Koweït se justifie essentiellement par les conditions de sécurité qui règnent en Afghanistan. À cet égard, le transfert de certains membres du personnel de la Mission à Koweït, d'où ils peuvent assurer leurs fonctions à distance, répond avant tout au souci de réduire leur exposition aux risques encourus en Afghanistan.

33. En vertu des propositions relatives aux changements structurels et organisationnels et à la réallocation des ressources en fonction des nouvelles priorités de la Mission, qui sont exposées aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est envisagé de :

a) Transférer les fonctions en matière de déontologie et de discipline, d'audit, d'information géographique et de gestion de l'information de Kaboul à Koweït;

b) Transférer de nouveaux postes de Kaboul à Koweït afin de renforcer les effectifs dans les domaines de la finance, du budget et de la planification, de la gestion du matériel et des technologies de l'information et des communications;

c) Dans l'optique des transferts décrits aux alinéas a) et b), transférer 18 postes de Kaboul à Koweït, selon les modalités suivantes :

i) Deux postes P-4 et un P-2 provenant du Groupe Déontologie et discipline;

ii) Quatre postes P-4, un P-3, un poste d'agent du Service mobile et un poste d'agent local provenant de la Section des auditeurs résidents;

iii) Un poste P-4 provenant du Groupe de l'état de droit;

iv) Deux postes P-5 et un P-3 provenant de la Section du budget et de la planification;

v) Trois postes P-3, un P-2 et un poste d'agent local provenant de la Section de l'information géographique;

vi) Deux postes P-3 et un poste d'agent local provenant de la Section des finances;

vii) Deux postes d'agent du Service mobile provenant de la Section des communications et de l'informatique;

viii) Un poste d'agent du Service mobile provenant de la Section de la gestion du matériel;

ix) Un poste d'agent de niveau local provenant du Groupe de la gestion de l'information;

d) Supprimer un poste P-4 (affecté à des tâches de formation) du fait de la fusion proposée des capacités de formation de la MANUA et de la MANUI et un poste d'agent du Service mobile (affecté à des tâches budgétaires), dans la mesure où ce poste est vacant depuis longtemps;

e) Créer 3 postes d'agent local, dont les titulaires exerceront des tâches dans les domaines de la déontologie et de la discipline, de l'audit et de la gestion de l'information.

34. Le Bureau de Koweït comporterait donc un Bureau d'appui commun, au sein duquel seraient regroupées les fonctions relatives aux finances et aux ressources humaines de la MANUA et de la MANUI; et un bureau d'appui à la MANUA, qui serait chargé de fournir un appui à distance dans d'autres domaines comme la déontologie et la discipline, l'audit, les achats, les finances, la gestion de l'information, le contrôle des mouvements, les transports de surface, les technologies de l'information et des communications, le budget et la planification, les systèmes d'information géographique et le contrôle du matériel et les réclamations.

35. On prévoit que la mise en place du bureau de Koweït permettra de faire des économies, grâce notamment à la baisse des dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan international par rapport à celles encourues pour le personnel travaillant en Afghanistan.

36. Un plan de reprise après un sinistre et de continuité des opérations a été élaboré au bureau de Koweït aux fins d'appuyer aussi bien la MANUA que la MANUI en cas de besoin.

Ressources extrabudgétaires

37. La MANUA continuera de s'attacher à mobiliser de nouvelles ressources pour faire face aux nouveaux besoins. Elle a conclu un mémorandum d'accord avec l'UNOPS pour financer l'appui qu'elle apporte au processus de réconciliation nationale. Ce dispositif lui a permis de fournir une assistance au Gouvernement afghan, notamment au Haut Conseil pour la paix, sous la forme de services techniques et d'appui.

38. En 2013, la MANUA compte recevoir un montant de 3 millions d'euros pour financer un projet de police de proximité destiné à accroître la place des femmes dans les effectifs de police, et un montant de 1,5 million d'euros pour financer des activités politiques liées au processus de paix et de réconciliation et destinées à appuyer l'action du Haut Conseil pour la paix. En outre, la Mission a reçu une contribution d'un montant de 900 000 dollars, destinée à renforcer la coordination entre les institutions judiciaires nationales, les donateurs et les agents de réalisation par le biais du détachement d'un responsable des affaires judiciaires au bureau régional de Konduz.

39. Tout au long de l'année 2012, les ressources extrabudgétaires ont permis à la MANUA de déployer rapidement des experts possédant les compétences techniques nécessaires pour mener à bien certaines initiatives et manifestations. L'existence de telles ressources continuera de donner à la Mission des moyens d'action souples et modulables qui lui permettront de mener son travail de proximité en fonction de l'évolution de la situation.

II. Mandat et résultats attendus

Résultats en 2012

Réalizations escomptées	Réalizations effectives, l'accent étant mis sur les grands indicateurs de succès pour 2012
a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Le Haut Conseil pour la paix a poursuivi ses efforts visant à promouvoir la paix et la réconciliation. Au cours du premier semestre de l'année, des pourparlers ont eu lieu entre le Gouvernement afghan et plusieurs éléments qui lui sont hostiles. Le rôle de premier plan du Conseil a été revitalisé en avril avec la désignation d'un nouveau président, après l'assassinat du précédent titulaire du poste, en 2011. La MANUA a continué d'appuyer ces efforts avec des moyens logistiques et techniques, y compris par l'intermédiaire de son groupe de soutien « Salaam ». • Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a poursuivi ses efforts, dans le cadre des comités provinciaux pour la paix et avec les autorités locales, pour encourager la réconciliation des combattants de grade inférieur. Au milieu de l'année, plus de 4 500 ex-combattants antigouvernementaux étaient inscrits à ce dernier. En sa qualité de membre du comité technique, la MANUA a poursuivi la sensibilisation concernant les questions de participation communautaire, afin d'améliorer la crédibilité du processus. • La MANUA a mené des activités et des initiatives de sensibilisation politique visant à réduire les tensions, destinées notamment aux personnalités communautaires et religieuses, pour permettre de mieux comprendre et de mettre en œuvre les programmes prioritaires nationaux, ainsi que les initiatives et mécanismes locaux, y compris les comités provinciaux pour la paix. • Depuis l'adoption de la résolution 2041 (2012) du Conseil de sécurité, la MANUA est en pourparlers avec le Gouvernement afghan, la Commission électorale indépendante et la société civile sur la portée et la nature de l'appui apporté par la Mission aux efforts consentis par le Gouvernement pour consolider la pérennité, l'intégrité et l'ouverture du processus électoral. La MANUA continue également de collaborer étroitement avec le projet d'assistance technique ELECT II du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de renforcer les capacités des institutions électorales afghanes. • La MANUA continue de s'employer activement à appuyer les mécanismes de coopération régionale, en particulier le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération

régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan et les mesures de confiance connexes examinées lors de la Conférence ministérielle qui s'est tenue à Kaboul le 14 juin 2012. La MANUA a continué d'œuvrer à soutenir un certain nombre d'initiatives régionales qui contribuent à la mise sur pied d'une stratégie pour la stabilité régionale et la croissance économique, y compris la cinquième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et les efforts du Groupe de contact international sur l'Afghanistan. Ce travail s'est vu appuyé par les visites du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan en Inde, en Ouzbékistan, au Pakistan, en République islamique d'Iran, au Tadjikistan et en Turquie.

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

- L'Armée nationale afghane et la Police nationale afghane sont en passe d'atteindre les objectifs de recrutement prévus. Le modèle conceptuel devant définir les effectifs et le financement des Forces nationales de sécurité afghanes après 2014 a été arrêté lors du Sommet de l'OTAN, qui s'est tenu à Chicago en mai 2012 et au cours duquel a été par ailleurs annoncée la troisième phase du transfert au Gouvernement des responsabilités en matière de sécurité. Au total, 75 % de la population afghane vit dans des zones concernées par ce transfert de responsabilités.
- Le Ministère de l'intérieur a lancé, en avril 2012, le plan de la Police nationale afghane, qui vise à renforcer le professionnalisme de la police ainsi que ses mécanismes de contrôle. La MANUA continue de promouvoir ces efforts, qui sont jugés essentiels pour protéger les droits de l'homme et éliminer la violence à l'égard des femmes et des enfants.
- Le projet de code de procédure pénale a été transmis par le Ministère de la justice, pour examen, au Conseil des ministres, puis présenté à l'Assemblée nationale. La révision du Code pénal a été engagée en avril 2012, dans le but de le rendre conforme aux dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption, conformément aux engagements pris à la Conférence de Kaboul.
- En vue de renforcer les structures de gestion et d'améliorer l'accès à la justice, la MANUA a continué de s'employer à appuyer la mise au point d'une stratégie visant à resserrer la coopération entre la police et le secteur de la justice, en particulier le Bureau du Procureur général. Après que la Direction des établissements pénitentiaires a été transférée, en janvier, du Ministère de la justice au Ministère de l'intérieur, la MANUA a continué de suivre la situation pour s'assurer que les engagements concernant la séparation entre les activités de police et les activités pénitentiaires sont mises en œuvre.

c) Respect accru des droits de l'homme en Afghanistan

- La MANUA a continué de donner des conseils sur l'amélioration du fonctionnement des prisons et des conditions de détention, y compris sur l'extension des installations à travers le pays, pour remédier à des problèmes tels que la surpopulation carcérale. La MANUA a également contribué à poursuivre l'extension aux provinces du dispositif de gestion des affaires amélioré, dans le but de permettre aux détenus d'accéder aux services juridiques.
- Conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la MANUA a appuyé la préoccupation exprimée par les groupes de la société civile au sujet de la nomination de nouveaux membres de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, ce qui a permis d'améliorer le dialogue concernant la nécessité d'avoir un processus de nomination transparent, consultatif et sans exclusive.
- La MANUA a continué d'aider le Comité conjoint de mobilisation de la société civile à assurer le suivi des recommandations adoptées lors de la Conférence de Bonn, en décembre 2011. Elle a également poursuivi son initiative intitulée « Dialogue du peuple afghan pour la paix », qui vise à permettre à tous les Afghans d'exprimer leurs vues sur les perspectives de paix, de réconciliation, de sécurité, de développement économique, de respect des droits de l'homme et de primauté du droit en Afghanistan dans le cadre de plusieurs instances et manifestations internationales clefs.
- La MANUA a poursuivi ses activités en matière d'information et de plaidoyer sur la protection des civils, ce qui a contribué à sensibiliser davantage la Force internationale d'assistance à la sécurité et à l'inciter à mettre en œuvre des directives et orientations tactiques dans ses opérations. À l'opposé, et malgré les déclarations publiques faites par des éléments hostiles au Gouvernement de mieux prendre en compte la protection des civils, aucune amélioration perceptible n'a été constatée dans leurs agissements.
- La MANUA a continué de collaborer étroitement avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sur des questions liées aux personnes détenues pour faits liés au conflit. Elle a également continué de collaborer avec le Gouvernement afghan et avec la Force internationale d'assistance à la sécurité, inspectant 78 installations pour faire appliquer les recommandations figurant dans son rapport sur le traitement des personnes détenues pour faits liés au conflit dans les centres de détention afghans, publié en octobre 2011. La mise en place d'un groupe des droits de l'homme au sein de la Direction

nationale de la sécurité et le travail que fait la Force internationale d'assistance à la sécurité pour mettre en œuvre son plan correctif en six étapes sont autant de faits notables. Une prise de conscience accrue des problèmes liés à la détention a facilité le travail de la Commission et lui a ainsi permis de mener des recherches sur des questions pertinentes en l'espèce.

- La MANUA a continué de s'employer à appuyer l'application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes, contribuant ainsi à renforcer les capacités nationales et provinciales et à former des autorités de police, des chefs religieux et communautaires et des groupes de la société civile.
 - Le Gouvernement afghan a présenté au Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé son rapport d'activité annuel sur l'application du plan d'action. Si le Gouvernement a fait des progrès dans la lutte contre le recrutement d'enfants et d'autres crimes graves, notamment dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, les éléments qui lui sont hostiles continuent d'employer des enfants et de prendre pour cible des établissements d'enseignement.
- d) Efficacité accrue de l'aide au développement fournie à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays, l'accent étant mis sur les structures gouvernementales infranationales
- La MANUA a étroitement collaboré avec le Gouvernement conjoint et le Comité international de surveillance et d'évaluation pour contribuer à promouvoir la réalisation des objectifs intermédiaires définis par le Comité. Les amendements proposés pour améliorer le projet de loi anticorruption et les mécanismes de contrôle interne des organisations internationales sont autant de questions soulevées par le Comité. Dans son premier rapport, publié en 2012, le Comité a noté que 40 % des objectifs avaient déjà été atteints.
 - Pour contribuer à rendre les institutions gouvernementales locales plus efficaces, transparentes et responsables, la Direction indépendante de la gouvernance locale a réformé les procédures de recrutement au mérite des adjoints aux gouverneurs de province et de district. Les nouvelles procédures tiennent compte de considérations telles que les qualifications minimales et l'âge ainsi que de l'évaluation du comportement professionnel. La MANUA a continué d'appuyer et de surveiller la conformité aux nouvelles procédures, notant que la révision avait permis d'améliorer sensiblement les résultats en termes de gouvernance au niveau infranational.
 - Pour améliorer l'efficacité des comités provinciaux afghans et soutenir les principes d'une bonne gouvernance, la MANUA a mené une étude sur les points forts et sur les points faibles desdits organes. Les conclusions de l'étude

ont donné lieu à la formulation de recommandations stratégiques constructives visant à promouvoir un système de gouvernance représentative plus efficace, plus transparent et sans exclusive, et serviront d'orientation pour les activités qu'entreprendront la Direction indépendante de la gouvernance locale et la MANUA dans le but d'améliorer le travail des comités.

- La Direction indépendante de la gouvernance locale et la MANUA ont également privilégié le travail accompli dans le cadre du programme prioritaire national sur la gouvernance locale en instaurant une nouvelle instance commune de coordination infranationale chargée d'améliorer la coordination entre le Gouvernement et la communauté internationale. Au niveau des provinces, la MANUA a continué d'appuyer le renforcement des capacités des autorités infranationales et de promouvoir leur responsabilisation à l'égard de la société civile dans le cadre de programmes de sensibilisation mis en œuvre à Mazar-e Charif, Farah, Badghis et Ghor.
 - La MANUA a continué d'aider concrètement le Gouvernement afghan à renforcer le dialogue engagé au sein de groupes de travail techniques au sujet de l'élaboration d'un plan d'action qui permette de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité.
- e) Progrès dans la réalisation des objectifs de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, des Conférences de Londres et de Kaboul et des programmes prioritaires nationaux
- En raison du retard pris dans la convocation des réunions du Conseil commun de coordination et de suivi, retard imputable à des obstacles techniques liés à l'approbation d'un programme du Fonds monétaire international, seuls 9 des 20 programmes prioritaires nationaux en attente ont été approuvés en 2011. En conséquence, on s'est efforcé en priorité, lors du premier semestre de 2012, à achever le travail concernant les 11 programmes restants.
 - La Conférence de Tokyo sur la consolidation de la paix en Afghanistan, tenue en juillet 2012, a permis de promouvoir une assistance internationale prévisible et s'inscrivant dans le long terme dans les domaines de l'économie, du développement et de la gouvernance, pour appuyer l'exécution des programmes prioritaires nationaux. Un total de 17 indicateurs de gouvernance établis avant la Conférence ont fait l'objet de consultations entre le Gouvernement et la communauté internationale pour contribuer au dialogue entre le Gouvernement et la communauté internationale des donateurs; la MANUA a également soutenu activement le rôle des groupes de la société civile et leur participation à la Conférence de Tokyo.

- La MANUA continue de faciliter les pourparlers qui se tiennent dans le cadre du Conseil commun de coordination et de suivi au sujet du document du Gouvernement, intitulé « Supporting self reliance in Afghanistan » (Appui à l'autonomie en Afghanistan) ainsi que les efforts visant à définir l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qui énonce certains des engagements convenus à la Conférence de Tokyo. Ce travail permettra d'appuyer les efforts actuellement déployés dans le cadre des programmes prioritaires nationaux jusqu'en 2014 et de promouvoir le processus de planification en vue de la Décennie de la transition (2015-2024).

Résultats escomptés en 2013

40. Le cadre stratégique de la MANUA est conforme aux buts fixés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2041 (2012). L'objectif général et les réalisations escomptées de la Mission en 2013 sont les mêmes qu'en 2012. Toutefois, certains des indicateurs de succès et des mesures des résultats correspondantes ont été actualisés compte tenu des textes issus des grandes manifestations tenues en 2011 et pendant la première moitié de 2012 – notamment la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie tenue à Istanbul, et la Conférence de Tokyo – sur la mise au point d'initiatives et de programmes nouveaux qui appuient le Processus de Kaboul.

41. La capacité de lever les obstacles entravant la mise en œuvre du nouveau modèle de la Mission pour un travail de sensibilisation souple et plus dynamique au niveau des provinces recevra une attention prioritaire. Les progrès accomplis pour mettre en œuvre les réalisations proposées et les difficultés rencontrées dans ce contexte continueront d'être communiqués par le Secrétaire général dans son rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan.

42. La situation en matière de sécurité a montré quelques signes d'amélioration au cours de la première partie de 2012 et le transfert aux autorités afghanes, d'ici à 2014, des responsabilités en matière de sécurité demeure l'objectif à atteindre. Toutefois, les défis pour la sécurité en général et l'instabilité qui en résulte devraient continuer d'entraver, en 2013, la réalisation des objectifs proposés en termes de résultats. La sécurité du personnel exerçant des activités de sensibilisation dans les bureaux extérieurs de la Mission selon la nouvelle configuration proposée dépendra fortement de considérations telles que l'accessibilité et la capacité d'adaptation aux particularités locales de chaque province.

Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2013

43. L'objectif, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès de la Mission sont présentés ci-après.

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

a) i) Renforcement du dialogue politique, notamment par la mise en œuvre des recommandations de la Jirga consultative de paix

Mesure des résultats

2011 : La loya jirga traditionnelle qui s'est tenue en novembre a réaffirmé son soutien au travail du Haut Conseil pour la paix; celui-ci a continué d'appuyer le dialogue à l'échelle provinciale et avec les pays voisins; quelque 3 000 personnes se sont ralliées au Programme afghan pour la paix et la réintégration et 28 comités provinciaux pour la paix ont été créés.

2012 (estimation) : Les efforts de sensibilisation déployés par le Haut Conseil pour la paix et le secrétariat commun du Programme afghan pour la paix et la réintégration pour promouvoir le processus se sont poursuivis; la totalité des 34 comités provinciaux pour la paix et des équipes provinciales du secrétariat commun a été mise en place pour appuyer le travail de réintégration et élaborer quelque 173 projets de relèvement communautaire. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration a permis de venir en aide à 5 000 personnes supplémentaires.

2013 (objectif) : Les comités provinciaux pour la paix continueront de participer activement aux activités de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends; la capacité des équipes provinciales du secrétariat commun, notamment la capacité de réagir rapidement aux événements en matière de réinsertion, sera renforcée; des projets de relèvement locaux à l'intention de communautés ciblées seront exécutés. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration devrait permettre de venir en aide à 5 000 personnes supplémentaires.

ii) Mise en œuvre de mesures de confiance en vue d'accroître le dialogue entre les communautés afin de régler d'anciens différends

Mesure des résultats

Nombre d'anciens combattants de haut rang réconciliés avec le Gouvernement auxquels les Forces nationales de sécurité afghanes et la Force internationale d'assistance à la sécurité ont accordé des garanties concernant leur sécurité.

2011 : 15
 2012 (estimation) : 15
 2013 (objectif) : 15

iii) Réduction du nombre de conflits internes, de différends opposant des Afghans et de différends provinciaux (différends tribaux, litiges fonciers, différends ethniques, différends entre partis politiques, litiges concernant les nominations à des fonctions officielles)

Mesure des résultats

Nombre d'initiatives visant à désamorcer le conflit prises grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA

2011 : 70
 2012 (estimation) : 65
 2013 (objectif) : 60

iv) Participation accrue du Gouvernement à la mise en œuvre, à la planification et au financement des élections afghanes, notamment dans le cadre de son travail de consolidation de la pérennité, de l'intégrité et de l'ouverture des élections

Mesure des résultats

2011 : Règlement des questions électorales en suspens en 2010; soutien accru au renforcement des capacités intra-électorales et assistance aux organismes de gestion des élections, notamment par le lancement du projet d'assistance aux élections ELECT II du PNUD

2012 (estimation) : Poursuite, à la demande du Gouvernement afghan et de la Commission électorale indépendante, de la fourniture d'une assistance technique visant à aider à consolider la capacité électorale afin d'améliorer l'organisation, l'intégrité et la pérennité des futures élections, l'accent étant mis sur le cadre électoral et l'établissement du registre des électeurs

2013 (objectif) : Poursuite, à la demande du Gouvernement afghan et de la Commission électorale indépendante, de la fourniture d'une assistance technique visant à aider à consolider la capacité électorale afin d'améliorer l'organisation, l'intégrité et la pérennité des futures élections, l'accent étant mis sur le cadre électoral, l'établissement du registre des électeurs et les critères financiers

v) Renforcement des activités de coopération régionale et des mesures de confiance

Mesure des résultats

Nombre d'accords de coopération et de mémorandums signés avec les pays voisins et les parties intéressées

2011 : 8

2012 (estimation) : 8

2013 (objectif) : 8

Nombre de projets clefs renforçant la coopération et les échanges régionaux entrepris avec des pays voisins ou en relation avec eux

2011 : 3

2012 (estimation) : 4

2013 (objectif) : 5

Présence à Kaboul d'institutions économiques internationales dotées d'un mandat régional

2011 : 2

2012 (estimation) : 2

2013 (objectif) : 3

Produits

- Missions de bons offices auprès du Gouvernement du secrétariat commun du Programme afghan pour la paix et la réintégration et du Haut Conseil pour la paix ainsi que des ministères, des ambassades, de l'OTAN et de la Force internationale, ainsi que d'institutions indépendantes, notamment la Commission électorale indépendante, et de la société civile
 - Communication régulière et structurée d'analyses et orientations politiques, aux niveaux national et infranational, aussi bien à l'intention des acteurs internes, notamment les cadres supérieurs de la Mission et les participants aux principales instances de l'équipe de pays des Nations Unies, que de partenaires et interlocuteurs extérieurs, notamment pour promouvoir le règlement de conflits et les initiatives régionales
 - Contribution de la Mission à l'élaboration des politiques et des programmes du Programme afghan pour la paix et la réintégration; analyse de la dynamique politique et mise en œuvre pratique du Programme en coopération avec tous les intervenants; recommandations en vue d'accroître l'efficacité du Programme
 - Coordination de l'aide politique internationale aux efforts électoraux déployés par la MANUA, en corrélation avec le projet ELECT II du PNUD
 - Fourniture de conseils aux institutions afghanes sur les questions de coopération régionale et contributions à l'ordre du jour, à la facilitation et à la présidence d'instances de coopération régionale, notamment au moyen du Processus d'Istanbul
-

Facteurs externes

44. La Mission devrait atteindre ses objectifs et obtenir les réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent d'apporter le soutien politique et financier nécessaire, car la coordination des stratégies politiques et militaires et la participation des pays de la région sont indispensables à la mise en place de conditions propices à la paix et à la stabilité; b) le Gouvernement manifeste la volonté politique de renforcer la gouvernance et de combattre la corruption; c) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et

exécutif et entre les administrations infranationales et centrales ne nuisent pas au processus de réforme électorale; d) les parties concernées conviennent d'un processus politique et d'un programme de réconciliation sans exclusive; e) les capacités et la motivation des forces de sécurité afghanes et de l'appareil judiciaire sont renforcées et les forces militaires internationales accroissent leur appui.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

b) i) Renforcement de la responsabilité des institutions chargées de la sécurité, dont le Ministère de la défense et le Ministère de l'intérieur

Mesure des résultats

Les effectifs de l'Armée nationale afghane atteignent leur niveau autorisé et s'y maintiennent.

2011 : 179 610

2012 (estimation) : 195 000

2013 (objectif) : 195 000

Les effectifs de la Police nationale afghane atteignent leur niveau autorisé et s'y maintiennent.

2011 : 143 797

2012 (estimation) : 157 000

2013 (objectif) : 157 000

ii) Augmentation du nombre d'initiatives de renforcement des capacités axées sur les institutions judiciaires

Mesure des résultats

2011 : En décembre 2011, le Conseil des ministres a approuvé une réforme du barème des traitements et des grades pour le Bureau du Procureur général. Ayant consulté la Cour suprême et le Bureau du Procureur général, la Direction indépendante de la gouvernance locale a inventorié 48 districts où il était particulièrement important de renforcer l'état de droit, dont 29 étaient considérés comme prioritaires; 54 nouveaux juges devant être nommés dans ces districts ont été formés et assermentés en novembre 2011; 5 tribunaux ont été construits et mis en service; 200 avocats supplémentaires se sont inscrits au barreau indépendant de l'Afghanistan, portant le nombre total à 1 150 environ; le nombre de bureaux d'aide juridictionnelle du Ministère de la justice est passé de 19 en 2010 à 25 en 2011.

2012 (estimation) : Construction et mise en service de tribunaux de district; augmentation du nombre de bureaux d'aide juridictionnelle dépendants du Ministère de la justice dans les 34 provinces; nombre d'avocats inscrits au barreau porté à 1 500

2013 (objectif) : Poursuite des activités que mène le Ministère de la justice pour appuyer et équiper les 34 bureaux d'aide juridictionnelle des provinces; début de la mise en place par le Ministère de la justice de bureaux d'aide juridictionnelle dans les districts clefs; nombre d'avocats inscrits au barreau porté à 1 800

iii) Adoption de lois et autres textes juridiques

Mesure des résultats

2011 : Sous la direction du Ministère de la justice, divers textes clefs ont été passés en revue aux fins de l'élaboration du projet de code de procédure pénale, de la loi sur la structure et la compétence du Bureau du Procureur général, de la loi anticorruption et de la loi sur l'Équipe spéciale chargée des crimes graves.

2012 (estimation) : Adoption et entrée en vigueur du projet de code de procédure pénale; adoption des lois sur la structure et les compétences des tribunaux et du Bureau du Procureur général; achèvement de la révision du Code pénal, sous la direction du Ministère de la justice, et début de la révision de la loi sur les prisons

2013 (objectif) : Adoption de la version révisée du Code pénal; achèvement, par le Ministère de la justice, de la révision de la loi sur les prisons

iv) Renforcement de la coordination dans le secteur de la justice

Mesure des résultats

2011 : Le Gouvernement afghan a élaboré un programme prioritaire national intitulé « La paix et la justice pour tous » qui, bien qu'il n'ait pas été approuvé, a été examiné, du point de vue de l'appui technique et financier, nécessaire avec la communauté internationale; le Mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial a commencé à fonctionner dans 27 provinces.

2012 (estimation) : Approbation d'un programme prioritaire national intitulé « La paix et la justice pour tous » et création d'un comité de pilotage chargé d'en gérer la mise en œuvre; élaboration et adoption par le Conseil international de coordination de la police d'une stratégie visant à améliorer la coordination entre la police et la justice; mise en service du Mécanisme de coordination de la justice à l'échelon provincial dans 30 provinces

2013 (objectif) : Mise en œuvre d'un programme prioritaire national intitulé « La paix et la justice pour tous » sous la direction du Comité exécutif de gestion; début de mise en œuvre d'une stratégie visant à améliorer la coordination entre la police et la justice; mise en service du Mécanisme de coordination de la justice à l'échelon des provinces dans 32 provinces

v) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention afghans

Mesure des résultats

Renforcement des capacités des prisons et des centres de détention

2011 : La construction de 2 prisons pour hommes (à Logar et Orozgan) et de 1 prison pour femmes (à Konduz) a été menée à bien.

2012 (estimation) : Construction de 5 prisons pour hommes (à Baghlan, Wardak, Ghor, Badakhchan et Balkh)

2013 (objectif) : Construction de 5 prisons

Application des modalités améliorées de gestion des dossiers dans toutes les prisons et centres de détention

2011 : Les modalités améliorées de gestion des dossiers ont été appliquées à titre pilote dans la prison de Pul-e-Sharki (Kaboul), puis adoptées par d'autres prisons de Kaboul, Hérat, Nangarhar, Balkh et Paktika.

2012 (estimation) : Application des modalités améliorées de gestion des dossiers dans toutes les prisons des provinces

2013 (objectif) : Poursuite de l'application des modalités améliorées de gestion des dossiers et recensement et mise en commun des pratiques optimales dans tout le système

Produits

- En tant que Coprésident du Comité des donateurs pour le secteur de la justice, facilitation des échanges et de la coordination avec les principaux intervenants internationaux afin que les initiatives prises dans le secteur de la justice bénéficient d'un soutien durable
- Fourniture de conseils et d'assistance aux institutions judiciaires centrales et provinciales en vue d'une meilleure coordination avec les institutions et ministères concernés ainsi que de la recherche et de la mobilisation de ressources pour ces structures
- Fourniture d'un appui aux groupes de travail techniques formés de représentants de la justice afghane et des partenaires internationaux, notamment les organismes des Nations Unies, aux niveaux central et provincial, aux fins d'une coordination et d'une cohérence accrues

- Fourniture d'un appui à la réforme et à la rénovation des prisons et coordination des activités correspondantes menées par le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les partenaires internationaux, notamment celles qui touchent la construction et la gestion des prisons
- Conception et mise en service de systèmes de recensement des activités menées par les donateurs dans le secteur de la justice aux fins de l'application du programme intitulé « La paix et la justice pour tous »

Facteurs externes

45. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le Gouvernement et les donateurs maintiennent leurs contributions en faveur du secteur de la justice; b) le Parlement est en mesure d'examiner les documents juridiques en vue de déterminer la capacité du Gouvernement de respecter le calendrier législatif et de mettre en œuvre la législation nécessaire; c) l'enseignement du droit à l'université est renforcé sur les plans quantitatif et qualitatif et la justice dispose donc de plus de personnel qualifié; d) un programme national constituant le principal moteur de la réforme de la justice continue d'être appuyé et généreusement financé par les donateurs au titre des activités visant à rétablir l'état de droit.

Réalisations escomptées

c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan

Indicateurs de succès

c) i) Développement des activités de suivi, d'établissement de rapports et de renforcement des capacités grâce à la formation sur le processus d'édification de l'État dispensée par la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, en coopération avec la MANUA; nombre de violations des droits de l'homme pour lesquelles la Commission a assuré un suivi, mené une enquête et constitué un dossier

Mesure des résultats

2011 : 31 000 personnes ont bénéficié de la formation en matière de droits de l'homme; des enquêtes ont été menées sur 1 900 situations ayant fait des victimes civiles et affaires de violence contre les femmes; la MANUA a fait un travail de sensibilisation et apporté un appui technique pour l'élaboration du plan de mise en œuvre d'un programme prioritaire national concernant les droits de l'homme et les responsabilités civiques; les capacités de la Commission indépendante ont été évaluées grâce au travail de sensibilisation mené par la MANUA et des bailleurs de fonds internationaux pour que la Commission soit financée au moyen de fonds publics; des crédits ont été inscrits à ce titre au budget de l'État.

2012 (estimation) : Formation sur les droits de l'homme dispensée à 32 000 personnes; enquêtes menées sur environ 2 000 situations ayant fait des victimes civiles et affaires de violence contre les femmes; poursuite de la

collaboration entre la MANUA et la Commission indépendante, notamment pour l'application du plan d'action relatif aux droits de l'homme et aux responsabilités civiques grâce à la stratégie de renforcement des capacités de la Commission indépendante, accroissement de l'efficacité du travail de protection et de promotion des droits de l'homme; appui de la MANUA au travail de sensibilisation relatif à l'indépendance de la Commission

2013 (objectif) : Formation sur les droits de l'homme dispensée à 32 000 personnes; enquêtes menées sur environ 2 000 situations ayant fait des victimes civiles et affaires de violence contre les femmes; renforcement de la Commission indépendante, considérée comme une institution nationale robuste, capable de mener une action de sensibilisation vigoureuse en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme; augmentation du budget de la Commission indépendante et mise en œuvre de ses recommandations par l'État

ii) Renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes

Mesure des résultats

2011 : Grâce à la publication, en novembre 2011, du rapport de la MANUA sur l'application de la loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes et à plusieurs autres activités de sensibilisation, la loi est beaucoup mieux connue dans tout le pays et par différentes parties prenantes; les activités de formation et de sensibilisation ont permis aux dirigeants religieux de mieux comprendre cette problématique; 28 commissions provinciales pour l'élimination de la violence contre les femmes ont été créées; le travail de sensibilisation mené par l'ONU a abouti à la modification de la loi régissant les activités des centres d'accueil des femmes ayant besoin de protection.

2012 (estimation) : Activités de suivi, de communication de l'information et de sensibilisation, notamment publication, par la MANUA et ses partenaires, d'un rapport de suivi concernant l'application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes, permettant de faire mieux connaître la loi dans tout le pays et de faire reculer les pratiques néfastes; activités et appui visant à renforcer les commissions provinciales pour l'élimination de la violence contre les femmes; activités de formation et d'appui visant à aider les fonctionnaires chargés de l'application de la loi à mener les enquêtes et les poursuites nécessaires à l'application de la loi;

élimination des cas de détention et de poursuites de femmes pour « crimes moraux » ou réduction du nombre de cas

2013 (objectif) : Activités de sensibilisation et établissement de rapports par la MANUA, et publication d'un rapport sur les droits des femmes, visant à favoriser l'application intégrale de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et à faire mieux connaître les mécanismes qu'elle prévoit afin de faire reculer les pratiques néfastes; application plus vigoureuse de la loi, les auteurs de violences contre les femmes étant plus systématiquement appelés à répondre de leurs actes, et réduction de la fréquence des violences de ce type

iii) Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire portant sur la protection des civils dans les conflits armés
Mesure des résultats

Mesure des résultats

2011 : Les activités de sensibilisation et d'établissement de rapports de la MANUA, notamment la publication de deux rapports sur la protection des civils en situation de conflit armé, ont contribué à la modification de deux directives tactiques de la FIAS; la publication de deux directives tactiques internes supplémentaires a abouti à une réduction du nombre de victimes civiles.

2012 (estimation) : Grâce entre autres aux activités de suivi, d'établissement de rapports et de sensibilisation de la MANUA, y compris la publication de deux rapports publics sur la protection des civils en situation de conflit armé, meilleure connaissance par toutes les parties de l'obligation juridique d'éviter de faire des victimes civiles; rassemblement d'éléments d'information et conduite d'enquêtes au sujet des situations ayant fait des victimes civiles, quelle que soit la partie responsable; communication d'informations actualisées sur la façon dont les Taliban s'acquittent des engagements qu'ils ont pris publiquement de mieux protéger les civils et de renoncer aux attaques aveugles.

2013 (objectif) : Grâce aux efforts de sensibilisation de la MANUA, notamment à la publication de rapports publics semestriels sur la protection des civils et à d'autres activités bilatérales, meilleure application par la FIAS des directives tactiques et instructions permanentes et adoption de dispositions concrètes en vue de la création d'une cellule de suivi de l'information relative aux victimes civiles au sein des Forces nationales de sécurité et, partant, possible réduction supplémentaire du nombre

de victimes civiles faites par les forces progouvernementales.

iv) Renforcement des activités visant à régler les problèmes de justice transitionnelle et à lutter contre l'impunité

Mesure des résultats

2011 : La MANUA a facilité le Dialogue du peuple afghan pour la paix en organisant 78 réunions avec des groupes de contact à composition très diversifiée, dans 31 provinces de tout l'Afghanistan, et publié à ce sujet un rapport intitulé « Les fondations d'un processus de paix ouvert à tous »; grâce à des activités de suivi et de sensibilisation concernant le volet droits de l'homme du Programme afghan pour la paix et la réintégration, des instructions permanentes ont été adoptées pour l'évaluation des intéressés, afin que la procédure de réintégration soit plus transparente et davantage soumise au principe de responsabilité.

2012 (estimation) : Poursuite des activités visant à mobiliser un large appui politique, en faveur de la publication d'un rapport sur tous les aspects du conflit établi par la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, à promouvoir une représentation équitable des femmes, des minorités et des groupes issus de la société civile au sein du Programme afghan pour la paix et la réintégration et à aider le Comité de pilotage du Dialogue du peuple afghan pour la paix à faciliter l'élaboration de 34 feuilles de route locales pour la paix

2013 (objectif) : Poursuite des activités d'appui technique au Gouvernement et à la communauté internationale pour l'application plus stricte du principe de responsabilité en ce qui concerne le processus de paix, moyennant l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du rapport de la Commission indépendante sur tous les aspects du conflit; poursuite du suivi du volet droits de l'homme du processus de paix et de réconciliation en vue d'une intensification du travail de sensibilisation et de la promotion d'une représentation équitable dans le processus de paix et de réconciliation; et appui aux activités menées dans le cadre du Dialogue du peuple afghan en faveur de la paix afin de surveiller la mise en œuvre des 34 feuilles de routes locales pour la paix

v) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

2011 : Un groupe de travail technique interministériel chargé de la question du sort des enfants touchés par le conflit armé a été créé pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental visant à prévenir le recrutement de mineurs; en juillet 2012, les ministères de l'intérieur et de la défense ont publié des directives réaffirmant la volonté du Gouvernement de prévenir le recrutement de mineurs, l'exploitation sexuelle et le meurtre d'enfants et les atteintes à l'intégrité physique d'enfants par les Forces nationales de sécurité. Le Ministère de la défense a publié un décret dont des dispositions interdisent les mauvais traitements à l'encontre des enfants détenus. La MANUA a achevé des travaux de recherche portant sur le recrutement d'enfants par les Forces nationales de sécurité et les formations antigouvernementales dans 5 régions et devant soutenir les activités de sensibilisation et de mobilisation.

2012 (estimation) : Poursuite de la mise en œuvre, par le groupe de travail technique interministériel chargé de la question du sort des enfants touchés par le conflit armé, du plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, avec l'appui de la MANUA (sensibilisation et orientations); poursuite des campagnes nationales de sensibilisation dirigées et menées par le Gouvernement et visant à prévenir le recrutement de mineurs et les sévices sexuels à l'encontre d'enfants, avec l'appui technique de la MANUA

2013 (objectif) : Poursuite de la mise en œuvre, par le groupe de travail technique interministériel chargé de la question du sort des enfants touchés par le conflit armé, du plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, avec l'appui de la MANUA (sensibilisation et orientations); poursuite des campagnes nationales de sensibilisation visant à prévenir le recrutement de mineurs et les sévices sexuels à l'encontre d'enfants, avec l'appui technique de la MANUA

Produits

- Activités de formation et d'encadrement de la Commission indépendante sur des questions particulières, notamment l'établissement de réseaux et l'organisation d'ateliers et de séminaires pour le renforcement des capacités de la société civile
- Surveillance de la situation des droits de l'homme, enquêtes sur les violations, constitution de dossiers et formulation de recommandations relatives aux mesures à prendre, notamment la publication de rapports et la conduite d'activités de sensibilisation concernant les grandes questions de droits de l'homme, notamment la protection des civils, les droits des femmes et les pratiques de détention, avec des acteurs nationaux et internationaux

- Fourniture au Gouvernement de conseils techniques portant sur la prise en compte des principes relatifs aux droits de l'homme, à la responsabilité et à l'ouverture dans tous les processus de paix et de réconciliation, et poursuite de l'appui technique apporté aux institutions publiques et aux forces nationales de sécurité
- Activités de facilitation et fourniture d'un appui technique aux organisations de la société civile afin d'assurer la participation et la représentation de la société civile et des groupes traditionnellement marginalisés, notamment les victimes et les femmes, dans les structures de gouvernance, les processus de paix et la vie politique
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action concernant le sort des enfants en période de conflit armé et fourniture de conseils au Gouvernement afghan sur cette question, moyennant, notamment, des cours de formation destinés à renforcer le mécanisme de suivi des violations des droits de l'enfant et d'établissement de rapports à ce sujet

Facteurs externes

46. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions ci-après sont réunies : a) une intensification de l'insurrection ne contribue pas à accroître le nombre de violations des droits de l'homme; b) une augmentation de la présence militaire internationale ne se traduit pas par une intensification des combats ou des répercussions négatives pour la population civile; c) le Gouvernement se montre disposé à mener des enquêtes sur les violations des droits de l'homme et capable de le faire, ces enquêtes étant indispensables au progrès du programme relatif aux droits de l'homme; d) les questions de justice transitionnelle bénéficiant de l'appui politique nécessaire sont dépolitisées et font l'objet d'une information digne de foi, ces facteurs étant indispensables au progrès du programme d'action correspondant; et e) la mise en œuvre des programmes relatifs aux droits de l'homme bénéficie d'un appui politique et financier durable.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

d) Efficacité accrue de l'aide au développement et de l'aide humanitaire fournies à l'Afghanistan et amélioration des institutions du pays, surtout au niveau infranational

d) i) Efficacité accrue du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), surtout en ce qui concerne les structures de l'État au niveau infranational

Mesure des résultats

2011 : L'examen à mi-parcours de l'exécution du PNUAD a été achevé, de même que les préparatifs du bilan commun de pays devant servir de point de départ à l'élaboration du prochain Plan; les groupes de travail ont été restructurés de sorte que leur structure corresponde aux mécanismes de coordination du cadre stratégique intégré des Nations Unies.

2012 (estimation) : Achèvement de l'examen à mi-parcours de l'exécution du PNUAD et mise en cohérence avec la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et les programmes prioritaires nationaux; achèvement du bilan commun de pays et définition des volets prioritaires du prochain PNUAD avec le Gouvernement

2013 (objectif) : Achèvement et présentation, pour examen final et approbation, des préparatifs du prochain PNUAD, portant sur la période commençant en 2015

ii) Renforcement de l'intégration et de la cohésion des activités du système des Nations Unies

Mesure des résultats

2011 : Le cadre stratégique intégré a été approuvé et le cadre de la stratégie de cohérence des Nations Unies a fait l'objet d'un accord; tous deux ont contribué à une meilleure coordination d'initiatives transversales visant à améliorer la communication et l'appui technique et à favoriser la prise de décisions fondées sur des données factuelles.

2012 (estimation) : Élaboration et adoption par le Gouvernement afghan et les organismes des Nations Unies d'un plan de cohérence des Nations Unies; achèvement de l'examen du cadre stratégique intégré des Nations Unies

2013 (objectif) : Amélioration de la cohérence des activités des Nations Unies favorisant la planification conjointe, les gains d'efficacité dans l'exécution des programmes, la communication et l'appui opérationnel aux échelons national et infranational

iii) Extension des programmes nationaux aux provinces

Mesure des résultats

2011 : 60 % des réformes de l'administration publique concernant les bureaux des gouverneurs de province ou de district et les ministères de tutelle ont été menées à bien dans les 34 provinces; grâce aux efforts de coordination de la MANUA, la coordination entre les équipes de reconstruction de province et les autorités locales s'est améliorée pendant la mise en œuvre des plans de développement des provinces.

2012 (estimation) : Achèvement de 80 % des réformes de l'administration publique concernant les bureaux des gouverneurs de province ou de district et les ministères d'exécution dans les 34 provinces; appui de la MANUA aux autorités locales, visant à ce que celles-ci prennent la direction de la mise en œuvre des plans de développement provinciaux et mènent une action qui soit plus cohérente avec celle des équipes de reconstruction de province

2013 (objectif) : Achèvement de 100 % des réformes de l'administration publique concernant les bureaux des gouverneurs de province ou de district et les ministères d'exécution dans les 34 provinces; appui de la MANUA

aux autorités locales, visant à ce que celles-ci prennent la direction de la mise en œuvre des plans de développement provinciaux et mènent une action qui soit plus cohérente avec celle des équipes de reconstruction de province

iv) Renforcement de la capacité du Gouvernement afghan de définir et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption

Mesure des résultats

2011 : Un Comité de surveillance et d'évaluation a été mis sur pied et un plan de travail adopté pour l'établissement d'objectifs relatifs aux questions de responsabilité et de transparence prioritaires pour l'Afghanistan.

2012 (estimation) : Réalisation d'au moins 40 % des objectifs du Comité de surveillance et d'évaluation relatifs aux questions de responsabilisation et de transparence prioritaires pour l'Afghanistan; publication d'un rapport d'étape et présentation au Président, au Parlement et au peuple afghans

2013 (objectif) : Examen par le Comité de surveillance et d'évaluation de la réalisation des objectifs restant à atteindre et établissement d'une nouvelle liste d'objectifs (priorités); publication d'un rapport d'étape et présentation au Président, au Parlement et au peuple afghans

v) Création et mise en œuvre de mécanismes visant à promouvoir une fonction publique plus efficace et davantage soumise au principe de responsabilité, y compris au niveau infranational

Mesures des résultats

Nombre de fonctionnaires ayant suivi les cours de formation sur les compétences de base dispensés par l'Institut afghan de la fonction publique

2011 : 5 634

2012 (estimation) : 4 602

2013 (objectif) : 5 000

Pourcentage du montant du Fonds pour la performance des gouverneurs utilisé par les 34 provinces

2011 : 91 % (phase I)

2012 (estimation) : 99 % (phase II)

2013 (objectif) : 100 % (phase II)

Nombre de gouverneurs de province adjoints et de gouverneurs de district recrutés au mérite

2011 : 16 gouverneurs de province adjoints et 86 gouverneurs de district

2012 (estimation) : 18 gouverneurs de province adjoints et 157 gouverneurs de district

2013 (objectif) : Achèvement du recrutement des gouverneurs de province adjoints et des 121 gouverneurs de district restants

vi) Amélioration de la capacité du Gouvernement de prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes nationaux

Mesure des résultats

2011 : Le programme prioritaire national du Ministère des affaires féminines, visant à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes, a été approuvé : la problématique hommes-femmes a été intégrée dans cinq programmes prioritaires nationaux qui ont été approuvés.

2012 (estimation) : Examen des 11 programmes prioritaires nationaux en attente d'approbation et communication aux ministères d'observations les concernant, en vue de la prise en compte des questions et objectifs touchant la problématique hommes-femmes; achèvement de l'élaboration des critères de sélection des ministères devant mettre en œuvre à titre pilote le Plan d'action national pour les femmes

2013 (objectif) : Poursuite de l'appui des ministères au Programme prioritaire national du Ministère des affaires féminines et utilisation par les ministères des indicateurs de mise en œuvre adoptés en vue de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans les programmes prioritaires nationaux; poursuite de l'appui apporté au Ministère des affaires féminines pour la mise au point définitive d'une stratégie de suivi et d'évaluation de l'application du Plan d'action national pour les femmes

Produits

- Appui au Ministère des finances pour la publication de rapports budgétaires périodiques et la mise en œuvre de son projet pilote d'établissement des budgets provinciaux
- Fourniture aux équipes de reconstruction des provinces de services d'aide à la coordination devant favoriser l'alignement de leurs activités sur les priorités arrêtées dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, les programmes prioritaires nationaux et les plans de développement des provinces et l'action menée à ce titre

- Assistance technique aux comités de développement des provinces, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères d'exécution pour la mise en œuvre et le suivi des plans de développement des provinces
- Coordination des programmes de renforcement des capacités visant à ce que les autorités infranationales puissent organiser, exécuter et superviser les activités de développement à l'échelon provincial
- Fourniture au Gouvernement de conseils et d'assistance technique concernant la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes et le contrôle de la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan

Facteurs externes

47. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire; b) les conditions de sécurité de chaque région permettent de continuer à privilégier les activités de mise en œuvre au niveau infranational; c) aucune catastrophe naturelle ne vient contrarier les efforts de reconstruction; et d) les donateurs financent les activités programmées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies au niveau des provinces.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

e) Progrès dans la réalisation des objectifs arrêtés dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et aux Conférences de Londres et de Kaboul, et dans l'exécution des programmes prioritaires nationaux

e) i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale concernant la définition des priorités et l'action correspondante, par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi, et appui à l'action menée pour concrétiser les priorités nationales, dans le cadre du processus de Kaboul

Mesure des résultats

2011 : 9 programmes prioritaires nationaux ont été approuvés; le Conseil commun de coordination et de suivi a tenu 2 réunions; les comités permanents du Conseil ont tenu 2 réunions; le Comité n'a pas achevé l'élaboration du rapport annuel énonçant ses décisions et faisant le point de leur application.

2012 (estimation) : Approbation de 11 programmes prioritaires nationaux; 3 réunions du Conseil commun de coordination et de suivi; 3 réunions de comités permanents du Conseil; élaboration du rapport annuel du Conseil énonçant ses décisions et faisant le point de leur application; conclusion d'un accord sur les mécanismes de suivi des décisions prises à la Conférence de Tokyo au sujet du renforcement du Conseil

2013 (objectif) : Approbation des modalités de financement des programmes prioritaires nationaux approuvés; 3 réunions du Conseil commun de coordination et de suivi; 3 réunions des comités

permanents du Conseil; élaboration du rapport annuel du Conseil énonçant ses décisions et faisant le point de leur application

ii) Renforcement de la capacité du Gouvernement de bien coordonner l'aide apportée par les donateurs et de gérer, évaluer et contrôler l'efficacité de l'aide aux niveaux national et infranational

Mesure des résultats

2011 : L'alignement de l'aide apportée par les donateurs pour le financement des programmes prioritaires nationaux et du budget de l'État n'a pas été complètement mené à bien car la conclusion d'un accord portant sur un programme du Fonds monétaire international a été retardée.

2012 (estimation) : Élaboration par le Ministère des finances d'une nouvelle politique de gestion de l'aide fondée sur les engagements du « New Deal » pris au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan (République de Corée) et accord avec la communauté des donateurs concernant les conditions nécessaires à son application

2013 (objectif) : 50 % des fonds versés par les donateurs affectés au budget national; 80 % de l'aide au développement alignée sur les programmes prioritaires nationaux

iii) Mise en place d'un dispositif entièrement opérationnel de suivi et d'évaluation de l'action menée pour concrétiser les priorités du Gouvernement

Mesure des résultats

2011 : Des rapports d'étape ont été élaborés tous les quatre mois, sous la direction du Gouvernement, pour chaque programme prioritaire national approuvé sur la base d'examen menés par le Gouvernement et la communauté internationale des donateurs à des réunions techniques régulières animées par la MANUA.

2012 (estimation) : Maintien de l'adhésion aux indicateurs du cadre de responsabilité partagée que le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont adopté à la Conférence de Tokyo pour appuyer le processus de Kaboul; renforcement des moyens dont dispose le Conseil commun de coordination et de suivi pour promouvoir l'adoption d'engagements réciproques liés à la Déclaration de Tokyo; suivi, tous les quatre mois, des progrès de la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux

2013 (objectif) : Maintien de l'adhésion aux indicateurs du cadre de responsabilité partagée que le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont adopté à la Conférence de Tokyo pour appuyer le processus de Kaboul; définition d'indicateurs de progrès et d'objectifs plus précis pour la prochaine stratégie nationale de développement et la décennie de la transformation, en fonction des engagements réciproques liés à la Déclaration de Tokyo; suivi, tous les quatre mois, des progrès de la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux

Produits

- Animation, par les coprésidents du Conseil commun de coordination et de suivi, de consultations régulières entre le Gouvernement et la communauté internationale; appui et assistance technique au secrétariat du Conseil
 - Conseils stratégiques, à l'intention des autorités nationales et régionales et des principales parties intéressées, et missions de bons offices auprès d'elles, en vue d'appuyer la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux et la concrétisation des engagements pris à de la Conférence de Bonn
 - Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes prioritaires nationaux aux niveaux national et infranational; activités d'information concernant la mise en œuvre des programmes
 - Appui à l'action menée par le Gouvernement pour orienter le développement économique et la création d'emplois par l'intermédiaire de groupes sectoriels
 - Avis et appui technique pour l'élaboration des plans de développement des provinces et leur alignement sur les programmes prioritaires nationaux
-

Facteurs externes

48. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des objectifs fixés dans le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et arrêtés aux Conférences de Londres et de Kaboul; et b) aucun bouleversement politique, y compris dans la région, ni aucune catastrophe naturelle ou situation d'urgence nationale ne vient entraver la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan.

Suivi et évaluation

49. Parallèlement à la présentation, dans des rapports comme celui-ci, de données sur les réalisations escomptées et les résultats de la Mission, des mécanismes de suivi, d'évaluation et de communication de l'information ont été mis en place. Les rapports trimestriels que le Secrétaire général fait au Conseil de sécurité demeurent le principal moyen par lequel la Mission rend compte des progrès accomplis par rapport à ses objectifs. En outre, la Mission communique des informations dans le cadre de divers mécanismes des Nations Unies, notamment ceux qui se rapportent au cadre stratégique intégré et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

III. Ressources nécessaires

A. Montant total des ressources nécessaires

50. Le montant net des ressources demandées au titre de la Mission pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 est estimé à 196 231 400 dollars (montant brut : 209 246 000 dollars), ce qui représente une diminution nette de 44 802 100 dollars (18,6 %) par rapport au montant approuvé au titre de la Mission pour 2012, comme il ressort du tableau 1.

Tableau 1

Total des ressources nécessaires (montant net)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012			Prévisions de dépenses pour 2013			Variations 2012-2013
	Crédits ouverts (1)	Montant estimatif des dépenses (2)	Montant estimatif du solde non utilisé (3) = (1) - (2)	Total (4)	Total net (5) = (4) - (3)	Dépenses non renouvelables (6)	Variation (7) = (4) - (1)
Militaires et personnel de police	1 299,3	981,5	317,8	1 194,9	877,1	–	(104,4)
Personnel civil	124 224,5	134 857,4	(10 632,9)	111 723,4	122 356,3	–	(12 501,1)
Dépenses opérationnelles	115 509,7	105 194,6	10 315,1	83 313,1	72 998,0	3 451,3	(32 196,6)
Total	241 033,5	241 033,5	–	196 231,4	196 231,4	3 451,3	(44 802,1)

51. L'écart entre les crédits demandés pour 2013 et le budget approuvé pour 2012 résulte d'une réduction des dépenses prévues au titre des catégories suivantes :

a) Transports aériens (17 648 800 dollars), du fait que la flotte aérienne de la Mission comptera deux hélicoptères et un avion de moins conformément à l'analyse des besoins critiques de la Mission qui a été menée pour qu'elle déploie au mieux ses moyens aériens au regard des problèmes de sécurité sur le terrain, ainsi qu'en raison d'une consommation de carburant moindre que prévu, deux facteurs qui tiennent essentiellement à la proposition de fermer neuf bureaux provinciaux en 2013;

b) Installations et infrastructures (9 773 500 dollars), du fait principalement de l'achèvement de certains projets d'infrastructures en 2012, et de la diminution globale des ressources demandées pour toutes les catégories de dépenses de ce type, notamment les services de sécurité, en raison d'une baisse des besoins pour le recrutement des gardes armés internationaux et des services de protection afghans par suite de la fermeture de neuf bureaux provinciaux proposée et de la révision de l'organisation de la Mission et de ses effectifs actuels pour les rationaliser et autoriser des économies d'échelle ainsi qu'en conséquence du climat dans lequel opère actuellement la Mission sur le plan de la sécurité;

c) Personnel recruté sur le plan national (9 133 100 dollars), du fait principalement de la réduction des effectifs proposée, la suppression de 550 postes de personnel recruté sur le plan national étant prévue, comme indiqué au tableau 6, dans le cadre de la fermeture de neuf bureaux provinciaux et par suite de la révision

de la structure organisationnelle de la Mission et de ses effectifs actuels pour les rationaliser et autoriser des économies d'échelle ainsi qu'en conséquence du climat dans lequel opère actuellement la Mission sur le plan de la sécurité;

d) Personnel recruté sur le plan international (3 454 700 dollars), principalement du fait de la réduction des effectifs, la suppression de 81 postes de personnel recruté sur le plan international étant prévue, comme indiqué au tableau 6, dans le cadre de la fermeture de neuf bureaux provinciaux et par suite de la révision de la structure organisationnelle de la Mission et de ses effectifs actuels pour les rationaliser et autoriser des économies d'échelle ainsi qu'en conséquence du climat dans lequel opère actuellement la Mission sur le plan de la sécurité;

e) Communications (1 691 200 dollars), du fait principalement de l'achèvement en 2012 du projet de mise à niveau des systèmes de communication de la Mission et de la réduction des dépenses au titre du matériel, des pièces détachées et des fournitures, des services et des communications commerciales, dans le cadre de la fermeture des neuf bureaux provinciaux proposée;

f) Informatique (1 127 000 dollars), en raison principalement de l'achèvement de l'important projet de mise à niveau des systèmes informatiques en 2012 et de la réduction des dépenses au titre du matériel informatique, des pièces détachées et des fournitures, des services, des logiciels et des licences d'exploitation dans le cadre de la fermeture des neuf bureaux provinciaux proposée;

g) Fournitures, services et matériel divers (1 090 000 dollars), du fait principalement de la réduction des dépenses de fret et dépenses connexes attribuable à l'externalisation des procédures de dédouanement, désormais menées plus efficacement, ce qui a permis de réduire le montant des surestaries, ainsi qu'en raison d'une baisse des dépenses au titre des abonnements, la fermeture des neuf bureaux provinciaux proposée laissant escompter une réduction des besoins en cartes télévisuelles pour les bureaux extérieurs;

h) Transports de surface (685 500 dollars), du fait que le contrat d'achat de véhicules blindés a été soldé en 2012 et qu'il n'est pas prévu d'acheter de nouveaux véhicules en 2013, ainsi qu'en raison de moindres besoins en carburants et lubrifiants et en pièces détachées compte tenu de la baisse du prix du carburant attendue en 2013 et du moindre nombre de véhicules qui doivent être utilisés par suite de la fermeture de neuf bureaux provinciaux proposée;

i) Services médicaux (159 600 dollars), du fait de l'application d'un taux révisé de 2 500 dollars par évacuation sanitaire primaire ou secondaire, contre 5 000 dollars les années précédentes, et d'une réduction des besoins en matériel médical par suite de la fermeture de neuf bureaux provinciaux proposée et de la réduction des effectifs de la Mission dans son ensemble;

j) Police des Nations Unies (72 100 dollars), du fait principalement que les effectifs de la Police des Nations Unies ont été ramenés à six hommes, contre huit hommes dans le budget de 2012;

k) Observateurs militaires (32 300 dollars), essentiellement imputable au fait que les effectifs ont été ramenés à 20 observateurs, contre 28 dans le budget de 2012; et

l) Voyages officiels (21 000 dollars), du fait principalement que le nombre de voyages effectués par des membres du personnel pour suivre des activités de

formation à l'extérieur de la zone de la Mission a été moindre que prévu puisque davantage de formations ont pu être dispensées en interne grâce au recrutement de consultants.

52. Les réductions de dépenses susmentionnées seraient en partie annulées par des augmentations au titre des Volontaires des Nations Unies (86 700 dollars), tenant essentiellement aux crédits ouverts pour les primes de danger, au taux de 640 dollars par mois par Volontaire des Nations Unies (80 Volontaires), contre 546 dollars par Volontaire pour les primes de risque pour 2012.

53. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012, de 10 758 100 dollars, s'explique essentiellement par des besoins moindres que prévu dans les domaines suivants :

a) Transports aériens (6 508 300 dollars), en raison d'une moindre utilisation de la flotte aérienne de la Mission, et notamment d'une réduction du nombre de vols hebdomadaires à destination de Doubaï, s'accompagnant d'une réduction des frais de location et d'opération de la flotte aérienne et d'une diminution des dépenses au titre du carburant, des services et des frais de manutention au sol;

b) Installations et infrastructures (2 622 000 dollars), du fait de moindres besoins au titre du matériel de sécurité, des services du bâtiment, du mobilier de bureau, du matériel divers et des services d'entretien;

c) Communications (673 900 dollars), du fait principalement que les frais liés à l'utilisation de répéteurs ont été moindres que prévu, et en raison de la réduction des besoins au titre du réseau de communication radio numérique UHF nécessaire pour la Mission et du remplacement d'un dispositif de localisation de véhicules trop onéreux par des systèmes plus économiques;

d) Fournitures, services et matériel divers (369 400 dollars), en raison principalement de la diminution des besoins au titre des abonnements par suite de la sous-utilisation des crédits prévus pour les cartes et services de réseaux télévisuels, ainsi que de la sous-utilisation des ressources demandées pour les rations;

e) Voyages officiels (200 400 dollars), essentiellement parce que le nombre de voyages effectués par des membres du personnel pour participer à des activités de formation a été moindre que prévu;

f) Observateurs militaires (164 500 dollars), compte tenu du déploiement d'un nombre d'officiers de liaison inférieur à celui prévu, par suite d'un plafonnement temporaire par la Mission du nombre d'officiers déployés;

g) Police des Nations Unies (153 300 dollars), principalement parce que le nombre d'hommes déployés a été inférieur à ce qui était prévu;

h) Services médicaux (40 900 dollars), principalement en raison du taux élevé de recouvrement auprès du personnel des différentes entités des Nations Unies qui se rend dans les dispensaires et bénéficie de services médicaux sur la base du recouvrement des coûts;

i) Informatique (25 400 dollars), du fait principalement d'une diminution des besoins pour l'achat de logiciels.

54. Ce solde inutilisé serait entièrement annulé par les dépassements de crédits prévus en 2012, d'un montant de 10 758 100 dollars, correspondant aux rubriques ci-après :

a) Personnel recruté sur le plan national (5 517 200 dollars), puisque les taux de vacance de postes moyens devraient être de 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 5 % pour le personnel recruté sur le plan local en Afghanistan, et de 5 % pour le personnel recruté sur le plan national au Koweït, alors que les taux inscrits au budget étaient de 18 % pour l'Afghanistan et de 10 % pour le Koweït; ainsi qu'en raison de l'augmentation des salaires du personnel recruté sur le plan national, de 3,8 % pour les administrateurs et de 2,5 % pour le personnel local, à compter du 1^{er} mars 2012;

b) Personnel recruté sur le plan international (5 115 700 dollars), en raison principalement d'un taux de vacance de postes moyen d'environ 20 % alors que celui inscrit au budget était de 22 %; de l'augmentation de l'indemnité de poste, de 51,0 % (budget) à 56,5 % (prévisions) pour l'Afghanistan, et de 40,8 % à 50,3 % pour le Koweït; et de l'augmentation des dépenses au titre de la prime de danger, dont le montant est passé de 1 365 à 1 600 dollars pour les membres du personnel recruté sur le plan international à compter du mois d'avril 2012;

c) Consultants (125 200 dollars), en raison du coût du recrutement de consultants internationaux devant aller dispenser des formations à la Mission.

B. Dépenses de personnel

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	1	2	3	7	31	111	108	58	321	205	–	526	291	1 661	80	2 558
Effectif proposé pour 2013	1	2	3	6	30	92	82	38	254	191	–	445	213	1 192	80	1 930
Variation	–	–	–	(1)	(1)	(19)	(26)	(20)	(67)	(14)	–	(81)	(78)	(469)	–	(628)

Tableau d'effectifs proposé

55. Le tableau d'effectifs prévu pour la MANUA pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 s'établit à 1 930 postes, comme indiqué dans le tableau 2 ci-dessus, dont :

a) Un total de 445 postes d'agent recruté sur le plan international, comprenant 254 postes d'administrateur et 191 postes d'agent du Service mobile;

b) Un total de 1 405 postes d'agent recruté sur le plan national, comprenant 213 postes d'administrateur et 1 192 postes d'agent local; et

c) Un total de 80 postes de volontaire des Nations Unies.

56. On trouvera dans le tableau 3 une liste détaillée des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

57. Conformément à la refonte de la structure/organisation de la Mission proposée et au nouvel ordre de priorités fixé pour les ressources décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, plusieurs mouvements de personnel sont aussi proposés pour 2013, comme indiqué dans les paragraphes ci-après.

Proposition de suppression de postes approuvés

58. Il est proposé de supprimer 631 postes, comme indiqué au tableau 4 : 81 postes soumis à recrutement international (1 D-1, 1 P-5, 19 P-4, 26 P-3, 20 P-2 et 14 postes d'agent du Service mobile) et 550 postes ayant fait l'objet d'un recrutement sur le plan national (78 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 472 postes d'agent local).

Proposition de création de postes sur le plan national

59. Comme indiqué au tableau 5, il est proposé de créer et de déployer au Koweït trois postes d'agent local, en appui aux équipes chargées de la déontologie et de la discipline, de l'audit et de la gestion de l'information.

Proposition de transfert de postes approuvés

60. Il est proposé de transférer 50 postes existants dans plusieurs lieux d'affectation de la Mission en Afghanistan et au Koweït, comme indiqué au tableau 6, dont 32 postes soumis à recrutement international (22 postes d'administrateur et 10 postes d'agent du Service mobile), et 18 postes d'agent recruté sur le plan national (5 postes d'administrateur et 13 postes d'agent local) qui seront affectés à de nouveaux services, à savoir le Groupe des affaires civiles et le Centre d'opérations civilo-militaires qu'il est proposé de mettre sur pied à Kaboul en 2013, ainsi qu'au Bureau du Koweït.

61. Pour ce qui est des postes qu'il est prévu de transférer vers d'autres services, les fonctions qui leur étaient attachées seront exercées par le personnel restant des unités administratives concernées. Les transferts proposés ne nuiront donc pas à l'exécution des programmes par les services concernés.

Effectifs proposés pour les bureaux à Kaboul

62. Le tableau d'effectifs proposé pour les bureaux de la MANUA à Kaboul prévoit 902 postes, comme indiqué dans le tableau 3, dont :

a) Un total de 244 postes d'agent recruté sur le plan international, comprenant 130 postes d'administrateur et 114 postes d'agent du Service mobile;

b) Un total de 597 postes d'agent recruté sur le plan national, comprenant 69 postes d'administrateur et 528 postes d'agent local; et

c) Un total de 61 postes de volontaire des Nations Unies.

Effectifs proposés pour les bureaux extérieurs et les bureaux d'appui et de liaison

63. Le tableau d'effectifs proposé pour 8 bureaux régionaux, 6 bureaux provinciaux, 1 bureau d'appui et 2 bureaux de liaison de la MANUA comprend 1 028 postes, comme indiqué dans le tableau 3, dont :

a) Un total de 701 postes déployés dans huit bureaux régionaux, comprenant 85 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 40 postes d'agent du Service mobile, 120 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 439 postes d'agent local et 17 postes de volontaire des Nations Unies;

b) Un total de 234 postes déployés dans six bureaux provinciaux, dont 17 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 6 postes d'agent du Service mobile, 22 postes d'agent recruté sur le plan national, 187 postes d'agent local et 2 postes de volontaire des Nations Unies;

c) Un total de 85 postes déployés au Koweït, dont 19 postes d'administrateur, 31 postes d'agent du Service mobile et 35 postes d'agent local;

d) Un total de 8 postes déployés aux bureaux de liaison à Islamabad et Téhéran, dont 3 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 3 postes d'agent local.

Tableau 3
Effectifs nécessaires par site

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Service généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectifs approuvés pour 2012																
<i>Sièges</i>																
Kaboul	1	2	3	6	23	56	56	18	165	117	–	282	90	575	61	1 008
Islamabad	–	–	–	–	1	1	1	–	3	–	–	3	2	2	–	7
Téhéran	–	–	–	–	–	1	1	–	2	–	–	2	1	1	–	4
<i>Bureaux régionaux et provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	4	3	3	11	5	–	16	16	63	1	96
Kandahar	–	–	–	1	–	3	2	3	9	7	–	16	18	71	1	106
Zabol	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	4	36	–	43
Nimroz	–	–	–	–	–	–	2	1	3	1	–	4	4	36	–	44
Orozgan	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	35	–	43
Hérat	–	–	–	–	1	5	5	3	14	7	–	21	20	64	3	108
Ghor	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	36	–	44
Badghis	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	4	36	–	44

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Service généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Farah	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	1	45
Mazar-e Charif	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	63	2	100
Faryab	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46
Sar-e Pol	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Cheberghan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Jalalabad	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	2	108
Kounar	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	33	-	41
Kondozi	-	-	-	-	1	5	3	3	12	5	-	17	16	62	3	98
Badakhchan	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Baghlan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Taloqan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Bâmiyân	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	65	3	102
Deykandi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40
Gardez	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	16	17	65	2	100
Khost	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
<i>Bureau d'appui commun de Koweït</i>	-	-	-	-	-	3	5	2	10	28	-	38	-	28	-	66
Total 2012	1	2	3	7	31	111	108	58	321	205	-	526	291	1 661	80	2 558

Effectifs proposés pour 2013*Sièges*

Kaboul	1	2	3	5	21	46	40	12	130	114	-	244	69	528	61	902
Islamabad	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	2	-	5
Téhéran	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3

Bureaux régionaux et provinciaux

Kaboul	-	-	-	-	1	3	3	3	10	4	-	14	13	42	1	70
Kandahar	-	-	-	1	-	3	2	2	8	7	-	15	15	59	1	90
Zabol	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nimroz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Orozgan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hérat	-	-	-	-	1	5	4	2	12	6	-	18	15	54	3	90
Ghor	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Badghis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farah	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	31	1	39

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Service généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Total
Mazar-e Charif	-	-	-	-	1	5	4	1	11	4	-	15	16	60	2	93	
Faryab	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	34	1	43	
Sar-e Pol	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cheberghan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	27	-	34	
Jalalabad	-	-	-	-	1	5	4	2	12	6	-	18	17	63	2	100	
Kounar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kondozi	-	-	-	-	1	4	3	2	10	4	-	14	16	53	3	86	
Badakhchan	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40	
Baghlan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	33	-	41	
Taloqan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bâmiyân	-	-	-	-	1	5	4	2	12	5	-	17	14	54	3	88	
Deykandi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Gardez	-	-	-	-	1	4	2	3	10	4	-	14	14	54	2	84	
Khost	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	-	3	4	30	-	37	
<i>Bureau d'appui commun de Koweït</i>	-	-	-	-	1	5	9	4	19	31	-	50	-	35	-	85	
Total 2013	1	2	3	6	30	92	82	38	254	191	-	445	213	1 192	80	1 930	
Variation	-	-	-	(1)	(1)	(19)	(26)	(20)	(67)	(14)	-	(81)	(78)	(469)	-	(628)	

Tableau 4

Postes existants qu'il est proposé de supprimer*Personnel recruté sur le plan international : 81 postes**Personnel recruté sur le plan national : 550 postes*

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Service généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Total
Groupe des droits de l'homme	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	1	1	-	4	
Groupe de la communication stratégique et du porte-parole	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Section de la sécurité	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	1	-	3	

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Service généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs locaux	Agents locaux			Total
Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2	
Groupe Déontologie et discipline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Section des auditeurs résidents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (composante I – affaires politiques)	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-	1	
Groupe conjoint de l'analyse et des politiques (qui a remplacé le Groupe de l'analyse des politiques)	-	-	-	1	-	1	-	1	3	-	-	3	1	-	-	4	
Coordonnateur résident/équipe de pays des Nations Unies	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	-	2	
Groupe de la protection de l'enfance	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2	
Groupe de la cohérence de l'aide	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	1	-	6	
Groupe de l'état de droit	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2	
Groupe de la coordination de l'appui sur le terrain	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	-	-	4	
Division des affaires politiques																	
Kaboul	-	-	-	-	-	-	2	1	3	-	-	3	2	2	-	7	
Téhéran	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Islamabad	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2	
Section du génie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	9	-	10	
Groupe de la gestion des installations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	
Section des communications et de l'informatique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-	6	
Section du transport de surface	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	10	-	11	
Section des ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	
Groupe de la gestion de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	
Groupe de la qualité de vie	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1	
Section des finances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	6	-	8	
Section des opérations aériennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	2	
<i>Bureaux régionaux</i>																	
Bureau régional de Kaboul	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	2	3	21	-	26	
Bureau régional de Kandahar	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	3	12	-	16	
Bureau régional d'Hérat	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	-	3	5	10	-	18	
Bureau régional de Mazar-e Charif	-	-	-	-	-	-	-	2	2	1	-	3	1	3	-	7	
Bureau régional de Jalalabad	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	1	6	-	8	
Bureau régional de Kondoz	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	-	3	-	9	-	12	

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Service généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total	
Bureau régional de Bâmiyân	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	2	11	-	14	
Bureau régional de Gardez	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	3	11	-	16		
<i>Bureaux provinciaux</i>																	
Bureau provincial de Farah	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	-	6		
Bureau provincial de Faryab	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3		
Bureau provincial de Djozdjan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8	-	9		
Bureau provincial de Badakhchan	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	4	-	5		
Bureau provincial de Baghlan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4		
Bureau provincial de Khost	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	6	-	7		
Bureau provincial de Zabol	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	2	4	36	-	42		
Bureau provincial de Nimroz	-	-	-	-	-	-	2	1	3	-	3	4	36	-	43		
Bureau provincial d'Orozgan	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	3	4	35	-	42		
Bureau provincial de Ghor	-	-	-	-	-	1	1	1	3	-	3	4	36	-	43		
Bureau provincial de Badghis	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	4	4	36	-	44		
Bureau provincial de Sari Pul	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	4	4	37	-	45		
Bureau provincial de Kounar	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	4	4	33	-	41		
Bureau provincial de Takhar	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	4	4	35	-	43		
Bureau provincial de Deykandi	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	4	4	32	-	40		
Bureau du Koweït	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	2	-	-	-	2		
Total	-	-	-	1	1	19	26	20	67	14	-	81	78	472	-	631	

Tableau 5
Créations de postes proposées pour le Bureau du Koweït

Personnel recruté sur le plan national : 3 postes

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Service généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total	
Groupe Déontologie et discipline	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1		
Section des auditeurs résidents	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1		
Groupe de la gestion de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1		
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3		

Tableau 6
Postes existants qu'il est proposé de transférer
Personnel recruté sur le plan international : 32 postes
Personnel recruté sur le plan national : 18 postes

<i>Poste</i>	<i>De</i>	<i>À</i>
1 AL	Groupe de la protection de l'enfance	Groupe des droits de l'homme
1 P-5		
2 P-4		
1 P-3	Groupe de la gouvernance	
3 AN		
2 AL		
1 P-5		
5 P-4		
1 P-3		
1 P-2	Groupe de la cohérence de l'aide	Groupe des affaires civiles (nouveau)
2 SM		
2 AN		
2 AL		
1 P-4	Groupe Déontologie et discipline	
1 P-2		
1 P-4		
1 P-3	Section des auditeurs résidents	
1 SM		
1 AL		
1 P-4	Groupe de l'état de droit	
1 P-5	Section du budget et de la planification	
1 P-3		
1 P-3		
1 P-2	Section de l'information géographique	Bureau du Koweït
1 AL		
1 P-3	Section des finances	
1 AL		
2 SM	Section des communications et de l'informatique	
1 SM	Section de la gestion du matériel	
1 AL	Section de la gestion de l'information	

Poste	De	À
4 AL	Section des communications et de l'informatique	
1 SM	Bureau provincial de Zabol	
1 SM	Bureau provincial de Nimroz	Section de la sécurité (Centre d'opérations civilo-militaires) (nouveau)
1 SM	Bureau provincial d'Orozgan	
1 SM	Bureau provincial de Ghor	
Total : 50		

Abréviations : SM : agent du Service mobile; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total personnel international	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2012	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	2	-	7
Effectif proposé pour 2013	1	-	-	-	1	1	-	-	3	2	-	5	-	2	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

64. Le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 35 et 36 du document A/64/349/Add.4.

Groupe des droits de l'homme

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 2 postes; transfert de 1 poste d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	3	4	3	-	11	1	-	12	6	9	1	28
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	3	3	2	-	9	1	-	10	5	9	1	25
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)

65. Le Groupe des droits de l'homme continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 37 à 55 du document A/64/349/Add.4.

66. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de :

- Supprimer quatre postes (1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local);
- Transférer les fonctions du Groupe de la protection de l'enfance au Groupe des droits de l'homme, y compris un poste d'agent local.

Groupe de la communication stratégique et du porte-parole

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	1	2	5	-	9	1	-	10	6	13	-	29
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	1	2	4	-	8	1	-	9	6	13	-	28
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

67. Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 56 à 58 du document A/64/349/Add.4.

68. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de supprimer un poste P-3.

Section de la sécurité (et dispositif intégré de gestion de la sûreté et de la sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité et du Département des opérations de maintien de la paix)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes; transfert de 4 postes d'une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 4 postes d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Total personnel international	Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité		Services généraux	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	2	2	7	6	17	62	-	79	-	172	3	254
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	2	2	6	5	15	66	-	81	-	175	3	259
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	4	-	2	-	3	-	5

69. La Section de la sécurité continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 64 à 77 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 76 à 80 du document A/65/328/Add.4.

70. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de supprimer trois postes (1 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent local).

71. Par ailleurs, afin d'assurer la centralisation des fonctions de suivi de l'information, d'établissement de rapports et d'appréciation de la situation, il est proposé de créer, au siège à Kaboul, un centre d'opérations conjoint relevant de la Section de la sécurité, auquel il est proposé de transférer quatre postes d'agent du Service mobile depuis des bureaux de province devant être fermé (Zabol, Nimroz, Orozgan et Ghor), et quatre postes d'agent local de la Section des communications et de l'informatique.

2. Bureau du Chef de cabinet

Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
Effectif proposé pour 2013	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4	-	3	-	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

72. L'Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 147 du document A/64/349/Add.4.

Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	2	2	-	5	-	-	5	2	2	-	9
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	1	1	-	3	-	-	3	2	2	-	7
Variation	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	-	-	-	(2)	

73. Le Groupe de la planification et de l'élaboration des rapports continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 139 à 142 du document A/65/328/Add.4.

74. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de supprimer deux postes (1 P-4 et 1 P-3).

Groupe des affaires juridiques

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

75. Le Groupe des affaires juridiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 155 et 156 du document A/64/349/Add.4.

Groupe Déontologie et discipline

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	-	-	3	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)	

76. Le Groupe Déontologie et discipline continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 149 à 151 du document A/64/349/Add.4, et de faire rapport au Chef de cabinet à Kaboul. Néanmoins, dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, et compte tenu du nombre de cas traités par le Groupe au siège à Kaboul, des possibilités en matière de diffusion et de développement à explorer avec les spécialistes de la déontologie et de la disciplines de la MANUI au Koweït et de la facilité de voyager entre Kaboul, l'Inde et le Pakistan pour les besoins des activités, et en vue d'éviter d'exposer le personnel aux risques de la région de Kaboul, il est proposé de :

- a) Dissoudre le Groupe à Kaboul, et d'en transférer les fonctions au Koweït;
- b) Transférer deux postes (1 P-4 et 1 P-3) au Koweït;
- c) Supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national.

Groupe linguistique

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

77. le Groupe linguistique continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 152 à 154 du document A/64/349/Add.4.

Groupe des auditeurs résidents

Personnel recruté sur le plan international : transferts de 3 postes à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste; transfert de 1 poste à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	-	5	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	(1)	-	(3)	(1)	(1)	-	(5)	

78. Le Groupe des auditeurs résidents continuera de s'acquitter des fonctions décrites au paragraphe 160 du document A/64/349/Add.4. Néanmoins, dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut, aux paragraphes 20 à 25, il a été constaté que ses fonctions pouvaient être assurées depuis le Koweït, les

principaux domaines audités étant actuellement situés au Bureau du Koweït. Les auditeurs du Groupe pourront se rendre à Kaboul pour effectuer un audit si cela est nécessaire. Il est donc proposé de :

- a) Dissoudre le Groupe à Kaboul et d'en transférer les fonctions au Koweït;
- b) Transférer quatre postes (1 P-4, 1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent local) au Koweït;
- c) Supprimer un poste d'administrateur recruté sur le plan national.

3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)

Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Effectif approuvé pour 2012	-	1	-	-	-	1	1	1	4	1	-	5	-	1	-	6
Effectif proposé pour 2013	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

79. Le Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les affaires politiques (composante I) continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 78 et 79 du document A/64/349/Add.4.

80. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de supprimer un poste P-2.

Division des affaires politiques (y compris les bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 5 postes

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 5 postes

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	1	1	3	8	10	2	25	1	-	26	12	17	2	57
Effectif proposé pour 2013	-	-	1	1	3	7	7	1	20	1	-	21	9	15	2	47
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(3)	(1)	(5)	-	-	(5)	(3)	(2)	-	(10)

81. La Division des affaires politiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 85 à 91 du document A/65/328/Add.4.

82. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de :

a) Supprimer un poste P-3 au Bureau de liaison de Téhéran et deux postes (1 P-4 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national) au Bureau de liaison d'Islamabad;

b) Supprimer sept postes à Kaboul (2 P-3, 1 P-2, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent local).

83. La Mission, dont le mandat a été renouvelé, devra continuer d'appuyer la réforme électorale à long terme en Afghanistan, ce qui soulève des questions politiques complexes, comme la réforme de la législation électorale, l'établissement de calendriers et de la liste d'électeurs, le contrôle de sécurité et le découpage des circonscriptions – autant de problématiques hautement politisées qui touchent à d'autres processus politiques du pays. L'intention est de parvenir, sous la direction de la Division, à conjuguer savoir-faire politique et compréhension générale du processus électoral en vue d'appuyer les efforts de la Mission en faveur de la réforme électorale.

84. Dans cette optique, et comme il est expliqué au paragraphe 88 du document A/65/328/Add.4, un poste P-4 sera maintenu à la Division de l'assistance électorale à New York. Son titulaire sera chargé d'assurer la coordination de toutes les questions électorales et de donner des orientations sur ce sujet, et notamment de passer en revue les plans et stratégies électoraux, de mener des analyses, d'aider à recruter du personnel électoral spécialisé pour la Mission et pour le projet électoral du PNUD et, surtout, de jouer un rôle de personne de référence en matière de services de conseils et d'aide techniques à l'appui de l'équipe électorale au sein de la Mission, en particulier pour ce qui a trait au domaine extrêmement spécialisé que constitue la réforme électorale complète à laquelle doit procéder la MANUA. Il continuera par ailleurs d'assurer la liaison entre le conseiller électoral principal et les États Membres, les donateurs et les parties prenantes internationales, notamment l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, et de répondre régulièrement et promptement aux questions des États Membres, tout en

organisant des réunions et en produisant des documents d'information à l'intention des hauts fonctionnaires à New York.

**Groupe commun de l'analyse et des politiques (anciennement
Groupe de l'analyse des politiques)**

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité généraux</i>		Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	1	3	1	2	8	-	-	8	3	1	-	12
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	1	-	8
Variation	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	(3)	-	-	(3)	(1)	-	-	(4)

85. Le Groupe commun de l'analyse et des politiques continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 82 à 84 du document A/65/328/Add.4.

86. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de :

a) Rebaptiser « Groupe commun de l'analyse et des politiques » l'actuel Groupe de l'analyse des politiques. Outre les tâches mentionnées plus haut, le groupe qu'il est proposé de former sera aussi chargé du système d'alerte rapide de la Mission, qui vise à fournir des analyses intersectorielles pour permettre aux hauts fonctionnaires d'avoir une vue d'ensemble concise des nouvelles problématiques et d'être ainsi en mesure d'ajuster la position de la Mission comme il convient;

b) Supprimer quatre postes (1 D-1, 1 P-4, 1 P-2 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national).

Groupe consultatif sur les questions de police

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité généraux</i>		Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

87. Le Groupe consultatif sur les questions de police continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 102 à 104 du document A/64/349/Add.4.

Groupe consultatif militaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

88. Le Groupe consultatif militaire continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 110 et 111 du document A/64/349/Add.4.

4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)

Cabinet du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	1	-	-	-	1	-	1	3	1	-	4	-	2	-	6

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif proposé pour 2013	-	1	-	-	-	1	-	1	3	1	-	4	-	2	-	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

89. Le Cabinet du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire) continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 101 à 103 du document A/65/328/Add.4.

Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2012	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Effectif proposé pour 2013	-	-	1	-	-	-	1	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

90. Le Directeur du développement et Conseiller spécial du Représentant spécial du Secrétaire général continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 80 et 81 du document A/63/346/Add.4.

Groupe de la problématique hommes-femmes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	1	2	-	-	2	1	1	1	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

91. Le Groupe de la problématique hommes-femmes continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 123 à 125 du document A/64/349/Add.4.

Coordonnateur résident/Groupe de l'équipe de pays des Nations Unies

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	1	2	1	5	-	-	5	3	2	-	10
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	4	2	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(1)	-	-	(2)

92. Le Coordonnateur résident/Groupe de l'équipe de pays des Nations Unies continuera de s'acquitter des fonctions décrites aux paragraphes 113 à 116 du document A/65/328/Add.4.

93. Dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de supprimer deux postes (1 P-3 et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national).

Groupe de la protection de l'enfance

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	-	-	(2)	-	(1)	-	(3)

94. Compte tenu des liens étroits, au plan technique, entre les fonctions et activités de la Mission en matière de protection de l'enfance et de défense des droits de l'homme, et dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de :

a) Fusionner les deux fonctions au sein d'une seule unité administrative afin de traiter les questions de protection au sein de la Mission de manière plus intégrée et cohérente, tout en veillant à ce que cette fonction reste ciblée, que les exigences en matière d'établissement de rapport soient respectées et que les mécanismes existants de conseil et de partage de l'information avec le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé demeurent en place;

b) Dissoudre le Groupe de la protection de l'enfance et d'en transférer les fonctions, ainsi qu'un poste d'agent local, au Groupe des droits de l'homme;

c) Supprimer deux postes (1 P-4 et 1 P-3).

Groupe de la cohérence de l'aide

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes; transfert de 10 postes à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 3 postes; transfert de 4 postes à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	2	6	2	1	11	2	-	13	4	3	-	20

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	(2)	(6)	(2)	(1)	(11)	(2)	-	(13)	(4)	(3)	-	(20)

95. Compte tenu de la convergence croissante des activités et actions entreprises au sein des bureaux hors Siège de la MANUA pour assurer la cohérence entre les questions de développement et les questions de gouvernance au niveau des politiques nationales et infranationales, et dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25, il est proposé de :

a) Dissoudre le Groupe de la cohérence de l'aide et transférer ses fonctions au nouveau Groupe des affaires civiles;

b) Transférer 14 postes (1 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 postes d'agent du Service mobile, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 2 postes d'agent local) au nouveau Groupe des affaires civiles;

c) Supprimer six postes (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 1 poste d'agent local).

Groupe de la gouvernance

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 4 postes à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	2	1	-	4	-	-	4	3	2	-	9
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	(1)	(2)	(1)	-	(4)	-	-	(4)	(3)	(2)	-	(9)

96. Compte tenu de la convergence croissante des activités et actions entreprises au sein des bureaux hors Siège de la MANUA pour assurer la cohérence entre les questions de développement et les questions de gouvernance au niveau des politiques nationales et infranationales, et dans le cadre des changements structurels et organisationnels et des nouvelles priorités de la répartition des ressources de la Mission, il est aussi proposé de dissoudre le Groupe de la gouvernance et de transférer les neuf postes approuvés pour le Groupe au nouveau Groupe des affaires civiles.

Groupe des affaires civiles (nouveau)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 14 postes temporaires d'autres unités administratives

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 9 postes temporaires d'autres unités administratives

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs locaux</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	2	7	2	1	12	2	-	14	5	4	-	23
Variation	-	-	-	-	2	7	2	1	12	2	-	14	5	4	-	23

97. Il est proposé de créer le Groupe des affaires civiles, qui sera chargé des activités de programme ci-après : cohérence de l'aide en mettant l'accent sur la promotion de la cohérence, l'appropriation nationale et l'alignement sur la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, et une coordination efficace, en faisant fond sur les compétences et l'expérience de l'ensemble de la communauté des fournisseurs d'aide, notamment l'équipe de pays des Nations Unies, les institutions financières internationales et les organismes bilatéraux.

98. En outre, le programme relatif à la gouvernance qui relève de ce groupe visera à permettre à celui-ci de s'acquitter du mandat énoncé dans la résolution 2041 (2012) du Conseil de sécurité, lequel a demandé à la MANUA et au Représentant spécial du Secrétaire général d'apporter un appui à toutes les institutions afghanes, notamment les pouvoirs exécutif et législatif, pour asseoir les principes de la bonne gouvernance, y compris la pleine représentation de toutes les Afghanes et de tous les Afghans, et de responsabilité aux échelons tant national que local.

99. Dans le contexte de l'initiative susmentionnée, il est proposé également de transférer 23 postes existants d'autres unités administratives comme indiqué ci-après afin que l'unité nouvellement créée s'acquitte des tâches qui lui ont été confiées :

a) Quatorze postes temporaires du Groupe de la cohérence de l'aide (dont la suppression a été proposée) (1 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 2 d'agent du Service mobile, 2 d'administrateur recruté sur le plan national et 2 d'agent local);

b) Neuf postes temporaires du Groupe de la gouvernance (dont la suppression a été proposée) (1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 d'administrateur recruté sur le plan national et 2 d'agent local).

Groupe de l'état de droit

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	1	6	2	-	10	-	-	10	2	4	-	16
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	1	4	1	-	7	-	-	7	2	4	-	13
Variation	-	-	-	-	-	(2)	(1)	-	(3)	-	-	(3)	-	-	-	(3)

100. Le Groupe de l'état de droit continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 128 et 129 du document A/65/328/Add.4.

101. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

- a) Supprimer deux postes temporaires (1 P-4 et 1 P-3);
- b) Transférer un poste temporaire P-4 à Koweït.

Groupe de la coordination sur le terrain

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 2 postes temporaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	3	2	-	6	1	-	7	4	2	-	13

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
										<i>sécurité</i>							
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	2	1	-	4	1	-	5	2	2	-	9	
Variation	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	(2)	-	-	(2)	(2)	-	-	(4)	

102. Le Groupe de la coordination sur le terrain continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 130 à 137 du document A/65/328/Add.4.

103. Il est proposé de supprimer quatre postes temporaires (1 P-4, 1 P-3 et 2 d'administrateur recruté sur le plan national), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

5. Appui à la mission

Tableau 7

Effectifs nécessaires pour l'appui à la mission (Kaboul)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires; transfert de 8 postes temporaires à d'autres unités administratives

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 48 postes temporaires; transfert de 7 postes temporaires à d'autres unités administratives

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
										<i>sécurité</i>							
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	4	10	14	2	31	40	-	71	35	325	54	485	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	3	10	10	1	25	34	-	59	25	280	54	418	
Variation	-	-	-	(1)	(-)	(4)	(1)	(6)	(6)	(6)	-	(12)	(10)	(45)	(-)	(67)	

104. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Transférer 11 postes temporaires approuvés de l'appui à la mission à Kaboul à Koweït, comme indiqué ci-après :

- i) Deux postes temporaires (1 P-5 et 1 P-3) de la Section du budget et de la planification;
- ii) Trois postes temporaires (1 P-3, 1 P-2 et 1 poste d'agent local) de la Section de l'information géographique;
- iii) Deux postes temporaires (1 P-3 et 1 poste d'agent local) de la Section des finances;
- iv) Deux postes temporaires (d'agent du Service mobile) de la Section des communications et de l'informatique;
- v) Un poste temporaire (d'agent du Service mobile) de la Section de la gestion du matériel;
- vi) Un poste temporaire d'agent local du Groupe de la gestion de l'information;
- b) Transférer quatre postes temporaires d'agent local de l'appui à la mission à Kaboul à la Section de la sécurité;
- c) Supprimer 52 postes temporaires (1 P-3, 3 d'agent du Service mobile, 10 d'administrateur recruté sur le plan national et 38 d'agent local).

Bureau du Chef de l'appui à la mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>							<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/ Sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	Total	
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

105. Le Bureau du Chef de l'appui à la mission continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 147 à 149 du document A/65/328/Add.4.

Section du budget et de la planification

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes temporaires à d'autres unités administratives

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>
										<i>sécurité</i>							
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	-	-	3	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	
Variation	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(2)	-	-	(2)	-	-	-	(2)	

106. La Section du budget et de la planification continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 175 à 177 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 151 et 152 du document A/65/328/Add.4.

107. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

- a) Transférer les fonctions de cette section à Koweït;
- b) Transférer deux postes temporaires (1 P-5 et 1 P-3) à Koweït;
- c) Maintenir cette unité administrative à Kaboul de même qu'un administrateur recruté sur le plan national pour assurer la liaison avec les unités administratives à comptabilité autonome basées à Kaboul et fournir à celles-ci un appui et des conseils sur place sur l'établissement et l'exécution du budget.

Groupe de la sécurité aérienne

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>
										<i>sécurité</i>							
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	2	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	2	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

108. Le Groupe de la sécurité aérienne continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 129 à 132 du document A/63/346/Add.4.

Bureau des services techniques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

109. Le Bureau des services techniques continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 178 à 181 du document A/64/349/Add.4.

Section du génie

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 10 postes temporaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	2	43	8	59	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	1	34	8	49	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(9)	-	(10)	

110. La Section du génie continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 155 et 156 du document A/65/328/Add.4.

111. Il est proposé de supprimer un poste temporaire d'administrateur recruté sur le plan national et neuf postes temporaires d'agent local, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Section des communications et de l'informatique

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes temporaires à une autre unité administrative

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 6 postes temporaires;
transfert de 4 postes temporaires à une autre unité administrative*

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	11	-	12	7	33	7	59	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	-	1	9	-	10	4	26	7	47	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	(3)	(7)	-	(12)	

112. La Section des communications et de l'informatique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 184 et 185 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 157 et 158 du document A/65/328/Add.4.

113. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

- a) Supprimer trois postes temporaires d'administrateur recruté sur le plan national et d'agent local;
- b) Transférer deux postes temporaires d'agent du Service mobile au bureau de Koweït et quatre d'agent local à la Section de la sécurité.

Section de l'approvisionnement et des carburants

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	1	1	2	3	-	5	-	12	3	20	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

114. La Section de l'approvisionnement et des carburants continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 187 et 188 du document A/64/349/Add.4.

Section du transport de surface

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 10 postes temporaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	6	-	7	2	151	4	164
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	-	6	2	141	4	153
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(10)	-	(11)

115. La Section du transport de surface continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 189 et 190 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 160 et 161 du document A/65/328/Add.4.

116. Il est proposé de supprimer 11 postes temporaires (1 d'agent du Service mobile et 10 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Section des opérations aériennes

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste temporaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	3	7	4	19
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	7	4	17
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	-	(2)

117. La Section des opérations aériennes continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 193 à 195 du document A/64/349/Add.4.

118. Il est proposé de supprimer deux postes temporaires (1 d'agent du Service mobile et 1 d'administrateur recruté sur le plan national), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Section du contrôle des mouvements

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

119. La Section du contrôle des mouvements continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 196 et 197 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 163 et 164 du document A/65/328/Add.4.

Section de l'information géographique

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes temporaires à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	1	1	2	6
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	3
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	-	-	(2)	-	(1)	-	(3)

120. La Section de l'information géographique continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 198 et 199 du document A/64/349/Add.4.

121. Il est proposé de transférer trois postes temporaires à Koweït (1 P-3, 1 P-2 et 1 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Section de la gestion du matériel

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	-	10	3	17
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	10	3	16
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)

122. La Section de la gestion du matériel continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 112 à 114 du document A/66/354/Add.4.

123. Il est proposé de transférer un poste temporaire d'agent du Service mobile à Koweït, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Groupe de la gestion des locaux

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 10 postes temporaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	14	6	21
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	4	6	11
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(10)	-	(10)

124. Le Groupe de la gestion des locaux continuera d'exercer les fonctions décrites au paragraphe 118 du document A/66/354/Add.4.

125. Il est proposé de supprimer 10 postes temporaires d'agent local, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau du Chef des services administratifs

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total personnel international	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

126. Le Bureau du Chef des services administratifs continuera d'exercer les fonctions décrites au paragraphe 166 du document A/65/328/Add.4.

Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total personnel international	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

127. Le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies continuera d'exercer les fonctions décrites au paragraphe 150 du document A/65/328/Add.4.

Section des ressources humaines

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 3 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	6	9	2	20
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	3	3	9	2	17
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)

128. La Section des ressources humaines continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 201 à 212 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 167 et 168 du document A/65/328/Add.4.

129. Il est proposé de supprimer trois postes temporaires d'administrateur recruté sur le plan national, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Section des finances

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 8 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	2	8	2	14
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	2	4
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)	(7)	-	(10)

130. La Section des finances continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 214 et 215 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 169 et 170 du document A/65/328/Add.4.

131. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

- a) Supprimer deux postes temporaires d'administrateur recruté sur le plan national et six d'agent local;
- b) Transférer deux postes temporaires (1 P-3 et 1 d'agent local) à Koweït.

Section des achats

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

132. La Section des achats continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 217 à 222 du document A/64/349/Add.4 et aux paragraphes 171 et 172 du document A/65/328/Add.4.

Section des services médicaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Adminis-trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	2	4	9	6	21
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	2	4	9	6	21
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

133. La Section des services médicaux continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 224 à 228 du document A/64/349/Add.4.

134. En outre, la Section continuera de fournir des médicaments et des consommables à ses installations et antennes médicales établies dans les locaux de la Mission, notamment le service médical de Kaboul, deux antennes dans les complexes A et B et sept antennes en province. Un recouvrement des coûts doit être effectué auprès du personnel de diverses entités des Nations qui se rend dans les dispensaires et bénéficie de services médicaux.

Groupe de la gestion de l'information

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	5	2	9	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	4	2	7	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(2)	

135. Le Groupe de la gestion de l'information continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 132 et 133 du document A/66/354/Add.4.

136. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

- Supprimer un poste temporaire d'agent du Service mobile;
- Transférer un poste temporaire d'agent local à Koweït.

Groupe du soutien psychosocial

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	1	2	7	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	1	2	7	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

137. Le Groupe du soutien psychosocial continuera d'exercer les fonctions décrites au paragraphe 136 du document A/66/354/Add.4.

Groupe de la qualité de vie

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	2	1	5
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	2	1	4
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

138. Le Groupe de la qualité de la vie continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 138 et 139 du document A/66/354/Add.4.

139. Il est proposé de supprimer un poste temporaire P-3, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

6. Bureau de Koweït

Tableau 8

Effectifs nécessaires pour le bureau à Koweït

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires; transfert de 14 postes temporaires d'autres unités administratives

Personnel recruté sur le plan national : création de 3 postes temporaires; transfert de 4 postes temporaires d'autres unités administratives

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	-	3	5	2	10	28	-	38	-	28	-	66
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	5	9	4	19	31	-	50	-	35	-	85
Variation	-	-	-	-	1	2	4	2	9	3	-	12	-	7	-	19

140. Le bureau de la MANUA à Koweït continuera d'exercer les fonctions décrites aux paragraphes 141 à 144 du document A/66/354/Add.4.

141. Les transferts de personnel proposés et les autres améliorations proposées pour le bureau de Koweït sont décrits dans le détail aux paragraphes 29 à 36 du présent rapport.

7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

142. Dans le cadre de l'Accord de Bonn de décembre 2001, 8 bureaux régionaux ont été créés à Kaboul (bureau régional central), Kandahar, Hérat, Mazar-e Charif, Jalalabad, Konduz, Bamiyan et Gardez, et deux bureaux provinciaux dans les provinces de Faryab (Maïmana) et Badakhchan (Fayzabad). Pendant les années qui ont suivi, 13 autres bureaux ont été créés dans les provinces de Zabol (Qalat), Nimroz (Zarandj), Orozgan (Tarin Kot), Farah (Farah), Ghor (Tchaghtcharan), Badghis (Qala-i Nao), Sar-e Pol (Sar-e Pol), Kounar (Assadabad), Baghlan (Pol-e Khomri), Deykandi (Nili), Khost (Khost), Djozdjan (Cheberghan) et Takhar (Taloqan).

143. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de fermer neuf bureaux provinciaux de la MANUA à Badghis, Ghor, Nimroz, Zabol, Deykandi, Orozgan, Takhar, Sar-e Pol et Kounar. En conséquence, en 2013, la Mission comptera 14 bureaux extérieurs dans tout l'Afghanistan, 8 bureaux régionaux et 6 bureaux provinciaux. On trouvera dans le tableau 8 le détail des postes approuvés pour 2012 et des postes proposés pour 2013 pour les bureaux de la MANUA installés dans les régions et les provinces.

Tableau 9

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux^a

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 49 postes temporaires; transfert de 4 postes temporaires à d'autres unités administratives

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 485 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	7	50	45	38	141	60	-	201	198	1 055	19	1 473
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	7	40	32	22	102	46	-	148	142	626	19	935
Variation	-	-	-	-	-	(10)	(13)	(16)	(39)	(14)	-	(53)	(56)	(429)	-	(538)

^a Y compris 14 bureaux existants, 8 régionaux et 6 provinciaux.

Bureaux régionaux

144. La Mission comptera encore huit bureaux régionaux à Kaboul, Kandahar, Hérat, Mazar-e-Charif, Jalalabad, Konduz, Bamyan et Gardez, pour lesquels l'effectif total proposé est de 701 postes temporaires, comme décrit dans le détail au tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 16 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 101 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	7	36	28	24	96	45	-	141	138	522	17	818
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	7	34	26	17	85	40	-	125	120	439	17	701
Variation	-	-	-	-	-	(2)	(2)	(7)	(11)	(5)	-	(16)	(18)	(83)	-	(117)

145. Il est proposé de supprimer 16 postes temporaires d'administrateur ou d'agent recruté sur le plan international (2 P-4, 2 P-3, 7 P-2, 5 d'agent du Service mobile) et 101 postes temporaires d'administrateur ou d'agent recruté sur le plan national (18 d'administrateur recruté sur le plan national et 83 d'agent local) dans les bureaux régionaux, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

146. On trouvera dans les tableaux ci-après une description détaillée de la structure des effectifs proposée pour chaque bureau régional, y compris les suppressions et les transferts de poste.

Bureau régional de Kaboul (centre)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 24 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	16	16	63	1	96	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	3	3	3	10	4	-	14	13	42	1	70	
Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	-	(2)	(3)	(21)	-	(26)	

147. Il est proposé de supprimer 26 postes temporaires (1 P-4, 1 d'agent du Service mobile, 3 d'administrateur recruté sur le plan national et 21 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Kandahar (sud)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 15 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	1	-	3	2	3	9	7	-	16	18	71	1	106	
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	1	-	3	2	2	8	7	-	15	15	59	1	90	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(3)	(12)	-	(16)	

148. Il est proposé de supprimer 16 postes temporaires (1 P-2, 3 d'administrateur recruté sur le plan national et 12 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Hérat

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 15 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	5	5	3	14	7	-	21	20	64	3	108
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	5	4	2	12	6	-	18	15	54	3	90
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(2)	(1)	-	(3)	(5)	(10)	-	(18)

149. Il est proposé de supprimer 18 postes temporaires (1 P-3, 1 P-2, 1 d'agent du Service mobile, 5 d'administrateur recruté sur le plan national et 10 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Mazar-e Charif

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 4 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	17	63	2	100
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	5	4	1	11	4	-	15	16	60	2	93
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	(1)	-	(3)	(1)	(3)	-	(7)

150. Il est proposé de supprimer sept postes temporaires (2 P-2, 1 d'agent du Service mobile, 1 d'administrateur recruté sur le plan national et 3 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Jalalabad

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 7 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total personnel international	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectif approuvé pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	6	-	19	18	69	2	108
Effectif proposé pour 2013	-	-	-	-	1	5	4	2	12	6	-	18	17	63	2	100
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)	(6)	-	(8)

151. Il est proposé de supprimer huit postes temporaires (1 P-2, 1 d'administrateur recruté sur le plan national et 6 d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Kondoz

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 9 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	1	5	3	3	12	5	-	17	16	62	3	98
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	1	4	3	2	10	4	-	14	16	53	3	86
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)	(1)	-	(3)	-	(9)	-	(12)

152. Il est proposé de supprimer 12 postes temporaires (1 P-4, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile et 9 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Bamiyan

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 13 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	1	5	4	3	13	5	-	18	16	65	3	102
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	1	5	4	2	12	5	-	17	14	54	3	88
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(2)	(11)	-	(14)

153. Il est proposé de supprimer 14 postes temporaires (1 P-2, 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 11 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureau régional de Gardez (sud-est)

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 14 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	1	4	3	3	11	5	-	16	17	65	2	100
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	1	4	2	3	10	4	-	14	14	54	2	84
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	(2)	(3)	(11)	-	(16)

154. Il est proposé de supprimer 16 postes temporaires (1 P-3, 1 poste d'agent du Service mobile, 3 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 11 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Bureaux provinciaux

Tableau 11

Effectifs nécessaires pour les bureaux provinciaux

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 33 postes temporaires; transfert de 4 postes temporaires à d'autres unités administratives

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 384 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Adminis-trateurs	Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	14	17	14	45	15	-	60	60	533	2	655
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	6	6	5	17	6	-	23	22	187	2	234
Variation	-	-	-	-	-	(8)	(11)	(9)	(28)	(9)	-	(37)	(38)	(346)	-	(421)

155. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Fermer neuf bureaux provinciaux à Zabol (Qalat), Nimroz (Zarandj), Orozgan (Tarin Kot), Ghor (Tchaghtcharan), Badghis (Qala-i Nao), Sar-e Pol (Sar-e Pol), Kounar (Assadabad), Takhar (Taloqan) et Deykandi (Nili);

b) Supprimer 417 postes temporaires (33 postes d'administrateur et d'agent recrutés sur le plan international et 384 postes d'administrateur et d'agent recrutés sur le plan national);

c) Transférer quatre postes temporaires d'agent du Service mobile au Centre d'opérations conjoint nouvellement créé au siège à Kaboul, une sous-unité de la Section de la sécurité.

156. Il s'ensuit que les effectifs nécessaires pour les six bureaux provinciaux restants s'établiraient à 234 postes temporaires. Les tableaux suivants décrivent dans le détail la structure des effectifs proposée pour chaque bureau provincial, y compris les suppressions et les transferts de postes.

157. La fermeture de bureaux ajoutée à la réduction des effectifs qui sont proposés, décrites ci-dessus, changeront la façon dont la Mission fonctionne et s'acquitte de son mandat. En conséquence, on s'attache à élaborer de nouvelles modalités de travail qui soient souples et à réorganiser l'ordre de priorité des activités pour atténuer les répercussions et faire en sorte que la Mission puisse satisfaire aux principales prescriptions de son mandat.

Farah (Farah) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 6 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de Services sécurité généraux	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	1	45
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	31	1	39
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(5)	-	(6)

158. Il est proposé de supprimer six postes temporaires (1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 5 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus

Faryab (Maïmana) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 3 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de Services sécurité généraux	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	1	46
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	34	1	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)

159. Il est proposé de supprimer trois postes temporaires d'agent local, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Djozdjan (Cheberghan) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 9 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	27	-	34
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(8)	-	(9)

160. Il est proposé de supprimer neuf postes temporaires (1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 8 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Badakhchan (Fayzabad) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 4 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs			Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	2	1	4	1	-	5	4	36	-	45
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	4	32	-	40
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(4)	-	(5)

161. Il est proposé de supprimer cinq postes temporaires (1 P-2 et 4 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Baghlan (Pol-e Khomri) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 4 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	33	-	41
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	-	(4)

162. Il est proposé de supprimer quatre postes temporaires d'agent local, conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Khost (Khost) [dépend du bureau régional de Gardez (sud-est)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste temporaire

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 6 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Volon- taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	1	-	1	2	1	-	3	4	30	-	37
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	-	-	(1)	-	(6)	-	(7)

163. Il est proposé de supprimer sept postes temporaires (1 P-3 et 6 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Zabol (Qalat) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 40 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2 partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	4	36	-	43
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(2)	(1)	-	(3)	(4)	(36)	-	(43)

164. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Supprimer 42 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 36 postes d'agent local);

b) Transférer un poste temporaire d'agent du Service mobile au Centre d'opérations conjoint nouvellement créé au siège à Kaboul, une sous-unité de la Section de la sécurité.

Nimroz (Zarandj) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 40 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2 partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	-	2	1	3	1	-	4	4	36	-	44
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	(2)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(36)	-	(44)

165. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Supprimer 43 postes temporaires (2 P-3, 1 P-2, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 36 postes d'agent local);

b) Transférer 1 poste temporaire d'agent du Service mobile au Centre d'opérations conjoint nouvellement créé au siège à Kaboul, une sous-unité de la Section de la sécurité.

Orozgan (Tarin Kot) [dépend du bureau régional de Kandahar (sud)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 39 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Adminis-trateurs	Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(35)	-	(43)

166. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Supprimer 42 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 35 postes d'agent local);

b) Transférer in poste temporaire d'agent du Service mobile au Centre d'opérations conjoint nouvellement créé au siège à Kaboul, une sous-unité de la Section de la sécurité.

Ghor (Tchaghtcharan) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes temporaires; transfert de 1 poste temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 40 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)			Adminis-trateurs	Agents locaux
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	-	44

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de Services	Total (personnel international)	Adminis- trateurs			Agents locaux
										sécurité généraux					
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(36)	- (44)

167. Conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus, il est proposé de :

a) Supprimer 43 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 36 postes d'agent local);

b) Transférer un poste temporaire d'agent du Service mobile au Centre d'opérations conjoint nouvellement créé au siège à Kaboul, une sous-unité de la Section de la sécurité.

Badghis (Qala-i Nao) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 40 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de Services	Total (personnel international)	Adminis- trateurs			Agents locaux
										sécurité généraux					
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	36	- 44
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(36)	- (44)

168. Il est proposé de supprimer 44 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 4 d'administrateur recruté sur le plan national et 36 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Sar-e Pol (Sar-e Pol) [dépend du bureau régional de Mazar-e Charif (nord)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 41 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs		Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	37	-	45
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(37)	-	(45)

169. Il est proposé de supprimer 45 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 37 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Kounar (Assadabad) [dépend du bureau régional de Jalalabad (est)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 37 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs		Agents locaux	Volon-taires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	33	-	41
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(33)	-	(41)

170. Il est proposé de supprimer 41 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 33 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Takhar (Taloqan) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 39 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	35	-	43	
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(35)	-	(43)	

171. Il est proposé de supprimer 43 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 d'agent du Service mobile, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 35 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

Deykandi (Nili) [dépend du bureau régional de Bamiyan (hauts plateaux du centre)]

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes temporaires

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 36 postes temporaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux			Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2012	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	4	32	-	40	
Effectifs proposés pour 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(4)	(32)	-	(40)	

172. Il est proposé de supprimer 40 postes temporaires (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 32 postes d'agent local), conformément aux changements structurels qu'il est proposé d'apporter à la Mission et à la redéfinition des priorités en matière d'utilisation des ressources, tels que décrits aux paragraphes 20 à 25 ci-dessus.

IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 12

Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1 ^{er} janvier-31 décembre 2012			Montants nécessaires pour 2013			
	Crédits ouverts (1)	Montant estimatif des dépenses (2)	Écart : solde inutilisé (dépassement) (3) = (1) - (2)	Total (4)	Total net (5) = (4) - (3)	Dépenses non renouvelables (6)	Variation (7) = (4) - (1)
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	986,6	822,1	164,5	954,3	789,8	–	(32,3)
2. Police des Nations Unies	312,7	159,4	153,3	240,6	87,3	–	(72,1)
Total (catégorie I)	1 299,3	981,5	317,8	1 194,9	877,1	–	(104,4)
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	73 829,8	78 945,5	(5 115,7)	70 375,1	75 490,8	–	(3 454,7)
2. Personnel recruté sur le plan national	46 989,4	52 506,6	(5 517,2)	37 856,3	43 373,5	–	(9 133,1)
3. Volontaires des Nations Unies	3 405,3	3 405,3	–	3 492,0	3 492,0	–	86,7
Total (catégorie II)	124 224,5	134 857,4	(10 632,9)	111 723,4	122 356,3	–	(12 501,1)
III. Dépenses opérationnelles							
1. Consultants	378,4	503,6	(125,2)	378,4	503,6	–	–
2. Voyages	2 084,0	1 883,6	200,4	2 063,0	1 862,6	–	(21,0)
3. Installations et infrastructures	40 886,8	38 264,8	2 622,0	31 113,3	28 491,3	1 710,4	(9 773,5)
4. Transports terrestres	2 174,2	2 174,2	–	1 488,7	1 488,7	–	(685,5)
5. Transports aériens	54 968,2	48 459,9	6 508,3	37 319,4	30 811,1	13,3	(17 648,8)
6. Communications	7 680,6	7 006,7	673,9	5 989,4	5 315,5	783,7	(1 691,2)
7. Informatique	3 322,1	3 296,7	25,4	2 195,1	2 169,7	296,0	(1 127,0)
8. Santé	721,9	681,0	40,9	562,3	521,4	13,1	(159,6)
9. Fournitures, services et matériel divers	3 293,5	2 924,1	369,4	2 203,5	1 834,1	634,8	(1 090,0)
Total (catégorie III)	115 509,7	105 194,6	10 315,1	83 313,1	72 998,0	3 451,3	(32 196,6)
Total	241 033,5	241 033,5	–	196 231,4	196 231,4	3 451,3	(44 802,1)

A. Militaires et personnel de police

	Crédits ouverts pour 2012	Montant estimatif des dépenses de 2012	Écart : solde inutilisé (dépassement)	Total pour 2013	Total net pour 2013	Variation 2012-2013
Observateurs militaires	986,6	822,1	164,5	954,3	789,8	(32,3)

173. Le montant de 954 300 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les dépenses liées au déploiement de 1 conseiller militaire et de 19 officiers de liaison, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions), calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes estimé à 5 % (768 400 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets d'avion sur vols réguliers, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par personne, calculé sur la base de 19 voyages aller (déploiement) d'un coût unitaire estimatif de 4 500 dollars et de 19 voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 % (142 500 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 % (3 400 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité, calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).

174. La variation nette entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 est principalement imputable à la réduction de l'effectif d'officiers (20 hommes contre 28 prévus au budget de 2012), en partie annulée par l'application aux prévisions de dépenses relatives à l'indemnité de subsistance (missions), aux voyages et à l'indemnité d'habillement pour le personnel militaire, d'un taux de vacance de postes de 5 % pour 2013 contre le taux de 30 % prévu au budget de 2012.

175. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 est principalement imputable au déploiement d'un nombre d'officiers de liaison inférieur à celui prévu en raison du plafonnement temporaire par la Mission du nombre d'officiers déployés.

176. Le nombre d'officiers effectivement déployés en 2012 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 35 % (contre 30 % prévus au budget).

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses de 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Police des Nations Unies	312,7	159,4	153,3	240,6	87,3	(72,1)

177. Le montant de 240 600 dollars prévu à cette rubrique permettra de financer les dépenses liées au déploiement de six membres de la Police des Nations Unies, à savoir :

a) L'indemnité de subsistance (missions), calculée au taux standard de 142 dollars par jour pour les 30 premiers jours et de 108 dollars par jour par la suite, compte tenu d'un taux de vacance de postes estimatif de 30 % (169 800 dollars);

b) Les frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comprenant le prix des billets d'avion sur vols réguliers, le transport des effets personnels et les faux frais au départ et à l'arrivée, à raison d'un coût moyen de 7 500 dollars par

personne, calculé sur la base de quatre voyages aller (déploiement) d'un coût unitaire estimatif de 4 500 dollars et de quatre voyages retour (rapatriement) d'un coût estimatif de 3 000 dollars chacun, compte tenu d'un taux de vacance de postes estimatif de 30 % (30 000 dollars);

c) L'indemnité d'habillement, calculée au taux standard de 200 dollars par personne et par an, compte tenu d'un taux de vacance de postes estimatif de 30 % (800 dollars);

d) Les indemnités en cas de décès ou d'invalidité, calculées sur la base d'un taux standard applicable à un effectif militaire de moins de 100 hommes (40 000 dollars).

178. L'écart entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 est principalement imputable à la réduction de l'effectif de la Police des Nations Unies (6 hommes contre 8 prévus au budget de 2012).

179. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 est principalement imputable au déploiement d'un nombre de membres de la Police des Nations Unies inférieur à celui prévu.

180. Le nombre de membres de la Police des Nations Unies effectivement déployés en 2012 devrait se traduire par un taux de vacance de postes moyen de 69 % (contre 30 % prévus au budget).

B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses de 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Personnel recruté sur le plan international	73 829,8	78 945,5	(5 115,7)	70 375,1	75 490,8	(3 454,7)

181. Le montant demandé (70 375 100 dollars) couvrira les traitements (25 216 600 dollars), les dépenses communes de personnel (39 596 900 dollars) et les primes de danger (5 561 600 dollars) liés au déploiement de 445 agents recrutés sur le plan international, dont 254 administrateurs et 191 agents du Service mobile.

182. Ces prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 12 % pour le personnel recruté sur le plan international déployé dans tous les sites en Afghanistan, y compris à Kaboul et dans 14 régions et provinces afghanes, au Pakistan (Islamabad), en République islamique d'Iran (Téhéran) et au Koweït.

183. Le tableau d'effectifs prévus pour la Mission en 2013 tient compte des propositions suivantes :

a) La suppression de 81 postes temporaires, dont 67 d'administrateur et 14 d'agent du Service mobile (voir tableau 4);

b) Le transfert de 32 postes temporaires, dont 22 d'administrateur et 10 d'agent du Service mobile (voir tableau 6).

184. Les suppressions et transferts proposés cadrent avec les changements structurels et organisationnels prévus pour la Mission et la réaffectation des ressources décrits plus haut aux paragraphes 20 à 25.

185. Le montant prévu au titre des traitements (25 216 600 dollars) tient compte du barème des traitements du personnel recruté sur le plan international qui a pris effet en janvier 2012 et d'un taux de vacance de postes estimatif de 12 %.

186. Un taux de 65 % a été appliqué au montant net des traitements et des indemnités de poste pour calculer le montant des dépenses communes de personnel (39 596 900 dollars).

187. Le montant prévu au titre de la prime de danger (5 561 600 dollars) servirait à dédommager le personnel travaillant dans des lieux où la situation est dangereuse, à savoir en l'occurrence le personnel recruté sur le plan international déployé partout en Afghanistan, à raison de 1 600 dollars par mois et par personne pendant 10 mois, compte non tenu de la période de deux mois de congé de détente qui n'ouvre pas droit au versement de la prime.

188. Plusieurs facteurs ont permis de prévoir pour 2013 un taux de vacance de postes de 12 % pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international, alors que le budget de 2012 prévoyait un taux de 22 % pour le personnel recruté sur le plan international déployé en Afghanistan et de 10 % prévus pour celui déployé au Koweït. Ce sont en particulier :

a) La fermeture proposée de neuf bureaux de province, y compris une réduction de leurs effectifs;

b) La rationalisation proposée des activités de fond, notamment le regroupement de plusieurs fonctions qui devrait permettre à la Mission de gagner en efficacité et de réaliser des économies d'échelle et entraînerait la suppression de 81 postes temporaires d'agent recruté sur le plan international;

c) Le nombre effectif d'agents recrutés sur le plan international déployés en 2012, qui devrait ramener le taux de vacance de postes à 20 %, contre les 22 % et 10 % prévus au budget pour le personnel déployé en Afghanistan et au Koweït, respectivement.

189. La variation nette entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par la réduction prévue des effectifs en raison de la suppression de 81 postes temporaires d'agent recruté sur le plan international (voir tableau 4) entraînée par la fermeture proposée de neuf bureaux de province, et de la modification de la structure et du tableau d'effectifs actuels de la Mission qui devrait permettre à celle-ci de gagner en efficacité et de réaliser des économies d'échelle, ainsi qu'en conséquence de l'insécurité dans laquelle elle opère.

190. Cette réduction serait en partie contrebalancée par :

a) Le relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan international avec effet en janvier 2012;

b) L'application d'un taux de vacance de postes de 12 % pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international, contre les 22 % et 10 % prévus en 2012 pour le personnel déployé en Afghanistan et au Koweït, respectivement;

c) L'augmentation des dépenses prévues au titre de la prime de danger, qui est passée de 1 365 à 1 600 dollars par personne par mois.

191. Le dépassement des crédits escompté pour 2012 s'explique principalement par :

a) Le taux de vacance de postes qui devrait s'établir à environ 20 %, au lieu des 22 % prévus au budget;

b) L'augmentation du montant de l'indemnité de poste dont le coefficient est passé de 51,0 % (prévu au budget) à 56,5 % (escompté) pour l'Afghanistan; et de 40,8 % à 50,3 % pour le Koweït;

c) L'augmentation de la prime de danger, qui est passée de 1 365 à 1 600 dollars par agent recruté sur le plan international et par mois en avril 2012.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses de 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Personnel recruté sur le plan national	46 989,4	52 506,6	(5 517,2)	37 856,3	43 373,5	(9 133,1)

192. Le montant demandé (37 856 300 dollars) permettra de couvrir les traitements (24 880 400 dollars), les dépenses communes de personnel (6 217 800 dollars), le coût des heures supplémentaires (200 400 dollars) et la prime de danger (6 557 700 dollars) correspondant à 1 405 postes temporaires d'agent recruté sur le plan national, dont 213 d'administrateur et 1 192 d'agent local.

193. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 8 % pour les agents locaux déployés dans tous les sites de la Mission.

194. Les effectifs de personnel recruté sur le plan national prévus pour la Mission en 2013 tiennent compte des propositions suivantes :

a) La suppression de 550 postes temporaires, dont 78 d'administrateur recruté sur le plan national et 472 d'agent local (voir tableau 4);

b) Le transfert de 18 postes temporaires, dont 5 d'administrateur recruté sur le plan national et 13 d'agent local (voir tableau 6);

c) La création de trois postes temporaires d'agent local, dont les titulaires seront déployés au Koweït (voir tableau 5).

195. Les suppressions, transferts et créations proposés cadrent avec les changements structurels et organisationnels prévus pour la Mission et la réaffectation des ressources décrits aux paragraphes 20 à 25 plus haut.

196. Le montant prévu au titre des traitements (24 880 400 dollars) est calculé sur la base du barème des traitements applicable à l'Afghanistan (révision 11), avec effet au 1^{er} mars 2011, et de celui applicable au Koweït (révision 11), avec effet au 1^{er} avril 2008, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 8 % pour les agents locaux dans tous les sites de la Mission.

197. Un taux de 25 % a été appliqué au montant net des traitements du personnel recruté sur le plan national pour calculer le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel (6 217 800 dollars).

198. Un montant de 200 400 dollars est demandé pour le paiement des heures supplémentaires aux chauffeurs recrutés sur le plan national, qui doivent prendre leur service au moins une heure avant le début de la journée de travail normale pour aller chercher les fonctionnaires et rester une heure après la fin de la journée de travail pour les reconduire. En outre, les agents recrutés sur le plan international et les hauts fonctionnaires qui ont l'habitude de travailler ou d'assister à des réunions en dehors des heures de bureau doivent être accompagnés par un chauffeur, les véhicules de la Mission ne pouvant être laissés sans surveillance pour des raisons de sécurité.

199. Le montant demandé au titre de la prime de danger (6 557 700 dollars) servirait à dédommager le personnel travaillant dans un lieu d'affectation où la situation est dangereuse; il a été calculé en appliquant un taux de 25 % au traitement médian du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national.

200. Plusieurs facteurs ont permis de prévoir pour 2013 un taux de vacance de postes de 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 8 % pour les agents locaux déployés dans tous les sites de la Mission, contre les 18 % et 10 % prévus en 2012 pour le personnel recruté sur le plan national déployé en Afghanistan et au Koweït, respectivement. Il s'agit en particulier :

a) De la fermeture proposée de neuf bureaux de province, y compris une réduction de leurs effectifs;

b) De la rationalisation proposée des activités de fond, y compris le regroupement de plusieurs fonctions qui devrait permettre à la Mission de gagner en efficacité et de réaliser des économies d'échelle et entraînerait la suppression de postes temporaires d'agent recruté sur le plan national;

c) Le nombre effectif d'agents recrutés sur le plan national déployés en 2012, qui devrait se traduire par un taux de vacance de postes de 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, de 5 % pour les agents locaux déployés dans tous les sites en Afghanistan et de 5 % pour le personnel recruté sur le plan national déployé au Koweït, contre les 18 % et 10 % prévus au budget pour le personnel déployé dans tout l'Afghanistan et au Koweït, respectivement.

201. La variation nette entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 est principalement imputable à la réduction envisagée des effectifs, en raison de la suppression de 550 postes temporaires d'agent recruté sur le plan national (voir tableau 6) résultant de la fermeture envisagée de neuf bureaux de province, et d'une révision de la structure organisationnelle et de la dotation en effectifs de la Mission visant à lui permettre de gagner en efficacité et de réaliser des économies d'échelle, ainsi qu'en conséquence de l'insécurité dans laquelle elle opère.

202. Cette réduction est en partie contrebalancée par :

a) Le relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, soit 3,1 % pour les administrateurs et 22,1 % pour les agents locaux, avec effet au 1^{er} mars 2012;

b) L'application d'un taux de vacance de postes de 13 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national et de 8 % pour les agents locaux

déployés dans tous les sites de la Mission, contre les 18 % et 10 % prévus en 2012 pour le personnel déployé en Afghanistan et au Koweït, respectivement.

203. Le dépassement des crédits escompté pour 2012 s'explique principalement par :

a) Le taux de vacance de postes qui devrait s'établir à 10 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, à 5 % pour les agents locaux déployés dans tous les sites en Afghanistan et à 5 % pour le personnel recruté sur le plan national déployé au Koweït, contre les taux de 18 % et 10 % appliqués dans le budget pour le personnel déployé en Afghanistan et au Koweït, respectivement;

b) Le relèvement du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, soit 3,8 % pour les administrateurs et 2,5 % pour les agents locaux, avec effet au 1^{er} mars 2012.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Volontaires des Nations Unies	3 405,3	3 405,3	–	3 492,0	3 492,0	86,7

204. Le montant prévu (3 492 000 dollars) servira à financer les dépenses liées au déploiement de 80 Volontaires des Nations Unies, à savoir l'indemnité mensuelle de subsistance, la prime d'installation, les frais de voyage (déploiement et rapatriement), la prime d'assurance, la formation, le congé de détente, la prime de danger et autres prestations. Il comprend également le montant à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies à Bonn (Allemagne) au titre des dépenses d'administration, à raison de 8 % du montant total des dépenses afférentes aux Volontaires des Nations Unies.

205. Les prévisions de dépenses tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 11 % pour 2013. Compte tenu du nombre de Volontaires des Nations Unies effectivement déployés en 2012, le taux moyen de vacance de postes devrait être de 11 %, comme prévu dans le budget.

206. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 est principalement imputable au versement de la prime de danger à raison de 640 dollars par mois par Volontaire des Nations Unies, alors qu'un montant de 546 dollars par personne était prévu dans le budget de 2012 au titre de la prime de risque.

C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Consultants	378,4	503,6	(125,2)	378,4	503,6	–

207. Le montant prévu (378 400 dollars) permettra de financer le recours aux services techniques et spécialisés de consultants pour les activités suivantes :

a) Activités autres que la formation (180 300 dollars) visant à :

i) Aider le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole à effectuer de courtes missions dans des zones afghanes où le personnel de la MANUA ne peut pas se rendre en raison de l'aggravation de l'insécurité dans le pays; à mener une enquête qualitative sur la manière dont la MANUA est perçue par les Afghans afin d'aider l'ONU à gérer son image et à cibler ses activités de communication pour renforcer la sécurité du personnel et des programmes des Nations Unies dans les agglomérations afghanes; et à procéder à l'examen technique des produits du Groupe;

ii) Aider la Mission à appliquer les recommandations concernant la rationalisation de ses méthodes de travail et le renforcement des synergies;

b) Activités de formations (198 100 dollars), notamment des stages de formation de formateurs et des cours dans les domaines suivants : pratiques optimales, achats, finances, transport, génie, gestion du matériel, technologies de l'information et des communications, sécurité, journalisme, droits de l'homme, état de droit et justice transitionnelle, sécurité des opérations aériennes, gestion, compétences linguistiques et sensibilisation aux questions de sécurité.

208. Le dépassement de crédit en 2012 s'explique principalement par le fait que les dépenses liées au recrutement de consultants internationaux devant se rendre dans la zone de la Mission pour former le personnel ont été plus importantes que prévu.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Voyages	2 084,0	1 883,6	200,4	2 063,0	1 862,6	(21,0)

209. Le montant prévu (2 063 000 dollars) permettra de couvrir les frais afférents aux voyages effectués dans le cadre des activités de formation (482 200 dollars) et autres (1 580 800 dollars).

210. Le montant demandé au titre des voyages effectués dans le cadre d'activités autres que la formation servira à couvrir le coût des voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, à savoir :

a) Les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission comprennent ceux effectués par les membres des services d'appui à la mission et les chefs des bureaux régionaux, ainsi que des bureaux de liaison à Islamabad et à Téhéran, pour participer aux réunions mensuelles avec le Représentant spécial du Secrétaire général et les hauts responsables de la Mission. D'autres déplacements doivent être effectués dans la zone de la Mission pour fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission en vue de la bonne exécution du mandat de cette dernière. Le montant prévu permettra en outre de couvrir le coût des voyages effectués par le personnel entre Kaboul et le Koweït à des fins de consultations et pour faire face à l'intensification des activités dans les deux sites;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux effectués par le Représentant spécial et les autres membres de l'équipe de direction dans le cadre de l'exécution du mandat de la Mission et aux fins des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs; les voyages effectués par des membres

de la Mission pour participer à des consultations avec des responsables politiques et faire des exposés au Conseil de sécurité à New York; et les voyages effectués par des membres du personnel pour participer à des conférences, séminaires, ateliers et consultations.

211. Les ressources demandées au titre des voyages effectués dans le cadre de la formation serviront à couvrir les frais de déplacement relatifs à la participation de membres du personnel à des stages de formation technique en dehors de la zone de la Mission.

212. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 est principalement imputable à la réduction du nombre de voyages effectués par les chefs de section de la Mission pour participer à des stages car davantage de formations seront organisées et dispensées sur place.

213. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 s'explique essentiellement par le nombre plus faible que prévu de voyages effectués par le personnel pour participer à des activités de formation en dehors de la zone de la Mission, davantage d'activités de formation ayant été organisées sur place en faisant appel à des consultants.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Installations et infrastructures	40 886,8	38 264,8	2 622,0	31 113,3	28 491,3	(9 773,5)

214. Le montant demandé (31 113 300 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, notamment :

- a) Des achats d'un montant estimatif de 1 881 500 dollars (y compris les frais de transport) au titre de ce qui suit :
 - i) Installations et infrastructures diverses, y compris des outils et du matériel pour assembler, réparer et entretenir le matériel de génie de la Mission en Afghanistan (69 200 dollars);
 - ii) Matériel de réfrigération, notamment pour remplacer des unités devenues vétustes dans les logements du personnel (32 200 dollars);
 - iii) Groupes électrogènes, dont un pour remplacer un groupe devenu vétuste et un autre pour équiper les nouveaux logements du personnel (171 100);
 - iv) Matériel d'hébergement, notamment pour remplacer le matériel vétuste dans les logements du personnel (231 000 dollars);
 - v) Citernes à carburant, pompes à carburant et distributeurs de carburant, notamment pour remplacer le matériel vétuste dans les sites de la Mission à Kaboul et dans certains bureaux locaux (46 600 dollars);
 - vi) Mobilier de bureau, pour remplacer le mobilier devenu vétuste (270 600 dollars);
 - vii) Matériel de bureau pour les sites de la Mission à Kaboul et certains bureaux locaux, notamment des articles utilisés à des fins de sécurité, pour remplacer le matériel devenu vétuste (243 800 dollars);

viii) Matériel de sécurité et de sûreté, notamment pour remplacer le matériel vétuste dans tous les sites de la Mission en Afghanistan et les bureaux locaux (817 000 dollars);

b) La location de locaux, notamment pour le quartier général à Kaboul, les huit bureaux régionaux et les bureaux de province de Faryab, Badakhchan, Khost, Baghlan, Farah et Djozdjan, les deux bureaux de liaison (Islamabad et Téhéran), le bureau de soutien logistique à Doubaï, dans le cadre de divers accords contractuels ou de partage des coûts. Certains bureaux sont mis à la disposition de la Mission à titre gracieux, à savoir ceux du Koweït et de Jalalabad, Bamyan, Mazar-e Charif, Khost, Ghazni et Hilmand, et la base de soutien logistique à Panjao. D'autres, comme le complexe de l'UNOCA et les bureaux d'Islamabad, de Hérat, de Qalat et de Téhéran, sont loués dans le cadre d'un accord de partage des coûts relatifs aux services communs. Le montant demandé permettra aussi de louer des immeubles, de bureaux et de logements, pour l'ensemble du personnel recruté sur le plan international déployé à Konduz, Gardez, Hérat, Farah, Maymana, Shiberghan, Fayzabad et Pul-i-Khumri, cet hébergement étant à la charge de la MANUA (3 790 200 dollars);

c) Le coût des services publics de distribution, comprenant la fourniture d'électricité au bureau régional de Hérat, au bureau de liaison d'Islamabad, qui fait l'objet d'un partage des coûts, et au terminal aéroportuaire de la MANUA (aéroport de Kaboul). Les autres sites de la Mission n'ont pas de dépenses de cette nature (26 400 dollars);

d) Le coût des services d'entretien, de nettoyage et d'élimination des déchets, y compris les déchets dangereux, ainsi que les coûts afférents aux travaux occasionnels d'électricité et de plomberie et aux services d'évacuation des eaux usées et de nettoyage et à d'autres services d'entretien dans tous les sites de la Mission (2 376 400 dollars). Ce montant doit permettre de couvrir :

i) La part revenant à la Mission dans le coût (y compris le loyer) des locaux occupés par les services administratifs au complexe de l'UNOCA à Kaboul et par le bureau régional de Hérat, qui font l'objet d'un accord de partage des coûts;

ii) Les frais d'entretien du complexe Alpha et du bureau de Koweït;

iii) Le coût des services de nettoyage et d'élimination des déchets dans six sites à Kaboul (UNOCA, complexes A et B, terminal aéroportuaire et résident du Représentant spécial du Secrétaire général), qui sont confiés à des entreprises privées. L'élimination des déchets comprend l'enlèvement, dans tous les bureaux de la MANUA à Kaboul, des huiles usagées et des filtres, pneus, batteries et autres déchets;

iv) Le coût des travaux de désinfestation et de dératisation de tous les locaux de la MANUA. Ces travaux réduiront le risque d'infection posé dans les nombreuses maladies à transmission vectorielle endémiques dans la région, comme la leishmaniose et le paludisme, et permettront d'éliminer d'autres insectes. Les insecticides utilisés sont considérés comme inoffensifs et apporteront une solution durable aux problèmes de parasites en n'ayant que des effets négligeables sur l'environnement;

e) Le coût des services de sécurité (estimé à 10 028 300 dollars), y compris :

i) La part revenant à la Mission dans les dépenses afférentes à l'unité des services de protection afghans, qui est chargée d'assurer la sécurité de divers complexes des Nations Unies à Kaboul et dans l'ensemble des régions. Cette unité a été créée par le Gouvernement afghan à seule fin de protéger le personnel et les locaux des Nations Unies. Les salaires des gardes et des superviseurs sont à la charge du Gouvernement afghan, mais la Mission verse une indemnité de repas journalière de 6,74 dollars par garde et de 9,70 dollars par superviseur. Ce montant servira aussi à couvrir la part revenant à la Mission dans le coût des services communs assurés au complexe de l'UNOCA au quartier général à Kaboul (1 764 400 dollars);

ii) Le coût du déploiement de gardes armés internationaux à Kaboul et dans les régions du centre, de l'ouest, du sud, de l'est, du nord-est et du sud-est de l'Afghanistan : une équipe de neuf gardes est déployée dans chaque bureau de province. Ce déploiement est jugé essentiel compte tenu du fait que les conditions de sécurité dans ces régions sont précaires ou sont en passe de le devenir et que les gardes armés internationaux sont considérés comme étant plus fiables et mieux formés pour ce type d'environnement que les services de protection afghans (6 548 400 dollars);

iii) Le coût des missions effectuées par la route, y compris une indemnité de repas pour les membres des escortes armées et de la force d'intervention rapide, et la location de véhicules d'escorte auprès de fournisseurs locaux. Chaque mission par route nécessite trois véhicules pour transporter des escortes armées, le personnel de la Mission voyageant dans des véhicules de l'ONU. Compte tenu de l'insécurité qui règne dans le centre et l'est du pays, les bureaux qui s'y trouvent ont besoin de six véhicules d'escorte pour les missions par la route. Par ailleurs la force d'intervention rapide offre une capacité de riposte armée pour les locaux de la MANUA lorsque c'est nécessaire, pour combler les lacunes créées par le départ de la Force internationale d'assistance à la sécurité après la transition (1 039 100 dollars);

iv) Le coût des équipes cynophiles, y compris les chiens et les maîtres-chiens, qui sont basées à Kaboul et doivent être déployées au complexe de l'UNOCA, au complexe Alpha, au complexe B et au terminal aéroportuaire de la MANUA (676 400 dollars);

f) Le coût des travaux d'aménagement et de rénovation de plusieurs sites de la Mission au quartier général à Kaboul et dans tous les bureaux locaux, y compris des travaux mineurs de construction de nouvelles salles, le réaménagement de bureaux et des gros travaux d'entretien (454 800 dollars);

g) Le coût de services de construction, d'un montant estimatif de 3 350 000 dollars, se répartissant comme suit :

i) Le quatrième versement au titre de la construction du complexe Alpha. La MANUA occupe actuellement ce complexe aux termes d'un accord qui l'engage à payer 22 millions de dollars sur sept ans pour la construction du bâtiment. Ce dernier est occupé depuis 2010 et contient actuellement des bureaux et des logements pour 60 agents recrutés sur le plan international.

Trois premiers versements, d'un montant de 3,2 millions de dollars chacun, ont déjà été effectués et le quatrième doit l'être en 2013 (3,2 millions de dollars);

ii) Le coût de petits travaux de construction, notamment pour renforcer la sécurité (150 000 dollars);

h) Le coût des fournitures de papeterie et de bureau (308 600 dollars);

i) Les coûts des pièces de rechange pour l'entretien des logements, du matériel de bureau et matériel divers et des pièces de rechange et de l'encre pour les photocopieuses, y compris les frais de transport (591 800 dollars);

j) Le coût des fournitures pour l'entretien des bureaux et logements de la Mission à Kaboul et dans les bureaux locaux (546 200 dollars);

k) Le coût des fournitures pour la défense des périmètres devant servir à assurer la sûreté et la sécurité des locaux et du personnel de la MANUA dans toute la zone de la Mission (100 200 dollars);

l) Le coût des carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes (7 496 900 dollars);

m) Le coût des produits de nettoyage et d'assainissement utilisés pour les bureaux et les logements de la Mission à Kaboul et dans les bureaux locaux (162 000 dollars).

215. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique essentiellement par l'achèvement de projets ponctuels d'infrastructure en 2012 et par la réduction des dépenses prévues au titre de tous les objets de dépense correspondants, y compris les services de sécurité, car des crédits moindres seront nécessaires pour recourir aux gardes internationaux armés et aux services de protection afghans en raison de la fermeture envisagée de neuf bureaux de province, et de la libération du complexe C, qui devraient réduire la présence de la Mission à Kaboul.

216. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 s'explique essentiellement par la réduction des dépenses prévues au titre du matériel de sûreté et de sécurité, des services de construction, du mobilier de bureau, du matériel divers et des services d'entretien; cette réduction est en partie annulée par l'augmentation des dépenses prévues au titre du carburant pour groupes électrogènes en raison de la construction de logements supplémentaires pour le personnel et les gardes de sécurité dans tous les sites de la Mission.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Transports terrestres	2 174,2	2 174,2	–	1 488,7	1 488,7	(685,5)

217. Le montant demandé (1 488 700 dollars) permettra de financer les dépenses liées au parc automobile de la Mission, qui comprend 423 véhicules, dont 57 véhicules légers, 14 véhicules moyens, 3 véhicules lourds, 319 véhicules civils blindés, 11 engins de manutention, 2 camionnettes de livraison blindées, 5 remorques, 1 véhicule d'aéroport, 10 ambulances blindées et 1 véhicule blindé pour le transport de personnalités. Il couvrira :

a) La location de véhicules spéciaux et d'engins lourds de levage et de terrassement, notamment des chargeurs à benne frontale, des grues de forte puissance et des excavatrices qui seront utilisés sur des chantiers et pour des travaux d'entretien courant; et la location d'un break pour le bureau de soutien logistique à Doubaï (57 000 dollars);

b) L'assurance responsabilité civile pour 379 véhicules et 11 engins de manutention déployés à Kaboul, au titre de la police d'assurance responsabilité civile internationale, et pour 27 véhicules déployés au Koweït, à Islamabad et à Téhéran, lesquels sont couverts par la police d'assurance responsabilité civile internationale et une police d'assurance locale (21 100 dollars);

c) Le coût des pièces de rechange et des travaux de réparation et d'entretien : peinture, carrosserie, réparation de véhicules accidentés et d'éléments spécialisés et remplacement courant de pièces usées ou endommagées (803 600 dollars);

d) Les carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à 600 500 litres par an pour l'ensemble des véhicules de la MANUA, à raison de 1,19 dollar par litre, déduction faite d'un ajustement au titre des véhicules immobilisés et des montants facturés au personnel recruté sur le plan national pour les services de navette (607 000 dollars).

218. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique essentiellement par le fait que le dernier lot de véhicules blindés doit être acheté en 2012, de sorte qu'aucun véhicule supplémentaire ne devra être acheté en 2013, et par la réduction des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants et des pièces de rechange résultant de la baisse du prix du carburant et de la réduction du nombre de véhicules opérationnels nécessaires en 2013 en raison de la fermeture envisagée de neuf bureaux de province.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Transports aériens	54 968,2	48 459,9	6 508,3	37 319,4	30 811,1	(17 648,8)

219. Un montant de 37 319 400 dollars est demandé pour couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, à savoir sept appareils (4 avions et 3 hélicoptères) représentant au total 5 608 heures de vol (3 267 heures pour les avions et 2 341 heures pour les hélicoptères). Il couvrira :

a) L'affrètement et l'exploitation des avions (16 295 600 dollars);

b) L'affrètement et l'exploitation des hélicoptères (14 072 700 dollars);

c) Le coût des carburants et lubrifiants, sur la base d'une consommation estimée à 4,6 millions de litres de carburant d'aviation, à raison de 1,437 dollar le litre, pour 5 608 heures de vol, déduction faite des sommes qui seront facturées à d'autres organismes des Nations Unies pour l'utilisation des appareils de la MANUA (6 293 000 dollars);

d) La prime d'assurance responsabilité civile (65 900 dollars);

e) Les droits d'atterrissage et les frais de manutention (276 200 dollars);

f) Le matériel et les fournitures utilisés pour assurer la sécurité aérienne et l'entretien des aérodromes et des hélistations, la protection individuelle et l'entretien du terminal de la MANUA (13 300 dollars);

g) L'indemnité de subsistance des équipages (114 400 dollars);

h) Les services de transport aérien (188 300 dollars), dont :

i) Les redevances de navigation aérienne pour les vols de la MANUA entre Kaboul et Doubaï et les redevances aéroportuaires dans les pays voisins (Iran (République islamique d'), Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan et Turkménistan) et dans d'autres pays européens et asiatiques (122 000 dollars);

ii) Le coût des tests et analyses mensuels du carburant d'aviation (30 800 dollars);

iii) Les redevances pour les services de localisation des aéronefs (15 500 dollars);

iv) Le coût des billets d'avion délivrés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies pour le transport du personnel de la MANUA dans la zone de la Mission et vers Islamabad (20 000 dollars).

220. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par le retrait de deux hélicoptères et d'un avion de la Mission comme suite à un examen critique effectué par la Mission en vue d'optimiser le déploiement de ses moyens aériens compte tenu de l'insécurité régnante, et par la baisse prévue de la consommation de carburant, car neuf bureaux de province doivent en principe être fermés en 2013.

221. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 est principalement imputable à l'utilisation réduite de la flotte aérienne de la Mission, y compris une réduction du nombre de vols hebdomadaires en direction de Doubaï, ce qui devrait entraîner une diminution du coût d'affrètement et d'exploitation des appareils, des dépenses au titre des carburants et des services et des frais de manutention.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Communications	7 680,6	7 006,7	673,9	5 989,4	5 315,5	(1 691,2)

222. Le montant demandé (5 989 400 dollars) doit couvrir les frais relatifs aux communications, à savoir :

a) L'achat de matériel de communication, notamment de matériel de communication et de téléphonie par satellite, pour remplacer le matériel radié (772 200 dollars);

b) Le coût des communications commerciales, notamment les dépenses afférentes aux répéteurs de l'ensemble de la MANUA, avec des liaisons entre la Mission et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et le centre de communications à Valence (Espagne), et l'ensemble de ses bureaux en Afghanistan; la location des circuits loués par Brindisi et le partage de la connexion Internet; le coût de l'accès local à Internet et de l'accès du Bureau de Koweït et des bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran; une connectivité E1 spécialisée avec

les bureaux de province; le coût des communications téléphoniques par microstations terriennes (VSAT) pour les appels officiels; le coût des appels téléphoniques par satellite; les frais d'utilisation du réseau satellitaire mondial à large bande INMARSAT; le coût des communications téléphoniques locales GSM; le coût des appels officiels à des postes du quartier général; les licences de télécommunications; les frais de location de boîtes postales; les frais de localisation des véhicules par système de positionnement universel (GPS); les dépenses afférentes aux répéteurs pour la liaison VSAT avec le Koweït et entre les bureaux de province et Kaboul (4 317 200 dollars);

c) Le coût des services d'appui aux communications, à savoir l'appui centralisé apporté au réseau de communications vocales, à raison de 25 dollars par an par poste (plus de 1 900 postes téléphoniques), qui permet à la Mission d'accéder à l'ensemble des centraux téléphoniques automatiques privés et des services d'appui fournis par le Département des opérations de maintien de la paix à l'échelle mondiale (119 100 dollars);

d) Le coût des pièces de rechange et des fournitures (260 700 dollars);

e) Le remplacement du matériel d'information devenu vétuste (11 500 dollars);

f) Le coût des services à fournir dans le domaine de l'information, y compris l'impression des documents, la production et la diffusion d'émissions de radio et de télévision, les supports d'information destinés à la communauté, les expositions photographiques, les abonnements électroniques aux services de suivi quotidiens des médias et l'externalisation de services de mise en page et de traduction (497 900 dollars);

g) Le coût des fournitures et de la maintenance dans le domaine de l'information (10 800 dollars).

223. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par l'achèvement en 2012 du projet de renforcement des systèmes de communication de la Mission, et par la diminution des dépenses afférentes au matériel de communication, aux pièces de rechange et fournitures, aux services et aux communications commerciales puisqu'il est envisagé de fermer neuf bureaux de province.

224. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 s'explique par des dépenses afférentes aux répéteurs moins importantes que prévu, la réduction des besoins de la Mission en radios numériques UHF et le remplacement d'un système de localisation des véhicules par des appareils d'un meilleur rapport qualité-prix.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Informatique	3 322,1	3 296,7	25,4	2 195,1	2 169,7	(1 127,0)

225. Le montant demandé (2 195 100 dollars) doit permettre de couvrir les dépenses d'informatique, notamment :

a) L'achat de matériel informatique pour remplacer le matériel qui doit être radié (296 000 dollars);

b) L'achat de divers logiciels, y compris des logiciels destinés tout particulièrement à la Mission, et des systèmes de données et d'imagerie d'information géographique par satellite pour la production de cartes et l'entretien des logiciels d'information géographique (354 000 dollars);

c) Le coût des services informatiques nécessaires pour fournir des services informatiques centralisés au quartier général de la Mission à Kaboul et à l'ensemble des bureaux locaux, ainsi que des services de stockage de données centralisés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (657 200 dollars);

d) Les licences, les droits et la location de logiciels, gérés centralement en fonction du nombre d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables de la Mission, à raison de 310 dollars par an par appareil (627 800 dollars);

e) Le coût des pièces de rechange et des fournitures, y compris des fournitures nécessaires à la production de cartes, d'affiches et des documents de grand format (260 100 dollars).

226. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par l'achèvement en 2012 du projet de renforcement des systèmes informatiques de la Mission et par la diminution des dépenses afférentes au matériel informatique, aux pièces de rechange et fournitures, aux services et aux logiciels ainsi qu'aux licences compte tenu de la fermeture possible de neuf bureaux de province.

227. Le solde inutilisé de 2012 s'explique principalement par la diminution des dépenses afférentes à l'achat de logiciels.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Santé	721,9	681,0	40,9	562,3	521,4	(159,6)

228. Le montant demandé (562 300 dollars) permettra de financer la fourniture de services médicaux au personnel déployé dans tous les sites en Afghanistan, à savoir :

a) Le remplacement du matériel médical, y compris les frais de transport (13 100 dollars);

b) Le coût des services médicaux, notamment l'évacuation de malades ou de blessés de la Mission, l'évacuation médicale par avion sanitaire effectuée par un prestataire de services local, les billets d'avion des personnes transférées à l'étranger pour des raisons médicales en l'absence de spécialistes sur place, et l'entretien du matériel médical (201 500 dollars);

c) Le coût des fournitures médicales, notamment les médicaments et les fournitures de laboratoire (347 700 dollars).

229. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par la réduction des dépenses afférentes aux services médicaux compte tenu de l'application d'un taux de 2 500 dollars par évacuation de malade ou de blessé au lieu du taux de 5 000 dollars appliqué auparavant, et par la réduction des dépenses au titre des fournitures médicales

résultant de la fermeture prévue de neuf bureaux de province et de la réduction des effectifs de la Mission.

230. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 s'explique principalement par le taux élevé des montant recouvrés auprès du personnel des différents organismes des Nations Unies qui se rend dans des dispensaires et reçoit des services médicaux sur la base du recouvrement des coûts.

	<i>Crédits ouverts pour 2012</i>	<i>Montant estimatif des dépenses pour 2012</i>	<i>Écart : solde inutilisé (dépassement)</i>	<i>Total pour 2013</i>	<i>Total net pour 2013</i>	<i>Variation 2012-2013</i>
Fournitures, services et matériel divers	3 293,5	2 924,1	369,4	2 203,5	1 834,1	(1 090,0)

231. Le montant prévu (2 203 500 dollars) pour les fournitures, services et matériel divers doit permettre de couvrir :

a) L'achat de matériel, y compris du matériel de bureau et à usage résidentiel supplémentaire, pour équiper les bureaux et les logements du personnel ou pour remplacer le matériel existant à Kaboul et dans les bureaux locaux (349 500 dollars);

b) Les équipements et le matériel de détente pour les bureaux locaux, notamment l'entretien et le remplacement des équipements sportifs, le matériel et les fournitures de loisir et autres articles pour la détente (140 500 dollars);

c) Le coût des abonnements, y compris le renouvellement des abonnements existants, à divers journaux et magazines et au réseau de télévision par satellite et le coût des cartes et services de réseau câblé de télévision pour l'UNOCA et le complexe Alpha à Kaboul, ainsi que sept bureaux de région et six bureaux de province (50 700 dollars);

d) Les coûts d'impression et de reproduction de documents, comme les cartes de visite, les bons de transport, les rapports thématiques sur les droits de l'homme en anglais, dari et pachtoune, les affiches ayant trait à la campagne sur la prudence au volant et divers formulaires utilisés dans le cadre d'activités courantes comme les documents de transport, les bons d'intervention, les bons de carburant et les étiquettes d'entretien, les étiquettes pour marchandises dangereuses, les cartes d'embarquement et les étiquettes à bagages destinées à être utilisées dans les activités de transport (54 100 dollars);

e) Les uniformes, drapeaux et autocollants pour le personnel de sécurité, le personnel militaire et le personnel de police, y compris les uniformes destinés aux agents de sécurité locaux et aux chauffeurs, et les vêtements et chaussures de sécurité pour le personnel travaillant dans les domaines du génie, des transports et des approvisionnements et du contrôle des mouvements (254 400 dollars);

f) Les fournitures, droits et services ayant trait à la formation (190 200 dollars);

g) Les dépenses de représentation des bureaux locaux nécessaires pour promouvoir et mettre en œuvre une stratégie de dialogue et de coopération entre les communautés, villages, districts, provinces, groupes d'intérêt, structures tribales,

dirigeants religieux, membres du Gouvernement, représentants élus et partis politiques aux niveaux des régions et des provinces (23 000 dollars);

h) Les frais de réception du Représentant spécial du Secrétaire général et de son adjoint, afin de faciliter leurs relations officielles et celles de leur équipe rapprochée avec d'autres parties internationales intéressées (19 000 dollars);

i) Les assurances générales, pour couvrir les fonds en transit et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (52 200 dollars);

j) Les frais bancaires versés aux établissements financiers dans les différents endroits où la Mission détient des comptes bancaires, y compris les frais de transfert de fonds aux bureaux locaux et au bureau de Koweït (192 000 dollars);

k) Les indemnités et règlements demandés par des tiers à la suite d'incidents causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (33 200 dollars);

l) Les frais de transport, y compris les services du courrier et de la valise diplomatique et les frais de transit et les coûts connexes afférents à l'expédition de matériel et de fournitures aux bureaux locaux, au bureau de soutien logistique de Doubaï et au bureau de Koweït, et à l'expédition de matériel entre la Mission et la Base de soutien logistique à Brindisi ainsi que les services de transit et les services connexes; les frais de surestarie et de stockage pendant les opérations de dédouanement et le coût des services du courrier et de la valise diplomatique. La Mission utilise les services de sociétés de transport privées pour transporter matériel et fournitures vers les bureaux locaux (732 000 dollars);

m) Les rations, notamment le maintien d'un stock de vivres d'urgence (rations), conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle pour l'Afghanistan, et la fourniture d'eau filtrée au personnel sur le lieu de travail, compte tenu de la piètre qualité de l'eau du robinet dans le pays (112 700 dollars).

232. La variation entre les crédits ouverts pour 2012 et les ressources demandées pour 2013 s'explique principalement par la diminution des coûts de transport et d'autres coûts du fait que les services de dédouanement sont confiés à des entreprises extérieures, ce qui permet une meilleure gestion du processus de dédouanement et une réduction des frais de surestarie, et par la diminution des dépenses d'abonnement due à la diminution du prix des cartes de télévision au niveau des bureaux locaux, puisqu'il est envisagé de fermer neuf bureaux de province.

233. Le montant estimatif du solde inutilisé en 2012 s'explique principalement par la réduction des dépenses d'abonnement, du fait que les crédits ouverts au titre des cartes et des services de télévision n'ont pas été entièrement utilisés, ainsi que par la sous-utilisation des ressources prévues pour les rations.

V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/66/7/Add.12)

Tout en prenant note des exemples de coopération décrits par le Secrétaire général, le Comité consultatif continue de croire que l'on pourrait étendre encore la coopération et mettre au jour des possibilités de partage des coûts entre entités des Nations Unies situées dans une même zone géographique. Le Comité souhaiterait que les initiatives se poursuivent dans ce domaine (par. 32).

Le Comité considère qu'il convient d'affiner encore la formulation des indicateurs de succès et de la mesure des résultats et de fournir, le cas échéant, des éclaircissements afin de faciliter l'évaluation des progrès réalisés au regard des réalisations escomptées (par. 178).

Tout en recommandant l'approbation des transferts proposés, le Comité consultatif souligne que seuls les postes dont les fonctions sont maintenues peuvent être transférés : les postes correspondant à des fonctions qui n'ont plus lieu d'être devraient être supprimés, et les demandes de création de nouveaux postes devraient être pleinement justifiées. En conséquence, le Comité recommande qu'à

La MANUA est déterminée à dégager des synergies et à réduire les coûts en passant des accords relatifs à la participation aux coûts avec différents organismes des Nations Unies, quand les occasions se présentent. Elle partage actuellement plusieurs complexes avec d'autres organismes des Nations Unies en Afghanistan et envisage de transformer les accords existants de partage des locaux avec la MANUI au Koweït afin d'adopter une formule plus intégrée impliquant la définition et le réaménagement des méthodes de travail.

L'amélioration du cadre de budgétisation axée sur les résultats se poursuit, notamment en ce qui concerne les indicateurs de succès et la mesure des résultats. La Mission est décidée à poursuivre ce processus et à réaliser tous les changements propres à améliorer la présentation des cadres de budgétisation axée sur les résultats et consulte régulièrement ses homologues au Siège à New York à cette fin. Une formation à la budgétisation axée sur les résultats est offerte à tous les fonctionnaires de la Mission, notamment les nouveaux arrivants, afin qu'ils puissent mieux contribuer à la préparation du cadre de budgétisation.

Cette recommandation a été prise en compte, comme il ressort du tableau d'effectifs proposé pour 2013.

l'avenir, le Secrétaire général soit prié de fournir, outre la catégorie et la classe des postes dont le transfert est proposé, une description des fonctions qui y sont attachées dans l'unité administrative de départ et de celles qui seront exercées dans l'unité à laquelle le poste sera transféré (par. 195).

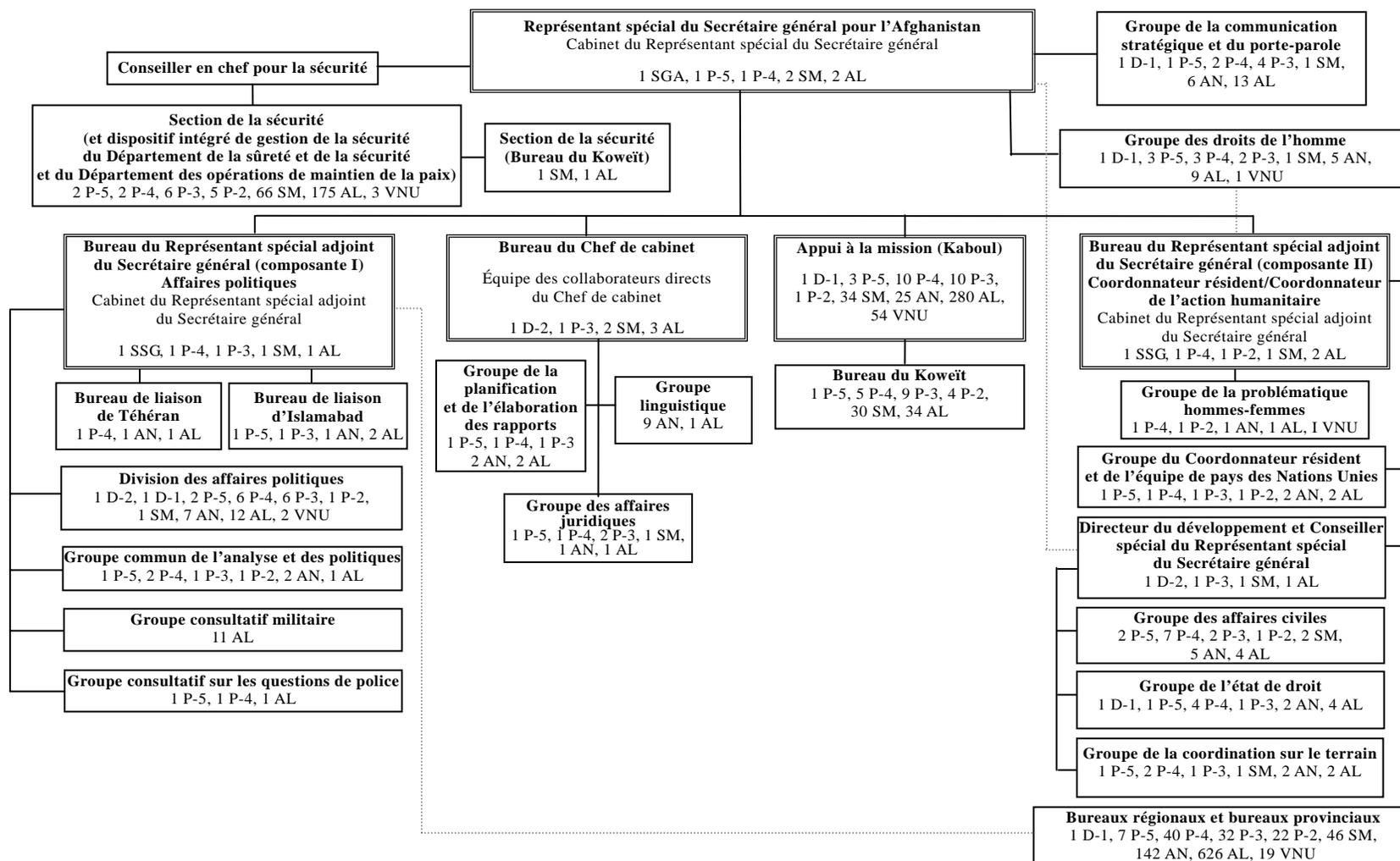
Le Comité consultatif a toujours préconisé le renforcement de la coopération entre les missions en cours dans une même zone géographique, où il voit un moyen de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts (voir A/65/602, par. 210). Il recommande que le Secrétaire général soit prié de rendre compte, dans le prochain projet de budget, des gains d'efficacité et des autres résultats obtenus grâce à cette coopération (par. 207).

La MANUA a fait sien le concept de coopération régionale, comme en atteste la création du Bureau du Koweït en collaboration avec la MANUI. Cet effort est pris en compte dans le projet de budget pour 2013. La Mission a également recensé les améliorations et gains d'efficacité obtenus en 2012 (voir annexe IV).

Annexe I

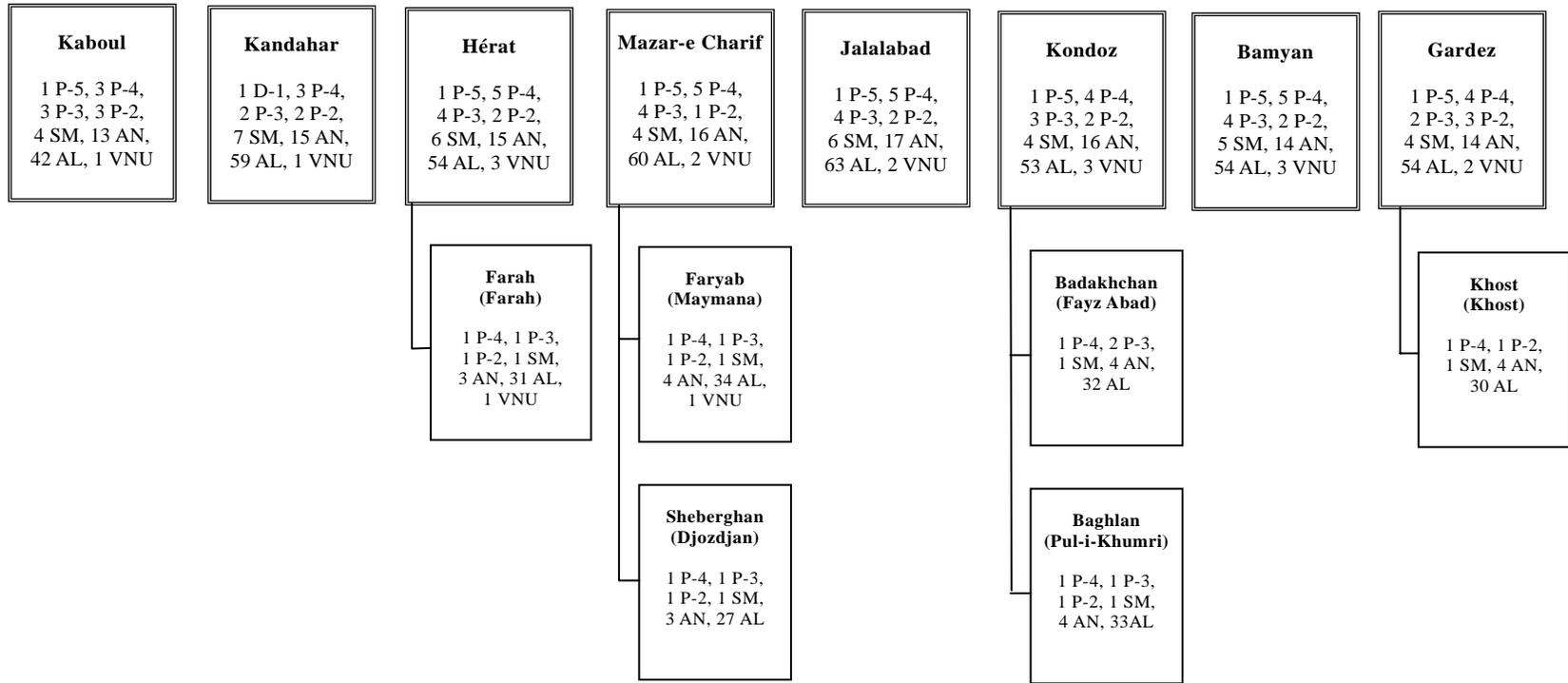
Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

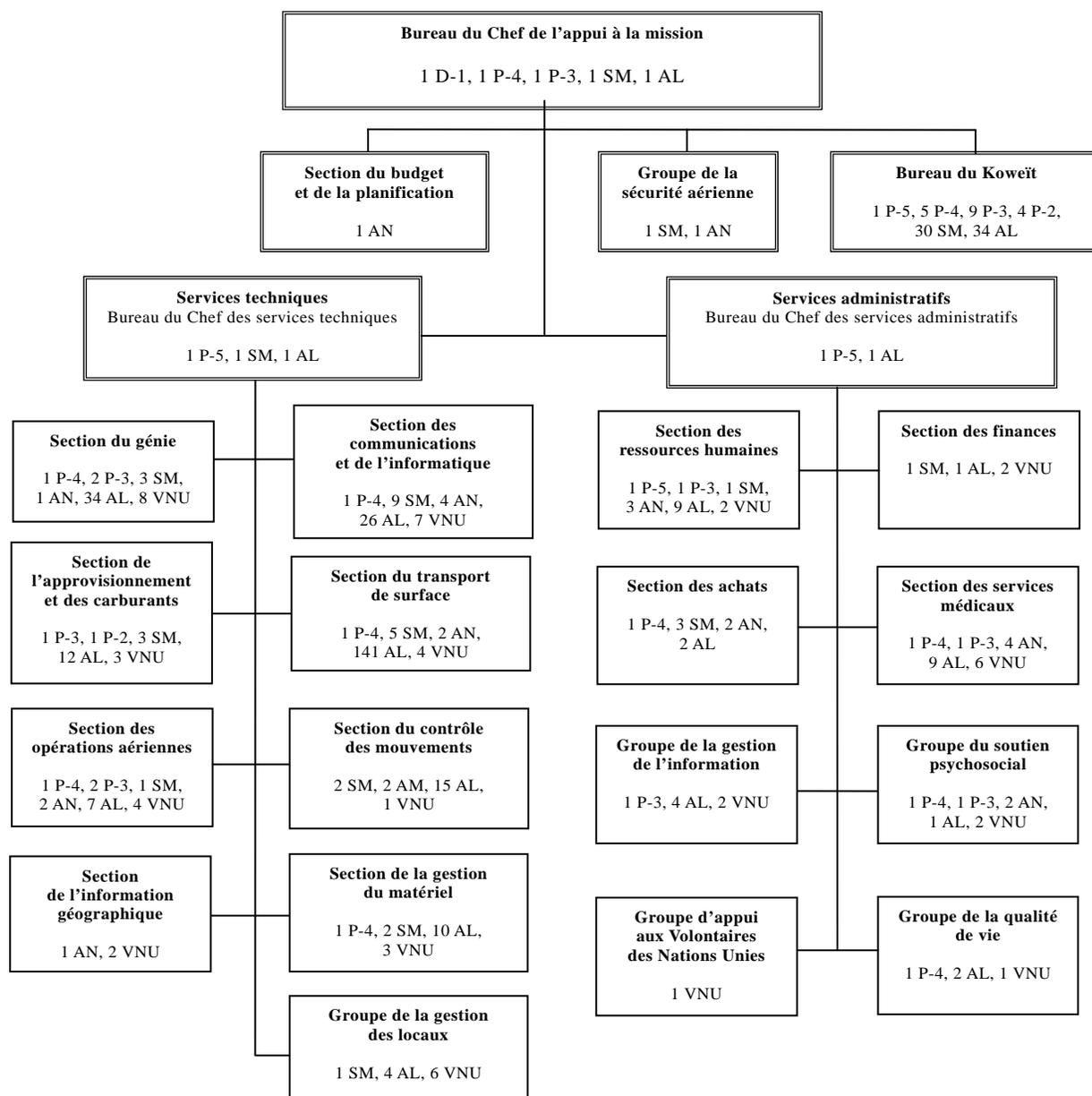


Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; SM : agent du Service mobile; AL : agent local; AN : administrateur recruté sur le plan national; VNU : Volontaire des Nations Unies.

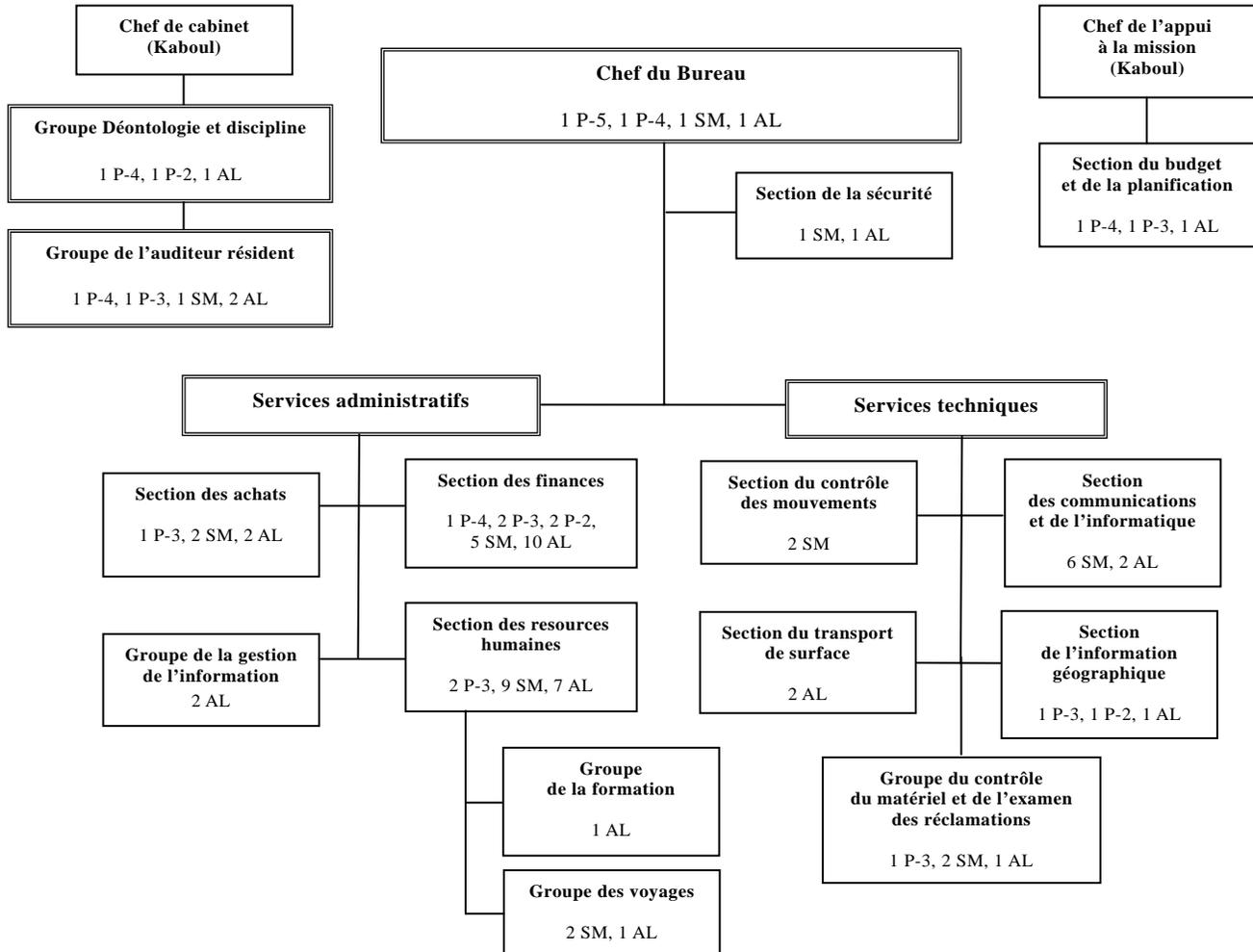
B. Bureaux régionaux et bureaux provinciaux



C. Appui à la mission (Kaboul)



D. Bureau de Koweït



Annexe II

Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Personnel recruté sur le plan international ^a	15 377 600
Personnel recruté sur le plan national ^b	9 885 200
Volontaires des Nations Unies ^c	150 000
Services de sécurité	10 375 400
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	817 000
Uniformes	170 300
Fournitures pour la défense des périmètres	100 200
Formation	109 000
Total	36 984 700

^a Dont 115 postes temporaires donnant lieu à un recrutement sur le plan international (2 P-5, 2 P-4, 14 P-3, 5 P-2/1, 92 postes d'agent du Service mobile).

^b Dont 446 postes temporaires donnant lieu à un recrutement sur le plan national (6 postes d'administrateur recruté sur le plan national, 440 postes d'agent local).

^c Dont 3 postes de volontaire des Nations Unies.

Annexe III

**Renseignements concernant les activités
de fond menées en 2012 par les organismes,
fonds et programmes des Nations Unies
collaborant avec la MANUA sur des questions
ayant trait aux programmes (intégrées, le cas échéant)**

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de gestion des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	PNUD, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Centre de lutte antimines pour l'Afghanistan, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ONU-Femmes, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme alimentaire mondial, Organisation internationale du Travail, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Organisation internationale pour les migrations, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation mondiale de la Santé, Banque mondiale, Organisation de l'aviation civile internationale, Programme commun des Nations Unies sur le syndrome d'immunodéficience acquise et le virus d'immunodéficience humaine (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le	Un crédit de 106 096 dollars a été inscrit au budget au titre du Bureau de la coordination des activités de développement pour financer le personnel recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment pour le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les fonctions de coordination y afférentes, les groupes de travail relatifs au PNUAD et au cadre stratégique intégré et les activités de coordination de l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Coordonnateur résident, qui est hébergé dans les locaux de la MANUA, coordonne les activités de développement et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Les mécanismes existants comptent des groupes de travail consacrés aux cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, comme le PNUAD et le cadre stratégique intégré, des groupes thématiques relatifs à des questions transversales (comme la problématique hommes-femmes), ainsi que l'appui ponctuel apporté à des manifestations telles que la Conférence de Tokyo. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national et global qu'utilise le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/Résident coordonnateur/Coordonnateur de l'action humanitaire pour piloter et coordonner l'action de tous les organismes des Nations Unies.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
	développement, Organisation mondiale du tourisme, Fonds international pour le développement agricole, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds monétaire international, Banque asiatique de développement		
Assistance électorale	PNUD	Le projet d'assistance électorale du PNUD, ELECT II, mis en œuvre par la Commission électorale indépendante, vise à doter l'organisme local de gestion des élections d'une infrastructure et de compétences techniques, afin de mieux assurer la pérennité du processus électoral. Les efforts déployés en 2012 ont essentiellement visé à renforcer les capacités, moyennant des sessions de formation, l'amélioration des infrastructures de la Mission à Kaboul et au niveau des provinces, et des décisions concernant l'avenir des listes électorales.	<p>Conformément à son mandat, la MANUA contribue à renforcer l'intégrité, l'universalité et la pérennité des opérations électorales, et fournit à cet effet des analyses politiques approfondies au niveau local, cherche à assurer la cohérence des activités d'assistance internationale et s'emploie à aider les institutions afghanes (et à favoriser leur interaction), à remplir le rôle que leur prescrit la Constitution. Le programme ELECT II du PNUD fournit, grâce à son personnel travaillant dans les mêmes locaux que la Commission électorale indépendante, une assistance technique visant à améliorer les compétences techniques et les infrastructures nécessaires pendant la période des élections. Le panier de fonds affectés, qui est géré par le PNUD, couvre en outre 85 % des frais de fonctionnement de la Commission électorale indépendante. Les principaux mécanismes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Comité directeur du projet coprésidé par la Commission électorale indépendante et le PNUD. Parmi les membres, on compte les donateurs et les principales parties prenantes, selon les besoins; – Le dispositif de vidéoconférence avec New York, auquel participent la MANUA, le programme ELECT (PNUD), le Département des opérations de maintien de la paix, le PNUD et le Département des affaires politiques; – L'Équipe spéciale des Nations Unies pour les élections, qui veille à la cohérence des activités électorales

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Groupe de soutien à la paix	UNOPS	Aucun accord de financement supplémentaire n'a été conclu à ce jour en 2012. Des discussions sont cependant en cours avec différents donateurs ayant exprimé leur volonté de soutenir les activités de la MANUA. Des rapports d'activités ont été élaborés et remis aux donateurs existants.	menées par les différentes missions et organisations. La MANUA apporte un appui au processus de paix et de réconciliation mis en place par le Gouvernement afghan. Ce dernier doit fournir des services techniques dans des domaines spécifiques pour renforcer la capacité de la Mission de contribuer au processus et pour apporter un soutien logistique, notamment à l'appui des efforts de sensibilisation du Haut Conseil pour la paix. Le Groupe de soutien à la paix est constitué de fonctionnaires de la MANUA qui se réunissent régulièrement pour passer en revue les activités de la Mission visant à appuyer le processus de paix. Il a également pour fonction de dégager de nouvelles possibilités et solutions pour aider la Mission à mieux s'acquitter de son mandat à mesure que l'ensemble du processus évolue. Le mémorandum d'accord entre la MANUA et l'UNOPS concernant la fourniture de services techniques est en vigueur et sert de fondement à la gestion financière.
Remédier aux carences dans le domaine de la sécurité	PNUD, Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU	Le projet a reçu les fonds suivants : Gouvernement irlandais : 200 000 euros; MANUA : 5 millions de dollars; Gouvernement japonais : 12,9 millions de dollars. Initialement, la durée prévue du projet était de deux ans, la mise en œuvre ayant commencé en 2010. Cependant, en raison de différentes exigences opérationnelles, le projet a bénéficié d'une prolongation sans frais de six mois et doit s'achever en mai 2013.	Le projet visant à remédier aux carences dans le domaine de la sécurité a pour objectif d'appuyer les activités de recrutement, d'enquête sur les antécédents, de contrôle technique et de conseil pour la formation, ainsi que la fourniture en quantités limitées d'équipement de base, destinées aux 2 200 policiers afghans prévus, en vue d'aider à l'établissement dans l'ensemble du pays d'une structure de commandement pleinement intégrée et unifiée, sous la direction de l'organisme chargé de la protection des institutions internationales. Ceci permettra d'assurer la protection du système des Nations Unies en Afghanistan, grâce notamment à la protection des installations, aux services d'escorte et aux forces de réaction rapide dans les situations d'urgence. Le Représentant spécial adjoint/Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires préside le Comité directeur du projet au nom du Représentant spécial. Le Comité directeur fixe les

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Programme de paix et de réconciliation en Afghanistan	PNUD	Sur les 173,5 millions de dollars de contributions annoncées au Programme de paix et de réconciliation en Afghanistan, 161 millions de dollars ont été reçus à ce jour. Le PNUD est chargé de la programmation des contributions annoncées au titre du volet B, qui s'élèvent actuellement à 99 millions de dollars. Les États donateurs ont apporté les financements ci-après pour appuyer le projet : États-Unis d'Amérique : 50 millions de dollars; Australie : 5,9 millions de dollars; Finlande : 2,5 millions de dollars; Japon : 52 millions de dollars; Allemagne : 13,6 millions de dollars; Italie : 5,7 millions de dollars; Danemark : 5,4 millions de dollars; Espagne : 6,5 millions de dollars; Pays-Bas : 2,5 millions de dollars; Corée du Sud : 1 million de dollars; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 15,9 millions de dollars; Estonie : 42 700 dollars.	grandes orientations stratégiques du projet, compte tenu des difficultés que la détérioration des conditions de sécurité présente pour l'ONU. Le projet est géré par le PNUD au nom du système de Nations Unies, le Département de la sûreté et de la sécurité fournissant des conseils techniques. Le PNUD établit des rapports périodiques détaillés sur les dépenses au Comité directeur du projet et aux donateurs. La MANUA participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de paix et de réconciliation et dialogue régulièrement avec toutes les parties prenantes sur les questions de fond dans ce domaine, notamment en participant à l'examen des projets au titre du programme en sa qualité de membre du Comité technique. Le PNUD fournit une assistance technique au secrétariat commun du programme et gère les fonds alloués au titre du volet B (l'un des trois volets du programme). Il procède notamment aux décaissements une fois que les projets présélectionnés par le Comité technique ont été examinés par le Comité de surveillance financière.
Coordination et sensibilisation relatives à la lutte contre les stupéfiants	ONUDC	Les ressources financières fournies par les donateurs au programme de pays de l'ONUDC en 2012 s'élèvent à environ 32 millions de dollars, et visent à appuyer différents programmes de renforcement des capacités, notamment celles de l'État concernant la lutte contre les stupéfiants et l'étude de moyens de subsistance de remplacement. Les ressources financières versées par les donateurs au programme	L'ONUDC est le principal organisme des Nations Unies chargé de la mise en œuvre des différents programmes de lutte contre les stupéfiants, le crime et la corruption. À cet égard, la résolution 2041 (2012) du Conseil de sécurité souligne l'importance de la coopération entre la MANUA et l'ONUDC. Le 28 mai 2012, l'ONUDC a lancé son programme de pays pour l'Afghanistan (2012-2014) qui vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant l'appareil de justice pénale et

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
		régional de l'ONUSC en 2012 s'élèvent environ à 6 millions de dollars.	<p>les activités de lutte contre les stupéfiants ainsi que les capacités du Gouvernement afghan.</p> <p>Le programme régional 2011-2014 pour l'Afghanistan et les pays voisins a été lancé en décembre 2011. Il vise expressément à promouvoir la coopération régionale et à renforcer les capacités de lutte contre les stupéfiants dans la région, en améliorant la coordination et en favorisant la mise en œuvre d'initiatives régionales, nouvelles ou en cours, comme les mesures de confiance relevant du Processus d'Istanbul.</p> <p>En mai 2012, la MANUA et l'ONUSC ont créé l'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en tant que menaces pour la sécurité et la stabilité afin de renforcer la coopération entre les organismes des Nations Unies en matière de lutte contre le crime organisé.</p>

Annexe IV

Améliorations et gains d'efficacité obtenus en 2012

<i>Catégorie</i>	<i>Économies attendues (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Projet</i>
Technologie de l'information et des communications		
Communications commerciales : améliorations du service		<ul style="list-style-type: none"> – Installation/activation de communications satellitaires dans les bureaux de province. Outre le fait qu'elles améliorent le déroulement des opérations de la MANUA dans les bureaux de province en garantissant le fonctionnement du réseau téléphonique de la Mission, ces communications permettent également au personnel de ces bureaux de bénéficier directement des services d'appui sans avoir à passer par des bureaux régionaux pour en faire la demande dans la suite logicielle d'appui aux missions (Field Support Suite). – Accroissement de la largeur de bande des satellites, en passant d'une modulation par déplacement de phase en quadrature (QPSK) (modulation de signal satellite à 4 bits) à une modulation à 8 phases (8PSK) qui a permis à la MANUA d'augmenter de 50 % la largeur de bande de ses répéteurs de satellite, sans dépense supplémentaire.
Services d'appui à la communication – gains d'efficacité sans économies tangibles mais améliorant les services		<ul style="list-style-type: none"> – Mise à niveau des logiciels d'installation de vidéoconférence : elle a permis la tenue de sessions entre de multiples sites à Kaboul et au Siège à New York. Le gain d'efficacité tient à l'économie du temps de travail passé en déplacements à destination et en provenance des lieux où se déroulent les sessions, permettant au personnel de la MANUA d'améliorer sa gestion du temps et sa productivité. De plus, le personnel est ainsi moins exposé en termes de sécurité.
Génie		
Amélioration des services		<ul style="list-style-type: none"> – L'externalisation des services de jardinage et des services électromécaniques a permis de réduire les effectifs. Les économies réalisées ont été en partie utilisées pour absorber les dépenses nécessaires en 2013.
Approvisionnement/carburant		
Approvisionnement et contrôle de la consommation de carburant par les générateurs	233 800	<p>Le contrôle du carburant mis en place en 2012 avait pour objectif de réduire d'au moins 3 % la consommation de carburant pendant l'année 2012 et de réaliser ce faisant des économies.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Groupe des carburants de la MANUA a mis en place des mécanismes de suivi et de contrôle du carburant destiné aux générateurs, ce qui a été pris en compte dans les prévisions pour 2013.

Contrôle des mouvements

Amélioration des services

- La MANUA a fait appel aux services d'un commissaire agréé en douane, ce qui a réduit le temps nécessaire aux dédouanements, dont la durée moyenne a été réduite de 45 à 15 jours de frais à payer, surestimerie comprise, quand les formalités de dédouanement ne sont pas terminées à temps.

Transport terrestre

Réduction de la consommation de carburant et du nombre de chauffeurs nécessaires entraînant une réduction des effectifs et des dépenses

- La MANUA a fait l'acquisition de véhicules blindés à 10 places destinés au ramassage du personnel recruté sur le plan national, ce qui a permis des gains d'efficacité (une économie de 2 % a été réalisée sur les coûts de navette). Le véhicule blindé utilisé auparavant n'ayant que 5 places, des voyages plus fréquents étaient nécessaires. Il a été tenu compte de ces économies dans les prévisions de carburant pour l'année 2013. Cette initiative a également entraîné la suppression de plusieurs postes de chauffeur, comme l'indiquent les prévisions concernant les effectifs.

Transport aérien

Réduction de la flotte aérienne

17,6 millions

- La réduction de la flotte aérienne, des modifications de la configuration des appareils et un réaménagement des horaires de vol devraient permettre de réaliser des gains importants en termes de carburant, de redevances de navigation et de frais d'atterrissage et de maintenance au sol. Il est proposé que les mesures présentées ci-après, déjà en cours, se poursuivent en 2013 pour préserver les améliorations et l'efficacité de l'utilisation des moyens aériens de la Mission et le coût d'ensemble des opérations aériennes.
- Les contrats concernant deux hélicoptères doivent prendre fin le 31 octobre 2012, et les appareils seront alors retirés de la flotte de la Mission, d'où des économies de 1,7 million de dollars attendues pour novembre et décembre 2012.
 - Un hélicoptère existant sera remplacé par un appareil léger à turbopropulseur.
 - Pour 2013, il est proposé de retirer 2 hélicoptères et 1 avion de la flotte afin de réduire le coût des opérations aériennes sans affecter la mobilité aérienne nécessaire à la Mission.
 - La Mission exigera l'observation rigoureuse d'horaires de vols réguliers et n'autorisera les vols spéciaux que de façon limitée, afin de réduire la demande de vols fréquents.

<i>Catégorie</i>	<i>Économies attendues (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Projet</i>
Système d'information géographique		
	8 000	Grâce à la mise en place de Google Earth Enterprise et au développement de nouvelles applications de cartographie en ligne, le personnel de la MANUA sera encouragé à utiliser davantage les cartes et services d'information géographique en ligne plutôt que les cartes sur papier. Cela permettra de réduire la consommation d'encre et de papier.
Appui à la mission		
Formation		– La multiplication des possibilités de formation sur place devrait permettre de réduire les dépenses liées aux déplacements pour formation.
Gestion de l'information	36 500	Depuis la création du Groupe de la gestion de l'information, la gestion active des opérations liées au courrier et à la valise diplomatique a permis une économie de 35 000 dollars. En outre, l'efficacité accrue de l'emballage et du transfert du courrier a permis de réduire les accessoires nécessaires au courrier et à la valise diplomatique, comme les étiquettes et sacs (économie de 1 500 dollars).